



ORGANE OFFICIEL DES COMMUNES DE CHÈNE-BOUGERIES, CHÈNE-BOURG ET THÔNEX

# Urbanisme et sécurité dans les Trois-Chêne

**A**u fil de ces dernières années, le rôle et la place des trois communes chênoises ont fortement évolué pour former, avec leurs spécificités, une véritable agglomération dont les contours – et les tâches qui, telle la sécurité de proximité, lui sont afférentes – se précisent chaque jour davantage. Arrivée du CEVA, infrastructure cantonale et régionale vitale qui, menée par un référendum, reste au cœur du développement des Trois-Chêne, révision du plan de hiérarchisation routière ou réalisation des Communaux d'Ambilly, les projets d'envergure ne manquent pas. Chêne-Bougeries, commune résidentielle, Chêne-Bourg qui s'urbanise et Thônex qui passe du statut de commune suburbaine à celui de ville font désormais aujourd'hui partie, plus qu'hier et moins que demain, d'une agglomération de près de 40 000 habitants qui s'affirme comme une entité cantonale et régionale.

## Cohérence globale et identité spécifique

Dans ce contexte, les plans directeurs com-

munaux 2009 établis par les trois communes chênoises – en vigueur à Thônex, en attente d'homologation par le Conseil d'Etat à Chêne-Bourg et en cours de finalisation à Chêne-Bougeries – intègrent, tous, les divers plans et projets d'aménagements de leurs voisins qu'ils soient communaux et cantonaux, ou régionaux et transfrontaliers. Parallèlement, les communes

des Trois-Chêne se refusent, comme le démontre le dossier des Communaux d'Ambilly ou les tractations menées dans le cadre de Plans locaux de quartier, à subir sans réagir cette croissance extérieure, car il y va de la préservation de leur identité et de leurs spécificités. Etablir un état des lieux et définir clairement le visage que les autorités chênoises souhaitent voir leur

commune prendre à l'horizon 2020, c'est tout l'enjeu des plans directeurs communaux 2009. C'est dire leur importance à un moment où les Trois-Chêne sont à la croisée des chemins.

## Définir une politique de sécurité communale

Il s'agit également pour les communes des Trois-Chêne de réfléchir à la manière de répondre aux tâches d'agglomération qui, comme la sécurité, ne peuvent se gérer uniquement dans les limites du territoire communal.

À la veille de la disparition, dès le 1<sup>er</sup> janvier prochain, des Services de Sécurité municipale au profit de la création de polices municipales, chaque commune a défini – ou est sur le point de le faire – sa future politique de sécurité. Un concept qui diffère selon les besoins constatés, les prestations souhaitées et les ressources financières disponibles pour ce qui apparaît comme un transfert de charges supplémentaires.

Frédéric Montanya



Implantations et capacités des "P+R", à l'image du doublement du parking de Sous-Moulin, requalification de la rue de Genève et aménagement du carrefour avenue de Thônex/rue François-Jaquier, densification des parcelles en bordure des grands axes routiers (comme à Chêne-Bougeries avec le secteur des Grangettes) ou gestion de la sécurité en collaboration avec le poste de police de Chêne, chacune des trois communes chênoises doit prendre en compte le développement et les projets de ses voisins.

## Sommaire

Avis	2
Dossier:	
"Urbanisme et sécurité dans les Trois-Chêne"	5
Paroisse protestante	15
Vie associative	17

<b>Informations officielles</b>	21
Trois-Chêne	21
Chêne-Bougeries	27
Chêne-Bourg	31
Thônex	39
Voirie dans les Trois-Chêne	44
<b>Jeunesse</b>	45
<b>Centre de Loisirs de Thônex</b>	46
<b>Culture</b>	47
<b>Sur un air de...</b>	50
<b>Musique</b>	51
<b>Sports</b>	53
<b>Histoires vécues</b>	58
<b>Histoires d'animaux</b>	59
<b>Chroniques conchoises</b>	61
<b>Mille feuilles</b>	62
<b>Pêle-Mêle</b>	63
<b>ThônexArtSpectacles</b>	64

Prochaine parution du Chênois  
**27 octobre 2009**

**Chemins de vie**

Délai rédactionnel et publicitaire:  
**25 septembre 2009**

# Concours “Spécial Jeunes “Des jeunes dans la lune”

(Le Chênois N° 467)

Réponses du quiz organisé en collaboration avec le Musée d’Histoire des Sciences de Genève:

1. Qui a été le premier à observer la lune avec une lunette?  
 b. Galilée
2. A quelle date le premier homme a-t-il marché sur la lune?  
 b. 16 juillet 1969
3. Quel a été le premier homme à poser le pied sur la lune?  
 b. Neil Armstrong
4. Combien de jours dure le cycle lunaire?  
 a. 28
5. Combien de planètes compte notre système solaire?  
 a. 8
6. Quelle est la distance de la terre à la lune?  
 a. 400 000 km
7. Combien de temps mettrait une fusée pour arriver sur Mars?  
 b. 9 mois
8. Quelle équipe a été la première à découvrir l’existence de planètes en dehors du système solaire (exo planètes)?  
 c. Genève
9. Qui a porté les couleurs de la Suisse dans l’espace?  
 c. Claude Nicollier
10. Quelle est la constellation qui existe en grand et en petit?  
 a. Ours

**Voici les noms des gagnants de notre concours “Des jeunes dans la lune” qui nous ont renvoyé leur formulaire dûment rempli, en temps et en heure:**

- Nicolaï (14 ans) et Tobias Vuagniaux (10 ans), Chêne-Bougeries;
- Alan Vogel (8 ans), Thônex;
- Daniel Mohamed Kushonda (13 ans), Chêne-Bourg;
- Charlotte Nagy (10 ans), Thônex;
- Tanguy Rochat (10 ans), Thônex.

Bravo à tous ces jeunes lecteurs et encore merci au Musée d’Histoire des Sciences de Genève pour les sympathiques cadeaux.

## “Ushuaïa Junior”

Les personnes suivantes ont remporté un cahier de jeux et d’activités “Ushuaïa Junior”:

- Yolanda et Aldo Gava, Thônex;
- Daniel Kushonda, Chêne-Bourg.

La rédaction

**Le Chênois:**  
Organe officiel des communes de Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg et Thônex depuis février 1926

N° 468 – 94<sup>e</sup> année – septembre 2009

Tirage utile: 16 415 exemplaires

**Editeur responsable:** Anne-Marie Jaquet, présidente (CM de Thônex)

**Comité de l’Association Le Chênois:**

François Florinetti, vice-président (CM de Chêne-Bougeries);

Enrico Castelli, trésorier (CM de Thônex); Paul Annen, secrétaire (CM de Chêne-Bourg);

Tina Bisanti (CM de Chêne-Bougeries); Mireille Maher (CM de Chêne-Bourg);

Béatrice Grandjean-Kyburz (CA déléguée à la culture, Chêne-Bougeries);

Pierre A. Debarge, (CA délégué à la culture, Chêne-Bourg);

Philippe Decrey (CA délégué à la culture, Thônex)

**Rédactrice en chef:** Kaarina Lorenzini

**Equipe de rédaction:**

Liliane Roussy, Clarisse Miazza, Marie Haake, Mariel et Francisco Herrera, Christelle Resvard, Michel Bordier, Stephan Bruggmann, Jean-Pierre Chenu, Jean-Victorien, Jean Michel Jakobowicz, Pierre Lang, Frédéric Montanya et Robert Pagani

**Illustrations:** “MOMO”

**Secrétariat de la rédaction:** Françoise Allaman

52, chemin du Bois-Des-Arts, 1226 Thônex – Case postale 145 – 1225 Chêne-Bourg  
Tél. 022 349 24 81 (répondeur), fax: 022 349 14 81, e-mail: lechenois@bluewin.ch  
Site Internet: www.lechenois.populus.ch

**Prépresse:** Bernard Guignet – **Impression:** Atar Roto Presse SA

**Distribution (La Poste):** tous ménages dans les Trois-Chêne

**Dates des prochaines parutions en 2009:** 27 octobre et 8 décembre

**Abonnement:** Fr. 20.–/an

**Régie des annonces:** PRAGMATIC SA – M.-A. Boujon – 9, avenue de Saint-Paul, 1223 Cologny  
Tél. 022 736 68 06 – Fax 022 786 04 23



gardez votre énergie!  
isolez maintenant\*

\*une maison mal isolée peut consommer jusqu'à 10x plus d'énergie

notre travail nous passionne ... [biedermann-sa.com](http://biedermann-sa.com) en parle

# Thônex fête son 1<sup>er</sup> anniversaire

Du mercredi 23 au samedi 26 septembre



**Grand Jeu Concours**  
Billets de spectacles, anniversaires,  
parties de bowling et  
bons cadeaux à gagner !

**coop****DOSENBACH**  
chaussures+sport**Fust****LA POSTE****l'avenue****C&A****MOLINO**  
Pâtisserie**PHARMACIE**  
**SUN STORE****N NAVILLE****VISILAB****OCHSNER SHOES****5àSec****Inter Discount****Myl'Or**  
Bijouterie - Horlogerie**zebra****mobilezone**  
the best for communication**ProTech****Pougny**  
PATISSIER  
BOULANGER  
CHOCOLATIER**ctebo****CKD****GRANDEUR****Talons Clés  
Minute****Le Chênois**

ÉLECTION AU GRAND CONSEIL GENEVOIS - 11 OCTOBRE 2009

# JE VEUX JE REVE FAISONS GENEVE

**Francis Walpen - Beatriz de Candolle - Marcel Borloz**

Député  
Maire de Chêne-Bougeries

Députée  
Conseillère administrative  
de Chêne-Bourg

Député



Pour votre commune, pour votre canton  
votez la liste no. 6  
ou rajoutez-nous sur votre bulletin de vote.

Pour Genève nous voulons  
**une sécurité adaptée, une politique de proximité,  
un aménagement raisonnable, l'autonomie communale**

**LIBERAL**  
www.faisongeneve.ch

Venez nous rencontrer à la Place Favre le **25 septembre 2009** dès 18h. et le **3 octobre 2009** dès 10h.

## Chêne-Bougeries

# Un développement privilégiant la qualité de vie

**S**i le plan directeur communal 2009 de Thônex est déjà en vigueur et celui de Chêne-Bourg sur le point de l'être, le nouveau plan directeur communal de Chêne-Bougeries est encore en cours de finalisation. Il est toutefois très avancé, puisqu'il devrait être présenté à l'automne au Conseil municipal après un long travail de concertation et d'explication. Instruit par l'expérience, le Conseil administratif a, en effet, mis en place, sous l'impulsion de M. Francis Walpen, conseiller administratif responsable de l'urbanisme et Maire, un comité de pilotage. Celui-ci, composé de délégués de tous les partis représentés au Conseil municipal est chargé de l'établissement du plan directeur. «Le concept de fonctionnement vise à obtenir, en se basant sur le principe du plus petit dénominateur commun et sur une large concertation, l'aval de tous pour chaque point étudié. Tout ce qui a été fait à ce jour a ainsi été accepté à l'unanimité, par le comité de pilotage, en lien avec des réunions internes aux partis et des séances de conciliation en cas de nécessité», souligne Francis Walpen. Toutefois, le plan directeur communal 2009 n'ayant pas encore été présenté au Canton, le magistrat ne lèvera que partiellement le voile sur son contenu.

Dans ses grandes lignes, le nouveau plan directeur communal repose sur quatre objectifs prioritaires:

- préserver durablement les éléments structurants et caractéristiques de la commune (qualité résidentielle, qualité de vie, paysage, patrimoine naturel et bâti, etc.);
- définir un mode de densification utilisant au mieux les zones constructibles disponibles et existantes ainsi qu'un mécanisme de suivi et de contrôle de toute augmentation de densité;
- contribuer à la maîtrise du trafic de transit lié au développement des communes voisines et de la région transfrontalière et obtenir une qualification du réseau routier apte à répondre aux besoins des divers modes de déplacement sur le territoire communal;
- sans oublier, cet autre axe majeur, qu'est la définition des priorités en matière de développement d'équipements communaux ou intercommunaux.

### Du choix de la méthode à ses résultats

«La traduction de ces grands principes en fiches thématiques (biodiversité locale, reconquête du paysage, pôles de proximité, requalification routière, etc.), mais également sectorielles (Voie verte, Conches, zone des Grangettes, le village, etc.), avec une fiche de mise en œuvre pour chaque sujet examiné, c'est tout l'enjeu d'un plan directeur communal consensuel», relève le magistrat en regardant les trois piles de dossiers placées sur son bureau. Chacune a sa couleur: vert quand le point est accepté, jaune s'il est en discussion et rouge lorsqu'il y a un refus net. Preuve que la méthode choisie marche: les dossiers verts sont, en ce mois de juillet, les plus nombreux. «En septembre, tout devrait être terminé et le document, validé par le groupe de pilotage, envoyé au Canton. C'est plutôt ce dernier qui risque de ne pas avaliser certaines de nos propositions, soit qu'elles lui sembleront trop audacieuses ou bien en opposition avec ses projets d'aménagement», note notre interlocuteur.

«Vouloir maîtriser son développement, consiste à mener, selon nos critères, dans les zones que nous avons choisies et non, insiste-t-il, à accepter telles quelles celles que le Canton a décidé, tout seul, d'aménager». A l'image, par exemple, du PLQ Cougnard

où la commune a fait opposition. D'autant que, comme le relève, en changeant de casquette, le député Walpen, «dans ces dossiers comme dans beaucoup d'autres, c'est le Grand Conseil qui aura le dernier mot», et qui peut donc modifier un projet du Conseil d'Etat: c'est ce qui s'est passé lors du débat sur le PLQ Challendin. Francis Walpen a bataillé jusqu'à ce qu'il obtienne que les immeubles prévus ne dépassent pas une hauteur de 13,5 mètres contre les 21 mètres retenus à l'origine...

### De nombreux projets déjà sur les rails

Il n'empêche, qu'avant même le dépôt de son plan directeur, Chêne-Bougeries dispose déjà d'une douzaine de projets de logements concrétisés par autant de Plan localisés de quartiers (PLQ), qu'ils soient bouclés, en cours ou encore au stade d'élaboration. A ce

de densifier les zones, situées comme les Grangettes, en bordure des axes à grand trafic (routes de Chêne, de Florissant ou de Malagnou) en y privilégiant, en raison des nuisances sonores générées, l'implantation d'immeubles d'activités plutôt que des logements.

### Jean-Jacques Rigaud, un écoquartier exemplaire

Avec sept bâtiments (4 R+2 et 3 R+3), soit 180 logements de 3 à 6 pièces avec jardins, balcons et terrasses (dont près de la moitié avec un loyer contrôlé), une garderie, un vaste espace public (esplanade, jeux, bassin), des ruelles et petites places entre les immeubles, un parking habitants en sous-sol et des places visiteurs en surface, le projet Jean-Jacques Rigaud, illustration d'un urbanisme inscrit dans le développement durable, correspond parfaitement aux idées directrices



Les immeubles de Pré-Babel illustrent la volonté de Chêne-Bougeries de promouvoir un urbanisme résidentiel préservant les espaces verts de la commune.

jour, les derniers menés à terme représentent un total d'environ 1000 logements. Parmi les projets recensés, trois – La Bessonnette (25 logements en EMS), Pré-Babel 1 (120 logements bientôt disponibles) et les Hauts de Malagnou (130 logements) – sont en phase de réalisation ou près d'être terminés; cinq – Jean-Jacques Rigaud (130 logements), le Prieuré (25 logements + un EMS), Grange-Canal (30 logements), Jules Cougnard (78 logements) et Python-Faletti (75 logements) sont en cours ou en fin de procédure d'autorisation; quatre – Chemin De-La-Montagne (74 logements), le cœur de village, dit "le Goulet", (60 à 74 logements), Pré-du-Couvent (150 à 170 logements), Challendin (150 logements) et Pré-Babel 2 (en phase d'études) – en sont encore au stade de projets plus ou moins aboutis.

### Quelques points forts

Parmi les éléments majeurs du développement de Chêne-Bougeries, Francis Walpen cite la réalisation par le Canton du Collège de Frontenex (850 élèves + un P+R de 300 places à l'horizon 2013), même si la commune, associée au jury du concours d'architecture, regrette «l'implantation d'un P+R si près de la ville et sans accès direct». Mais aussi le projet Jean-Jacques Rigaud, «une réalisation exemplaire de développement durable» (cf. ci-contre), une reprise des études sur l'aménagement du village, l'aboutissement de l'ensemble intergénérationnel du Prieuré et le démarrage, à l'automne, du chantier des Hauts de Malagnou. Ou encore la réflexion sur l'opportunité

de la commune. «Prévu pour 2011-2012, cet ensemble, réalisé avec des matériaux locaux, renouvelables et recyclables, alimenté à 100% par une production d'énergie renouvelable et basé sur un réseau de desserte privilégiant la mobilité douce (piétons et vélos) respecte l'engagement de Chêne-Bougeries dans le développement durable et sa volonté de préserver sa personnalité et sa vocation de commune résidentielle où il fait bon vivre», souligne Francis Walpen.

### Un projet emblématique à tous points de vue

«Nous voulons avant tout, poursuit-il, que ces nouvelles constructions s'inscrivent dans le site existant. Les bâtiments ne seront un obstacle ni à la vue ni à la lumière pour les habitants des villas situées au nord du chemin des Buclines, car leur gabarit R+2 respecte la hauteur de la zone villas. Par ailleurs, la pente du terrain permet de gagner un étage pour les immeubles situés le long de l'avenue Jean-Jacques Rigaud et, grâce à une implantation "en peigne", de créer des dégagements visuels. En outre, tous les arbres existants seront préservés». Un autre point est très important pour Francis Walpen: «la commune ne possédant que 7556 m<sup>2</sup> sur les 23 400 m<sup>2</sup> de la surface totale, la collaboration avec le propriétaire privé des autres parcelles était primordiale. Elle a été exemplaire. Que celui-ci ait très bien compris nos intérêts, notamment celui de vouloir être une commune "verte", est plus particulièrement à saluer», insiste notre interlocuteur.

F. Montanya

## Chêne-Bourg

# La commune recomposée autour d'un nouveau cœur de ville



**Créer un cœur de ville en reliant le Vieux-Bourg, où la place du Gothard est en cours de réaménagement, à la place de la Gare et au futur quartier qui doit être réalisé, dans le cadre du CEVA, sur les terrains CFF est un axe fort du plan directeur communal 2009.**

Si le premier plan directeur communal de Chêne-Bourg – qui remonte à 1995 – a été l'objet d'une importante révision partielle en 2000, celle de 2009 est un remaniement profond. Tant le Plan directeur cantonal de 2006, l'évolution significative des contraintes subies par le territoire communal ainsi que les nouvelles normes de développement durable et le projet d'agglomération franco-valdo-genevoise imposaient en effet à la Commune de procéder à une remise à plat complète de son plan directeur. Le processus est aujourd'hui bien avancé, puisque le nouveau plan directeur communal a été communiqué au Conseil d'Etat par Chêne-Bourg fin juin 2009 et devrait être présenté dans sa version définitive devant le Conseil municipal à l'automne. Le Conseiller administratif responsable de l'urbanisme, Pierre Debarge nous en présente les grandes lignes et les points forts.

### Création d'un nouveau centre

Ce document prend en compte le projet CEVA qui est particulièrement important pour l'avenir de la commune. Il prévoit non seulement l'implantation d'une gare, à proximité de l'ancienne, mais également la réalisation d'un grand projet de quartier sur les terrains CFF bordant le tracé du CEVA. «L'objectif, souligne notre interlocuteur, est de créer dans cette zone un nouveau centre tant pour le quartier envisagé que pour l'ensemble de la commune grâce à l'établissement d'un réseau de liaisons favorisant la mobilité douce et assurant une intégration naturelle de la rue de Genève et du Vieux-Bourg. Cette nouvelle image directrice intègre les projets d'aménagement déjà prévus autour de la gare et parfois même déjà inscrits dans d'anciens Plans locaux de quartier (PLQ). A l'image de secteurs comme l'îlot avenue François-Grison – rues Perréard-Peillonnex-Floquet,

la zone François-Jacquier et le périmètre rues Perréard-Peillonnex-chemin de la Gravière – CEVA, mais aussi les PLQ concernant l'avenue de Thônex et la rue de Genève. Si l'on y ajoute les possibilités de construction de logements sur la partie Nord du plateau de Bel-Air ou, côté Sud, sur les pentes de Sous-Moulin, la Commune pourrait s'enrichir à l'horizon 2020 de quelque 1800 nouveaux habitants dont environ 1500 pour le seul nouveau quartier envisagé aux alentours de la gare.

### Un développement à taille humaine

«En 2020, indique Pierre Debarge, le territoire de la commune sera pratiquement entièrement urbanisé et sa population devrait atteindre les 10 000 habitants. Une population que nous souhaitons stabiliser autour de ce chiffre pour garder à Chêne-Bourg sa qualité de vie et son équilibre démographique, mais aussi en raison de la saturation des espaces constructibles. Dans ce contexte, après 2020, les seules possibilités d'expansion résideront dans la densification des zones à plus faible densité, voire dans la conduite de rénovations urbaines ponctuelles. Un tel développement ayant un caractère irréversible, les décisions en ce domaine devront dès lors être mûrement réfléchies», souligne le magistrat.

### Transports et mobilité

Le plan directeur communal vise, dans le domaine des transports et de la mobilité, trois objectifs:

- obtenir une hiérarchisation du futur réseau routier intégrant de manière cohérente le rôle de l'avenue de Bel-Air après son raccordement à la nouvelle route desservant les Communaux d'Ambilly;
- privilégier toutes les mesures susceptibles de réduire la circulation sur les axes desservant le secteur de la gare et du Vieux-Bourg en évitant tout report de trafic dans les quartiers adjacents;
- mettre l'accent sur la mobilité douce en développant les cheminements piétonniers et les pistes cyclables.

«Si la nouvelle route des Communaux d'Amilly se situe quasi exclusivement sur le territoire de Thônex, son raccordement au niveau du giratoire de l'avenue Mirany, de l'avenue de Bel-Air et du chemin du Petit-Bel-Air nous concerne directement, relève par exemple Pierre Debarge: le statut routier de l'ensemble du plateau de Bel-Air ainsi que de la partie Est du chemin de la Mousse, dont nous voulons exclure tout trafic de transit, en dépend». Un exemple parmi beaucoup d'autres de l'imbrication des projets de développement et des plans directeurs qu'ils soient communaux et chênois, mais aussi cantonaux ou régionaux.

#### Le "Nouveau centre"

Le concept de "Nouveau centre" étant au cœur du plan directeur communal 2009, quelques précisions s'imposent. Le périmètre de requalification où s'inscrit le nouveau quartier envisagé porte sur les terrains environnants la future gare CEVA, soit les parcelles comprises entre les rues de Genève et François-Jacquier, les chemins de la Mousse et de la Gravière, ainsi que l'avenue de Bel-Air. Plusieurs grands principes, en partie inspirés des différents Ateliers du futur qui se sont tenus à Chêne-Bourg, présideront à sa réalisation. Qu'il s'agisse de pré-

voir, impérativement et à court terme, une extension des zones de rencontre (20km/h) sur la majeure partie des rues le desservant et de valoriser l'aspect central de la place de la Gare et de sa future esplanade, pôle d'échange intermodal et lieu convivial. Ou encore de revaloriser l'axe gare CEVA-place de la Gare-Vieux Bourg en mettant particulièrement l'accent sur une avenue François-Grison, accès historique à la gare de Chêne-Bourg et repère majeur pour tous les Chênois, qui pourrait être réhabilitée en zone de rencontre totale ou partielle.

Pour promouvoir une mobilité multimodale dans ce nouveau quartier, il est prévu d'agir sur deux plans. Au cœur de ce nouveau centre d'abord où les liaisons piétonnes et cyclables, l'instauration de places de parking visiteurs et une accessibilité facilitée aux commerces feront l'objet d'une attention particulière. A sa périphérie ensuite, grâce à la réalisation d'une ceinture de contournement. Il s'agit, d'une part, de modérer la circulation sur le chemin de la Mousse par la pose de dispositifs de ralentissement (gendarmes couchés, etc.), l'introduction d'une mixité d'usage (zone 20km/h) ou sa mise en zone 30km/h; et d'utiliser au maximum, sur l'avenue de Bel-Air, la rue François-Jacquier, le

ralentissement "naturel" dû au carrefour et aux différents aménagements prévus (alignements, etc.). Un même style de traitement de voirie sera appliquée au chemin de la Gravière qui a, en outre, la particularité d'accueillir plusieurs carrefours et un accès parking, mais qui est surtout situé en un lieu stratégique sur le plan de l'accessibilité à la future Voie verte. Cet axe pourrait être, en conséquence, tout désigné pour être classé en zone de rencontre ou zone 30km/h. D'autre part, la Commune entend obtenir le déclassement de la rue de Genève en réseau secondaire, tout en recourant à une augmentation des traversées dédiées à la mobilité douce et à des aménagements de voirie.

Il va sans dire que de nombreuses études doivent être encore menées avant que ce "Nouveau centre" voit le jour. Et ce, d'autant plus que le projet CEVA- sur lequel il repose dépend du Canton et n'a pas encore été finalisé. Les choses n'en avancent pas moins, puisque Chêne-Bourg devrait disposer, courant septembre, du plan localisé de quartier de la place de la Gare. Ce dernier sera ensuite l'objet d'un concours d'architecture, organisé conjointement par le Canton et la Commune, où cette dernière, pourra défendre ses positions.

F. Montanya

Publicité

**TOITURES  
ÉTANCHÉITÉ  
FERBLANTERIE  
COUVERTURE**

*"Le toit. c'est moi!"*

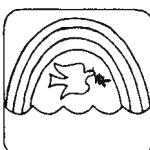
Sanitoit SA  
Rue Peillonnex 37  
CH-1225 Chêne-Bourg  
Tél.: +41 22 348 02 20  
info@sanitoit.ch  
www.sanitoit.ch

**SANITOIT**

**RÉPARATION ET POSE DE STORES ET DE TENTES**

**BG STORES**  
A. BOTTIGLIERI

24, rue de Chêne-Bougries  
1224 Chêne-Bougries  
Tél. 022 349 06 29  
Natel 079 200 20 48  
Fax 022 349 05 69



**ENTREPRISE  
A. BAUDUCCIO**

**PEINTURE ET PAPIERS PEINTS**  
*travail soigné – devis sans engagement*

6, ch. Deluc – 1224 Chêne-Bougries  
Tél. + fax: 022 349 55 26 agribau@bluewin.ch  
Natel: 079 459 36 81 www.bauduccio.ch



**AMBROSIO S.A.**

**CHAUFFAGE TOUTES ÉNERGIES  
DÉTARTRAGE DE BOUILLEURS**

35, rte de Sous-Moulin  
1225 CHÊNE-BOURG

POMPES À CHALEUR  
PANNEAUX SOLAIRES

Tél. 022 349 85 77  
Fax 022 349 46 28

**berthault immobilier**

un suivi personnalisé pour  
l'achat ou la vente de votre  
bien immobilier

**www.berthault.ch**

0 2 2   3 4 8   6 8   8 8

26 chemin du mont-blanc

1224 chêne-bougries

## Thônex

# De la commune suburbaine à la naissance d'une ville

**D**epuis 1999, date de la dernière révision du Plan directeur communal, le rôle et la place de Thônex au sein du Canton ont fortement évolué. De commune périphérique, en bordure de la frontière nationale, elle s'est transformée en une ville à part entière, formant un territoire de liaison entre les villes d'Annemasse et de Genève. Cette évolution est autant due à la poursuite de l'urbanisation du territoire thônesien qu'à la reconnaissance effective du caractère transfrontalier de l'agglomération genevoise par les acteurs cantonaux et régionaux.

«Le territoire de la commune se situe dans l'aire d'influence de deux agglomérations: Genève et Annemasse», relève Isabel Rochat, conseillère administrative chargée de l'urbanisme. Or, poursuit-elle, «Annemasse, qui se trouve dans une situation de grande proximité avec Thônex, est susceptible de connaître d'importants développements ces prochaines années avec le concept "Etoile Annemasse". Celui-ci doit par conséquent également être incorporé à la planification communale».

«Parallèlement, si Thônex entend garder une identité propre au sein de l'agglomération franco-valdo-genevoise et ne pas exclusivement subir la croissance de ses voisins, insiste la magistrate, notre commune doit impérativement se doter d'une image claire de son visage futur». Du développement des Communaux d'Ambilly à la protection des pénétrantes de verdure et des milieux naturels, en passant par la diminution des nuisances liées au trafic de transit, c'est justement l'image de Thônex, à l'horizon 2020, que le Plan directeur communal 2009 précise. Isabel Rochat estime toutefois, au vu des dernières évolutions de grands projets d'aménagement en cours, que «le document, s'il est capital pour l'avenir de la commune, est peut-être un peu rigide».

### Moins d'habitants aux Communaux d'Ambilly

La révision du plan directeur de 1999 est particulièrement marquée par l'évolution des réflexions menées sur l'aménagement des Communaux d'Ambilly. «L'avant-projet d'aménagement coordonné de Mon-Idée – Communaux d'Ambilly prévoyait la construction de 2500 logements à Thônex et 1500 à Puplinge. Aujourd'hui, si l'urbanisation prévue sur la commune de Puplinge est différée dans le temps, le périmètre des Communaux d'Ambilly a fait l'objet d'un Plan directeur de quartier (PDQ) en 2005. Après de nombreuses discussions et tractations, il a abouti, en 2007, au "PDQ – horizon 15 ans". Ce dernier, élaboré par le Canton en concertation avec la commune de Thônex, ne prévoit plus que la réalisation d'environ 1300 logements sur 15 ans, comme le demandait le Conseil municipal dans sa résolution du 22 février 2005, deux périmètres étant, par ailleurs, réservés pour une urbanisation à plus longue échéance. Ce "PDQ – horizon 15 ans", adopté par le Conseil municipal de Thônex le 24 juin 2008, est à considérer comme un engagement fort liant le Canton à la Commune, même si des améliorations favorables aux habitants – sur lesquelles le Conseil municipal doit encore se prononcer – lui ont encore été apportées dans le cadre du PLQ test por-



**Mailon de la liaison entre Annemasse et Genève, Thônex veut jouer un rôle majeur, choisi et non subi, dans l'aménagement cantonal et régional qui se profile.**

tant sur l'aménagement des premières "pièces urbaines" (voir page 9).

Autre élément majeur de ce nouveau plan directeur: la mobilité et, d'une manière générale, la stratégie de gestion des circulations sur le territoire communal sont en bonne place. Elles reposent largement sur le projet de liaison Cornavin–Eaux-Vives–Annemasse (CEVA). Celui-ci permet, grâce à la mise en souterrain de l'ouvrage, l'aménagement en surface d'une Voie verte offrant à la commune un nouvel axe majeur adapté à la mobilité douce en direction de Genève et d'Annemasse. Cet aménagement sera en outre susceptible, avec la création de nouvelles liaisons, de gommer la séparation de Thônex en deux zones distinctes, de part et d'autre de la rue de Genève notamment, comme c'est le cas aujourd'hui.

Le plan directeur 2009 souligne par ailleurs avec force que la commune, se situant au cœur d'un territoire urbanisé en continu où les échanges quotidiens sont intenses, la prise en compte des différents enjeux à la seule échelle communale ne saurait être suffisante. Au contraire, la gestion des transports, les équipements publics et l'urbanisation doivent nécessairement être considérés sous l'angle intercommunal, tandis que la protection et le renforcement des milieux naturels doivent être planifiés de manière régionale. «En tant que lieu de transition entre espaces urbains et ruraux, notre commune, note Isabel Rochat, a d'ailleurs un rôle majeur».

### Favoriser la mobilité douce

Les stratégies d'organisation territoriale élaborées à l'échelle communale doivent, on l'aura compris,

tenir compte des grands éléments structurant le territoire régional. Ceux-ci sont, outre le centre périphérique d'Annemasse, les trois principaux axes routiers (rue de Genève, route Blanche, axe nord-sud reliant Jussy et Puplinge à Veyrier et Carouge), le réseau ferroviaire (tracé du CEVA), les lignes de tram le long de la rue de Genève ainsi que les deux plateformes d'échanges (rue de Genève et gare CEVA de Chêne-Bourg). Sans oublier les centralités de quartier qui – qu'elles soient existantes (Moillesulaz, Chêne-Bourg) ou futures (Les Communaux d'Ambilly) – doivent être intégrées dans l'ensemble des réflexions.

C'est pour cette raison que la Commune a demandé au Canton, dans le cadre de la révision quadriennale du plan de hiérarchie routière de 2009, d'étudier un certain nombre de modifications. Elle souhaite, par exemple, que le nouvel axe routier devant desservir le PAC MICA, de la route de Jussy à la route de Frontenex, soit classé en catégorie primaire. Ce changement d'affectation permettrait de désengorger la rue de Genève et autoriserait sa transformation en axe secondaire, voire en réseau de quartier, ce qui privilierait la mobilité douce. Parmi les autres modifications souhaitées, on trouve notamment la réalisation d'un nouveau réseau de quartier comprenant l'avenue Adrien-Jeandin (avec un giratoire permettant l'accès à l'autoroute Blanche dans les deux sens), le chemin du Foron et le mail central des Communaux d'Ambilly, mais également le réaménagement de l'avenue de Thônex, entre la route Blanche et la rue de Genève, ainsi que du carrefour entre ladite avenue et la rue François-Jacquier.

F. Montanya

## Trafic: des projets et souhaits précis

Pour mémoire, le plan de hiérarchisation routière, réexaminé tous les quatre ans, classe les différents axes de trafic en trois catégories: le réseau routier primaire destiné au trafic de transit, le réseau routier secondaire affecté aux liaisons interquartiers et le réseau de quartier qui permet une desserte de proximité au sein de ces derniers.

### Communaux d'Ambilly

Le projet Mon-Idée-Communaux d'Ambilly prévoit la réalisation d'un nouveau maillon routier primaire pour assurer la continuité entre la route de Jussy et la route Jean-Jacques Rigaud. Le futur quartier devrait être connecté à cet axe, via un mail central. Au-delà des doutes exprimés par la Commune par rapport à la forme de ce réseau de desserte, cette dernière souhaite que tout trafic de transit soit évité sur cet axe en adoptant un principe de discontinuité du trafic automobile.

### Rue de Genève/rue François-Jacquier

Considérant le développement du réseau de tram sur la rue de Genève et afin d'être cohérent avec l'axe primaire Nord-Sud passant par la rue François-Jacquier, la capacité de ce carrefour doit être amélioré. Cela nécessite un réaménagement complet du carrefour en recourant notamment à des gabarits limités autorisant le passage des seules voitures.

### Avenue de Thônex/Route Blanche

Pour améliorer l'accès au réseau autoroutier de contournement de l'agglomération et éviter la diffusion du trafic sur les rues qui ne sont pas adaptées pour un tel trafic, une nouvelle jonction autoroutière est nécessaire. La création de cette jonction se fera sur l'avenue de Thônex, avec la mise en place d'un carrefour permettant un accès dans les deux sens à l'autoroute, à un endroit qui n'est pas encore défini.

### Créer des Park and Ride adaptés aux besoins

La création de Park and Ride (P+R) à proximité des arrêts des lignes principales des TPG et en amont des zones habitées est indispensable pour compléter l'offre de transport, puisqu'il est prévu de privilégier la desserte du territoire communal par les transports publics. Dans ce contexte, la Commune encourage la suréléva-

tion du P+R de Sous-Moulin, afin d'en doubler la capacité actuelle. Elle soutient également l'étude d'un P+R proche de Mon-Idée, desservi par la ligne 9 prolongée jusqu'aux Communaux d'Ambilly et accessible aux véhicules par la route de Jussy. Ce P+R pourrait avantageusement compléter celui de Moillesulaz et ainsi éviter aux automobilistes d'emprunter le chemin du Foron. Par ailleurs, Thônex souhaite que la capacité du P+R de la future gare CEVA de Chêne-Bourg soit limitée à une centaine de places, afin de lui garder un rôle de stationnement de proximité.

### Les Communaux d'Ambilly aujourd'hui

À ce jour, le projet de "pièces urbaines" de l'atelier Bonnet, soumis à la commission Urbanisme du Conseil municipal le 2 juin dernier, diffère quelque peu du Plan localisé de quartier prévu en raison des améliorations qui lui ont été apportées. «Ce projet, explique Isabel Rochat, nous permet de gagner une meilleure cohérence urbanistique et un important espace de verdure sans pour autant augmenter la densification globale du projet de base».

«Cette modification nous offre surtout, insiste la magistrate, la possibilité d'aménager, dans cette zone devenue non constructible de manière pérenne (soit bien au-delà des 15 ans initialement prévus dans le Plan directeur de quartier), un parc qui règle définitivement la question de la transition entre la partie bâtie des Communaux et la zone villas». Ces changements entraînant parallèlement une diminution de la circulation de desserte des pièces urbaines (notamment de celle du grand parking situé sous le mail central) et donc de ses nuisances, «c'est, relève la magistrate, un véritable gain, en termes de convivialité et de qualité de vie, pour les futurs habitants, mais également pour tous ceux qui vivent déjà à proximité de ce périmètre».

Sur la base des remarques faites par la commission de l'urbanisme de la Commune, le Canton – qui a, par ailleurs, décidé de joindre à ce PLQ test celui portant sur le réseau routier cantonal qui lui est lié – a fait parvenir, fin juillet, le PLQ amendé et son dossier technique à la Mairie de Thônex. C'est donc sur ce PLQ global que le Conseil municipal devra se prononcer, vraisemblablement vers la fin de l'année.

F. Montanya

# Route de Sous-Moulin: sécurité en péril

L'association de Sous-Moulin (ASM) défend la qualité de vie et les intérêts des habitants dans le secteur entourant le Centre sportif de Sous-Moulin, délimité par l'avenue de Thônex, l'avenue Petit-Senn et la route de Sous-Moulin. Elle veille toutefois à envisager les problèmes et leurs solutions dans un esprit d'ouverture et de respect de l'intérêt général. Ainsi, par exemple, elle est membre collectif de l'association de défense des Communaux d'Ambilly et des espaces verts à Thônex et zones limitrophes (ADCA). Les Communaux d'Ambilly ne font pas partie de son secteur, ils sont situés dans le nord de la Commune, mais l'ASM est très attentive à cette particularité géographique de Thônex, coupée en deux par la rue de Genève et aussi par la route Blanche, et à tous les problèmes de communication et de circulation dans le sens nord-sud. Et on ne saurait oublier le sens est-ouest. Un membre du comité de l'ASM est aussi membre du comité d'Alp-rail, association lémanique pour la promotion du rail, sans laquelle on ne parlerait pas aujourd'hui du CEVA, la liaison ferroviaire Cornavin – la Praille – les Eaux-Vives – Chêne-Bourg – Annemasse, l'un des maillons importants du réseau régional et interfrontalier de communication qu'il faut réaliser au plus vite.

Mais les projets d'avenir concernant l'agglomération franco-valdo-genevoise ne doivent pas être un prétexte à l'immobilisme dans l'immédiat. Aujourd'hui, l'ASM veut attirer l'attention sur l'état préoccupant de la route de Sous-Moulin, de plus en plus dangereuse à cause de l'accroissement du trafic et de la densification de l'habitat. Sans oublier deux pièces de l'échiquier, un important Centre sportif et un parc-relais qui devrait prochainement doubler de volume. Encore une fois, il ne s'agit pas pour l'ASM de ne s'occuper que de la qui-



La route de Sous-Moulin un matin calme d'août.

tude des riverains. Non, il s'agit de la sécurité générale, des piétons, des deux-roues, des automobilistes, des conducteurs et usagers des transports publics qui sillonnent cet axe routier. Les nombreux débouchés de chemins privés sont dangereux pour tout le monde, pour l'automobiliste qui sort de sa propriété, pour l'écolier à pied ou à vélo, pour tous les usagers en transit.

Entre 2004 et 2006, l'ASM a pris contact à plusieurs reprises avec l'office cantonal responsable de la circulation. Le seul résultat obtenu, sur la dizaine de propositions avancées, ce sont les panneaux d'interdiction de doubler. C'est trop peu. Toutefois, entre

2007 et 2009, deux signes encourageants sont apparus. Tout d'abord le plan directeur des chemins pour piétons adopté en 2007 par les communes de Chêne-Bourg et de Thônex et approuvé par le Conseil d'Etat. L'ASM avait été consultée en 2005 par le bureau Urbaplan, auteur de ce plan où nos huit propositions sont retenues. Deuxième signe positif: le plan directeur communal de Thônex adopté par la Commune et approuvé par l'Etat en cette année 2009. Ce document reprend un grand nombre des remarques du rapport Urbaplan. La route de Sous-Moulin y est mentionnée à plusieurs reprises comme un "point noir". Cette route fait partie du réseau cantonal secondaire, destiné aux liaisons interquartiers et le trafic de transit y est indésirable (pages 94 et 108 du plan directeur). L'aménagement de l'accès au Centre sportif n'est pas satisfaisant (p. 108 dudit document).

Malheureusement, rien ne bouge concrètement. C'est pourquoi l'ASM a décidé, dans sa séance de comité du 3 juillet, de réactiver ce dossier. Le 30 juillet, deux membres du comité ont rencontré à la mairie de Thônex le responsable du service technique. Cet entretien, fructueux, laisse espérer qu'une collaboration entre l'association et les communes de Thônex et de Chêne-Bourg permette d'accélérer la recherche de solutions et la réalisation d'aménagements assurant davantage de sécurité pour toutes les personnes qui fréquentent ce secteur.

Le comité de l'Association de Sous-Moulin

**Pour tout contact (réactions, adhésions...):**  
Association de Sous-Moulin  
CP 207 – 1226 Thônex

# Vicissitudes le long d'un paisible chemin!

**L**e chemin du Foron a autrefois été dénommé le chemin des Crottes, allusion à la boue car non goudronné; à l'époque, les crottes de chiens ne défrayaient pas la chronique!

Autre chronique de cette époque, c'est sur ce chemin que fut arrêté, en 1918, Benito Mussolini, qui venait de franchir clandestinement le Foron pour trouver un travail de maçon (saisonnier).

Mais aujourd'hui, sur ce chemin, sont branchés de nombreux tronçons perpendiculaires en face du Cycle d'orientation. Trois d'entre eux comptent 36 propriétés + 5 en construction, le tout ayant à disposition 6 numéros, auxquels on ajoute des lettres pour éviter l'embouillage et ménager la santé du facteur!

C'est dans sa grande bonté et son souci démocratique que le Conseil administratif de Thônenx a convoqué les habitants dudit chemin pour leur demander

de choisir des dénominations pour remplacer des lettres de l'alphabet bien mordorées! Il fallait oser se confronter au verdict populaire, donc à moult propositions.

Il convient d'ajouter que cette modification a été imposée par l'Etat et son Service de la mensuration officielle.

Lors d'un débat serein, les lieux-dits, préconisés pour préserver l'histoire, ont été balayés par l'assemblée. Il faut dire que, dans le quartier, nous n'avions pas donné l'exemple, entre les oiseaux et les arbres fruitiers. Il manquait les animaux non volants et plus ou moins aquatiques, à cause du Foron.

Il a suffi alors que certains riverains aient vu ou aperçu castors et salamandres (pas en cuisine!), pour que mammifères et batraciens entrent dans l'histoire de Thônenx.

C'est tant mieux et plus poétique que le nom d'un ancien Maire, dont les

mérites sont parfois difficiles à évaluer par le citoyen lambda.

Le troisième chemin à sortir du Foron a choisi un nom qui n'a rien à voir avec le règne animal, tout en restant proche de la nature. Ce sera le chemin

Emile Bressler, en hommage à l'un des plus importants peintres genevois du 20<sup>e</sup> siècle, qui a vécu une partie de sa vie à Thônenx où il est décédé le 20 août 1966 et y repose.

Jean-Pierre Chenu

Henri Lucien, dit Emile Bressler, est né à Genève le 17 février 1886, sous le toit familial, la villa "l'Oasis" au 10 chemin des Pléiades. En 1920, il décide de s'installer avec son épouse, Blanche, aquarelliste, à Vernaz, commune de Gaillard, au 18, chemin du Crest-de-Vaulx. Dès 1923, il va et vient en France surtout, Bretagne, Provence, Paris, et en Europe. En 1929, naissance de sa fille Madeleine, qui décèdera tragiquement par noyade à Ibiza, il y a 3 ans. Il revient de France en 1944 et acquiert une maison au 32, chemin du Bois-des-Arts à Thônenx. C'est là qu'il meurt le 20 août 1966.

Emile Bressler a étudié au Collège, puis 3 ans aux Beaux Arts, où il aura entre autres pour maître, Léon Gaud. C'est en 1910 qu'il commence à être connu et reconnu, puisqu'il obtient le prix Diday. C'est le début d'une carrière, et il exposera ensuite au Musée Rath, à l'Athénée, à la Galerie Moos, puis en Allemagne, à Zurich, etc.

Son œuvre est estimée à plus de huit cents toiles, présentes tant dans les musées que chez les collectionneurs.

J.-P. Ch.

Publicité

**escaliers**

**menuiserie**

**charpente**

**habitations bois**

**transformations**

**restaurations - réparations**

**Entreprise Duret sa**

Fondée en 1871

107, avenue de Thônenx  
1231 Villette Genève  
Téléphone 022 703 40 90  
Fax 022 703 40 98  
duret.sa@duret.ch



**- DE SIEBENTHAL Régis -**

**CARRELAGES**

**REVÊTEMENTS**

**MAÇONNERIE**

*Maîtrise fédérale*

CH. DE LA PALLANTERIE 7 • 1252 MEINIER  
E-mail: desiebenthal.carrelage@bluewin.ch  
Tél. 022 860 21 70 • NATEL 079 220 15 08

## PRESSING DU VIEUX-CHÊNE

Alain FROSSARD et sa collaboratrice Fatima sont à votre entière disposition pour:

- Pressing
- Blanchisserie
- Retouches
- Rideaux – voilages
- Tapis
- Daim – cuir – fourrures

Travail artisanal soigné effectué par des professionnels

Du lundi au vendredi  
de 7 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h 30

1, rue de Genève (face au cinéma Forum)  
Tél. 022 348 25 00 – 1225 Chêne-Bourg



**AKITA**

Avec ces prix là, les pâquerettes n'ont qu'à bien se tenir !...

**Model 47 H**  
Moteur Honda 4,5 CV  
Coupe 47 cm ~~720.-~~  
net **630.-**

Version tractée ~~840.-~~  
net **730.-**

**Chalut Green Service sa**  
Votre partenaire espaces verts  
... et ses agents régionaux

1254 JUSSY Rte du Petit-Lullier Tél. 022 759 91 91  
1295 MIES Rte de la Gare 24 Tél. 022 755 60 22

# De la Sécurité à la Police municipale

*En vertu de la Loi sur la police adoptée par le Grand Conseil le 20 février 2009, les Services de sécurité municipale se transformeront en Police municipale dès le 1<sup>er</sup> janvier prochain. A cette date, en effet, devrait entrer en vigueur le règlement d'application de la loi dont certains points sont encore en discussion. Ce nouveau cadre législatif se traduira non seulement par une augmentation des prérogatives – et donc des tâches effectuées jusqu'à ce jour par les Agents de Sécurité Municipale (ASM) – mais également, selon la situation des communes et les horaires de présence sur le terrain assurés, par une hausse des charges de fonctionnement. L'impact de ce changement n'a ainsi pas la même portée dans les trois communes chênoises. Chêne-Bougeries, commune*

*résidentielle, voire Chêne-Bourg, dont l'aspect urbain se précise, ont surtout à faire face, plus qu'à des problèmes de délinquance, à des actes d'incivilité, souvent imputables à quelques dizaines de jeunes en difficulté. A Thônex, en revanche, dont le statut de commune suburbaine évolue vers celui de ville-frontière émergente, la situation est différente. Il s'agit pour les Autorités communales de gérer, au-delà des problèmes d'incivilité, de réelles difficultés de sécurité publique avec des tentatives de vols, des vols et des agressions; des actes commis la plupart du temps par des jeunes adultes ou des adultes confirmés qui, après leurs méfaits et quel que soit leur lieu de résidence, disparaissent de l'autre côté de la frontière.*

## Chêne-Bougeries

### «Le problème n'est pas la sécurité mais le sentiment d'insécurité»

**C**hêne-Bougeries dispose de trois agents, chef de poste compris, et d'une secrétaire administrative à 70% et la Commune – qui avait passé, en mai 2007, un accord de collaboration avec Cologny n'entend pas augmenter ses effectifs, à l'exception de l'éventuelle embauche, «en temps voulu», d'un(e) coordinateur(trice) pour les questions de sécurité et de prévention au sens large du terme. «Pour l'instant, note le Conseil administratif, nous attendons les conclusions de la société spécialisée TC Consult que la commune a mandatée afin qu'elle effectue un état des lieux et identifie les améliorations possibles, y compris sur la question de la collaboration intercommunale à laquelle Chêne-Bougeries est toujours prête à participer».

#### Un effectif adapté aux besoins

«Le rôle premier d'une police municipale est d'être sur le terrain et notre objectif consiste à renforcer cette présence et cette visibilité comme nous le faisons, depuis juin 2006, en ayant recours aux services d'une société privée de surveillance», relève le Conseiller administratif Emile Biedermann. «Il s'agit toutefois, poursuit-il, de prendre en compte nos moyens mais surtout nos problèmes qui restent mineurs en comparaison de ceux d'autres communes. A ce jour, nous avons certes des actes d'incivilité – auxquels nous répondons, en premier lieu, par des mesures de prévention, notamment avec notre programme "Responsabilités citoyennes" et les travailleurs sociaux hors murs (TSHM) – mais nous ne constatons pas, au vu des chiffres que nous communiquons régulièrement la gendarmerie, d'aggravation notoire de l'insécurité sur le territoire communal. Il ne faut pas confondre insécurité et sentiment d'insécurité», insiste-t-il.

Avec ses trois agents, ce qui deviendra la future police municipale de Chêne-Bougeries sillonne le territoire communal, du lundi au vendredi, de 7 h à 18 h et, deux fois par semaine, les mercredis et vendredis, de 18 h à 20 h 30. «Cette présence, poursuit le magistrat, est complétée par une bonne collaboration avec les gendarmes du poste de Chêne, ainsi que par les rondes effectuées tous les jours par une société privée, de 21 h 30 à 3 h du matin, notamment dans les secteurs de Conches, de la



Pour lutter contre les dégradations qui, comme les graffitis sauvages, peuvent créer un sentiment d'insécurité, Chêne-Bougeries veut inciter les propriétaires privés à les faire enlever en prenant en charge la moitié des frais du premier nettoyage.

Gradelle et du Pont-de-Ville, ainsi que dans les préaux et alentours du centre commercial du chemin De-La-Montagne». Il est, par ailleurs, à noter que la commune a instauré des partenariats avec les régies recourant à des services de surveillance privés, afin de se coordonner et d'éviter ainsi les doublons.

Le Conseil administratif prête également une attention toute particulière aux tags et graffitis, qui, «selon les endroits, le long de la voie ferroviaire par exemple, peuvent générer un sentiment d'insécurité». Elle agit ainsi sur deux plans: d'une part, les dégradations effectuées sur des bâtiments publics sont immédiatement enlevées par une société spécialisée; d'autre part, la commune proposera bientôt aux propriétaires privés de prendre en charge la moitié des premiers frais de nettoyage si ces derniers contractent une assurance couvrant ce genre de dommages.

#### Un transfert de charges de plus

«Les possibilités financières d'une commune étant limitées, résume le maire Francis Walpen, nous devons travailler en partenariat avec toutes les personnes et entités susceptibles d'accroître le sentiment de sécurité sans trop augmenter nos coûts fixes. Car, dans ce dossier, le Canton a transféré aux communes les charges mais, une fois de plus, pas réellement les compétences». Plus qu'une lacune, c'est, pour notre interlocuteur, le défaut majeur de la nouvelle Loi sur la police municipale. «Nous pensons, par exemple, relève Francis Walpen, que certaines prestations pourraient être assurées par des assistants de sécurité en uniforme – qui n'auraient pas le statut et la formation de policiers – voire par des agents de civilité auxquels, après une première expérience très concluante, nous avons dû renoncer, faute de candidats présentant le profil souhaité».

F. Montanya

## Chêne-Bourg

# Privilégier la prévention sans laxisme ni angélisme



En attendant de présenter son concept sur la sécurité au Conseil municipal, Chêne-Bourg privilégie la prévention et les mesures simples comme la fermeture des préaux en dehors des horaires scolaires pour qu'ils ne deviennent pas des lieux de rassemblement ou la réfection de son réseau d'éclairage public.

**E**n octobre 2007, le Conseil municipal acceptait une motion demandant au Conseil administratif de «lancer une étude pour recenser les lieux sensibles de la commune; de procéder à la fermeture des préaux pendant les horaires scolaires; de proposer un concept de vidéosurveillance dans les préaux, parcs publics et zones identifiées comme à risque et d'effectuer un état des lieux des éclairages publics, afin de les améliorer, voire de les renforcer le cas échéant. «En cette rentrée 2009, relève Beatriz de Candolle, Conseillère administrative en charge de la sécurité, deux de ces points ont déjà été traités par la Commune: la fermeture des préaux et la question de l'éclairage public (avec un audit SIG et l'établissement d'un plan de modification progressive des installations qu'illustrent les travaux menés rue du Gothard). Les deux autres, notamment l'épineuse question des caméras de surveillance, poursuit-elle, seront intégrés dans le projet de politique de sécurité communale que présentera le Conseil administratif devant le Conseil municipal à l'automne». Non sans ajouter qu'«accroître la présence et la visibilité des forces de l'ordre communales impliquerait de nouvelles embauches (qu'elle ne juge pas nécessaires en l'état) et, donc, une augmentation de budget incompatible avec la maîtrise des dépenses exigée par l'évolution de la situation financière de la commune».

«Actuellement, explique, dans ses nouveaux locaux du Chalet Floraire, le brigadier et chef de poste Roland Eggenschwiler, nous patrouillons régulièrement sur le territoire communal de 7 h 30 à

20 h et de 18 h à 22 h le vendredi, tout en effectuant, une fois à deux fois par semaine, de manière aléatoire, une ronde de 18 h à 22 h». Une société de sécurité privée complète ce dispositif en contrôlant les préaux, les parcs et les deux parkings de la commune tout au long de la semaine. Tout en menant des rondes «classiques» sur l'ensemble du territoire de la commune pendant les périodes horaires non couvertes par la police municipale.

#### Pas d'apport de délinquance extérieure aux Trois-Chêne

D'ores et déjà, la magistrate précise que les études menées «démentent sans doute possible une rumeur persistante selon laquelle les problèmes de sécurité seraient dus à la venue de personnes, notamment des jeunes, extérieurs à la commune».

Les contrôles effectués, de janvier à mai dernier, sur l'ensemble des Trois-Chêne démontrent en effet que 85% des jeunes interpellés résident dans les Trois-Chêne ou à Puplinge.

«Il n'en reste pas moins, poursuit la magistrate, que la présence de groupes, comme à la place Favre, réunissant entre cinq et dix jeunes, génère au sein de la population un sentiment d'insécurité, car l'effet «bandes» fait peur. Cette impression est toutefois davantage liée à des incivilités de comportement qu'à un réel problème de sécurité publique». C'est également ce que démontre le nombre de cambriolages recensés sur la commune qui, d'une année à l'autre, reste stable. Le premier objectif assigné à la future police municipale de Chêne-Bourg est donc

d'être présente sur le terrain et de continuer à mener (comme les ASM le font depuis plusieurs années) des actions de prévention, en lien avec l'ilot de la gendarmerie et les TSHM des Trois-Chêne.

#### La proximité permet la prévention

«Ces différents intervenants ont pour principal atout d'effectuer un travail de proximité reposant sur des liens tissés de longue date. Ce n'est qu'en dernier recours, insiste Beatriz de Candolle, que la prévention doit faire place à la sanction». Elle estime en effet que, «dans la majorité des cas, il est souvent plus efficace d'occuper les jeunes qui traînent parce qu'ils sont désœuvrés en leur offrant la possibilité de s'investir dans un projet»: les activités créatrices sont ainsi privilégiées depuis plusieurs années par Chêne-Bourg.

Par la décoration d'éléments, à la base peu esthétiques, la Commune y a gagné, au fil des ans, un aspect chatoyant mais également en propreté. «La saleté, au même titre qu'un mauvais éclairage, est un des éléments alimentant le sentiment d'insécurité», souligne notre interlocutrice. Elle ajoute que «ces créations, disséminées en plusieurs endroits du territoire communal et respectées par les jeunes, échappent non seulement aux déprédatations mais constituent peu à peu un environnement visuel cohérent». La récente mise en place d'un atelier de graphs avec «cinq jeunes perturbateurs» qui, encadrés par les TSHM, réalisent une fresque à l'avenue Mirany s'inscrit dans cette continuité.

F. Montanya

## Thônex

# Les problèmes d'ordre public d'une ville-frontière

**L**a sécurité municipale de Thônex a vécu depuis plusieurs années une succession de périodes difficiles marquées autant par des problèmes internes que par des divergences de vue sur la manière de mener à bien les tâches incombant à ce service. Aussi le Conseil administratif, après avoir tenté, à plusieurs reprises, une médiation, a pris acte de la démission de la majorité des personnes en poste et a décidé de profiter de la nouvelle Loi sur la police pour réorganiser sa future police municipale. «Début 2010, avec un chef de poste et cinq policiers municipaux, renforcés dans leur travail par une responsable administrative, un poste créé il y a plusieurs années déjà, nos effectifs seront au complet puisque nous n'envisageons pas, pour l'instant, la création de postes supplémentaires», relève Claude Détruche, le Conseiller administratif en charge des questions de sécurité.

## «Il n'y a pas de solutions miracle»

Avec l'arrivée d'un nouveau chef de poste (qui a pris ses fonctions le 3 août) et les possibilités offertes par la nouvelle loi, c'est pour la Commune l'occasion de faire table rase du passé et de se doter d'une Police municipale adaptée aux besoins d'une ville de 14 000 habitants. «Il faut toutefois bien être conscient que si la sécurité est un problème majeur pour Thônex, il n'y a pas, en la matière, de solutions miracles», explique Claude Détruche. Afin de lutter contre la recrudescence des dépôts sauvages nocturnes, la Commune avait par exemple mandaté une société privée pour effectuer, sur trois week-ends, une surveillance de ses déchetteries. Sans résultat: «les dépôts ont continué, note le magistrat, sans que personne n'ait été repéré en infraction; les gens se sont rendus dans les différentes déchetteries en dehors des rondes... Pour être efficace, poursuit-il, il faut être là au bon endroit et au bon moment». La remarque est valable pour l'ensemble des problèmes de sécurité rencontrés par Thônex.

## Renforcer la présence, raccourcir les temps d'intervention

Des trois communes chênoises, Thônex est, en effet, celle qui connaît le plus de problèmes de sécurité publique. Cette situation tient autant, sinon plus, à sa proximité avec la frontière qu'à son statut de ville suburbaine. «La tendance générale est d'avoir, toutes forces confondues, plus de gens sur le terrain. C'est là une tâche d'agglomération et le renforcement de la collaboration intercommunale – qui est inéluctable – n'y suffira pas», note le magistrat. «La gendarmerie – dont les effectifs sont nettement insuffisants –, les garde-frontières mais également la brigade des stupéfiants et celle des mineurs jouent déjà un rôle central dans la lutte menée contre l'insécurité à Thônex. Celui-ci devra être accru tout comme la collaboration avec leurs homologues français, car il est aujourd'hui impératif, souligne Claude Détruche, de raccourcir les délais d'intervention mais également d'avoir suffisamment de forces disponibles pour mener, le cas échéant, différentes opérations dans des laps de temps relativement courts et ce, des deux côtés de la frontière».



Commune suburbaine devenue ville-frontière, Thônex ne pourra régler ses problèmes d'ordre public qu'en renforçant et multipliant les collaborations avec les autres communes, le Canton et les communes françaises voisines.

Parallèlement aux réunions tenues mensuellement avec la police cantonale, Thônex a également pris l'initiative de créer une structure d'échanges et de coordination avec la police municipale et les TSHM de Gaillard. Avec un effectif idéal de six agents, le service de Sécurité municipale assure, en temps normal, une présence sur le terrain du lundi au samedi de 7 h 30 à 20 h et, une à deux fois par semaine, des patrouilles à pied jusqu'à 22 h, voire 24 h, dans le cadre de certaines manifestations. Ici, comme dans les autres communes chênoises, en dehors de ces plages horaires, c'est une société de police privée qui prend le relais. Ses agents patrouillent de manière géographiquement alternée par équipe de deux, dès 22 h et jusqu'en début de matinée.

## La vidéosurveillance, un élément parmi d'autres

Par ailleurs, la pose de caméras de surveillance dans les sites publics les plus exposés, plusieurs fois abordée par les conseillers municipaux, reste

un sujet complexe (implantation, choix du système, mise en place, coût, efficacité, cadre juridique, etc.). C'est à toutes ces questions que le Conseil administratif répondra en présentant devant le Conseil municipal les conclusions des études réalisées à la demande de ce dernier, ainsi que ses propositions en la matière dans le courant de l'automne. «Le coût d'acquisition et de fonctionnement de ce genre d'installation – qui pourrait notamment avoir un effet dissuasif sur les nombreuses dépréciations que nous subissons (abribus, éclairages au sol, etc.) – varie fortement en fonction de la technique choisie et du nombre de caméras posées», relève Claude Détruche. «S'il est vrai que les actes de vandalisme que nous subissons coûtent très cher à la Commune, il n'en faudra pas moins se livrer à une pesée des intérêts en jeu et des prestations voulues avant de trancher. La vidéosurveillance ne résoudra pas tout; elle n'est qu'un des nombreux éléments à prendre en compte», conclut notre interlocuteur.

F. Montanya

# Il est temps de choisir Un Grand Conseil de gauche

*Les candidats socialistes des Trois-Chêne pour vous représenter*

**Charles Beer**[www.charlesbeer.ch](http://www.charlesbeer.ch)

47 ans  
Chêne-Bourg  
Conseiller d'État

**Candidat au Grand Conseil  
et au Conseil d'État**

**Quel avenir pour Genève?  
Il est temps de choisir  
L'éducation et la culture**

**Marion Sobanek**[marion.sobanek@ps-ge.ch](mailto:marion.sobanek@ps-ge.ch)

54 ans  
Chêne-Bougeries

Enseignante  
Présidente du Conseil municipal  
**Candidate au Grand Conseil**

**Christine Serdaly Morgan**[christine.serdaly-morgan@ps-ge.ch](mailto:christine.serdaly-morgan@ps-ge.ch)

45 ans  
Chêne-Bougeries

Secrétaire générale adjointe,  
Fédération genevoise des EMS  
**Candidate au Grand Conseil**

**11 octobre: élection du Grand Conseil - Les Socialistes, liste n°3**  
**15 novembre: élection du Conseil d'Etat - Charles Beer et Véronique Pürro**  
[www.ps-ge.ch](http://www.ps-ge.ch)



**Les 5 candidats thônenisiens méritent votre confiance. Soutenez-les et votez pour eux !**

**ROCHAT Isabel**

Conseillère administrative, plusieurs fois Maire de Thônenex  
[www.isabelrochat.ch](http://www.isabelrochat.ch)

*Pour Genève, je veux la liberté d'entreprendre.*

*Pour Genève, je rêve que nous reprenions confiance en l'extraordinaire force créatrice et novatrice qui anime notre canton depuis toujours.*

**BENE Jacques**

Economiste, chef d'entreprise

*Pour Genève, je veux défendre son développement dans le respect et la responsabilisation des individus et des PME, qui sont le cœur de notre société, tout en préservant nos atouts, notre qualité de vie et notre environnement.*

**SINGH Ashwani**

Conseiller municipal, ingénieur EPFL,  
conseiller d'entreprise  
[www.apexserv.com/asingh](http://www.apexserv.com/asingh)

*Pour Genève, je veux des objectifs ambitieux et que tout soit mis en œuvre pour les atteindre !*

*Pour Genève, je rêve d'une ville dynamique, ouverte sur le monde, qui a confiance en elle et en l'avenir !*

**SLATKINE Ivan**

Député, chef de groupe, éditeur  
[www.slatkine.com](http://www.slatkine.com)

*Pour Genève, je veux une meilleure gestion des deniers publics pour préserver les générations futures.*

**UEHLINGER Pascal**

Conseiller municipal, conseiller en assurances

*Pour Genève, je veux une sécurité accrue pour tous les résidents genevois.*

*Pour Genève, je rêve d'une Genève alimentée exclusivement par des énergies renouvelables.*

**Elections du Grand Conseil du 11 octobre 2009**



# Bienvenue au temple de Chêne!

**H**abiter en ville – c'est ce que nous vivons au quotidien dans les Trois-Chêne. Vivre dans son propre appartement mais partager la vie publique avec tous ceux qui vivent alentour. Partager la vie dans les magasins, les restaurants, les moyens de transport public, les terrains de sport et les lieux de culture, ainsi que dans les cabinets médicaux. La cité nous entoure et nous faisons partie d'elle.

Mais, il y a deux siècles, cette région était encore presque complètement inoccupée. Depuis là, le territoire de nos communes a profondément changé de visage. Le premier bâtiment public dans cette région était le Temple de Chêne, témoignage de la Réforme et consacré à la rencontre avec notre être intérieur et avec le message de Dieu qui crée, sauve et sanctifie la vie. Quelle vision profonde a habité les bâtisseurs de ce Temple! Ils ont voulu faire de ce lieu un point de rencontre où Dieu nous attend malgré nos échecs et notre petitesse et vers lequel nous pouvons toujours nous tourner et trouver refuge dans l'Éternel.

Au temps de sa construction, il y a 250 ans, le Temple de Chêne était entouré par des champs, tandis qu'aujourd'hui il n'est pas seulement au milieu du village mais encerclé par la ville. Vis-à-vis de la Mairie et de la salle communale, dans le voisinage des Cliniques, des magasins, des restaurants, des villas et appartements privés, au bord de la route de Genève, il est jour et nuit entouré par les bruits de moteurs.

Malgré ce voisinage aussi animé, le parvis du Temple nous incite à nous arrêter. Et, le Temple même, nous inspire à diriger notre attention ailleurs que sur nos obligations professionnelles ou privées, parce qu'au-delà de notre travail et de nos loisirs, de notre commerce et de notre partage, il existe un but supérieur. Dieu nous encourage à sortir de nos propres intérêts individuels. Ici, nous pouvons découvrir un mes-



sage qui nous permet d'avancer malgré un passé mal géré: de reconnaître notre nudité devant Dieu et de nous laisser toucher par sa présence bénissante, de redécouvrir la simplicité de son Évangile et finalement d'accepter son encouragement à lutter dans notre vie quotidienne pour la justice, de partager nos biens et d'essayer de construire la vie et la société dans cette région et la vie de la fraternité chrétienne autour de ce globe non pas seulement selon nos propres idées et nécessités, mais selon Sa volonté divine, qui dépasse les frontières et les continents.

La bible nous le rappelle: «Nous n'avons pas ici-bas de cité qui dure toujours; nous cherchons la cité qui est à venir.» (Epître aux Hébreux 13,14) Cette phrase était adressée aux anciens juifs (donc les «hébreux»)

qui avaient découvert le Christ comme Seigneur et qui s'étaient convertis. Comme chrétiens, ils étaient menacés de persécution au sein de l'Empire Romain. Leur vie étant constamment menacée, ils se tournaient vers l'Éternel.

Tandis que nous, aujourd'hui et ici en Suisse, nous vivons dans un contexte pacifique et nous sommes libres de découvrir et de cultiver de

bonnes relations avec nos voisins juifs ainsi que chrétiens, musulmans ou bouddhistes. Mais quelle que soit la région à laquelle nous appartenons, c'est cette recherche quotidienne, qui devrait être le fond de notre spiritualité: redécouvrir la dimension éternelle qui nous dépasse, et qui devrait être le moteur de notre éthique. Comme le cimetière derrière le Temple nous offre un refuge pour nos propres émotions vis-à-vis de la pérennité de notre vie humaine, le Temple nous encourage à ne pas nous accrocher à la surface des choses mais à plonger profondément dans la réalité spirituelle; acceptons aujourd'hui cette invitation du Temple de Chêne à nous arrêter dans notre quotidien et à redécouvrir la présence de l'Éternel dans notre propre vie. Il veut nous toucher et nous préparer pour son avenir.

Autour de ce Temple et du Centre paroissial de Chêne-Bourg, nous sommes invités à partager cette recherche spirituelle avec des paroisiens et paroissiennes de tous les âges. Soyez bienvenus à rejoindre nos programmes: l'éveil à la foi, le catéchisme, les groupes de prière (lundi, mardi, jeudi), les Cultes du Dimanche, les concerts instrumentaux et vocaux, la Chorale (tous les jeudis!). Découvrez des trésors dans notre cave aux «petits bonheurs» (deuxième main) ou demandez un entretien avec un des pasteur(e)s. Nous nous réjouissons de faire votre connaissance!

Donata Doerfel,  
pasteure

Publicité

## Le Docteur Emmanuelle DALLON Le Docteur Amélie CHOLLET-JANIN

**Spécialistes FMH en Médecine Interne  
Anciennes Cheffes de Clinique des HUG**

ont le plaisir de vous annoncer la reprise du

## CABINET DE MÉDECINE INTERNE

du Docteur Righetti, dès le 1<sup>er</sup> septembre 2009

4, place de l'Etrier  
1224 Chêne-Bougeries

Bus 9 (arrêt ch. de l'Eperon)  
Tél. 022 348 53 62

## Evénements

### Conférence tous âges (à partir de 15 ans): Engagement pour la paix

Le mardi 29 septembre 2009, de 18 h à 20 h, au Centre paroissial de Chêne, témoignage de Joëlle Saugy (étudiante à Lausanne) qui s'est rendue à Hébron et à Yanoun, en Palestine, d'avril à août 2009 comme «Observatrice de la Paix» dans le cadre du Programme oecuménique d'accompagnement en Palestine et Israël (EAPPI), lancé en 2003 par le Conseil oecuménique des Eglises. Vous pouvez consulter ses articles sur son blog: <http://johebron09.blogspot.com>

### Culte télévisé

Le dimanche 27 septembre, à 10 h, au Temple de Chêne:  
Culte avec la participation des Aumôneries.  
Assistance présente obligatoirement à 9 h 30 pour le raccord télévisé.

# Les Verts de Chêne-Bourg

AU GRAND CONSEIL 2009-2013



Morgane Gauthier

&

Magali Origa

Vous êtes pour des solutions  
réalistes et durables?



100 propositions pour sortir de la crise sur

<http://100propositions.blog.tdg.ch>  
[www.verts-ge.ch](http://www.verts-ge.ch)

Les résidants, la direction et le personnel ont le plaisir de vous annoncer la vente annuelle du

## Foyer du Vallon

*EMS pour personnes âgées aveugles ou malvoyantes – 16, route du Vallon – 1224 Chêne-Bougeries*

**le mercredi 7 octobre 2009 de 10 h à 18 h**



Tous les stands traditionnels, dont certains très alléchants, vous attendent ainsi que des surprises et même de bonnes affaires.

Un marché, des fleurs, des fruits... sans oublier le beau stand confectionné et garni par les pensionnaires ainsi que l'espace "Brocante", "la Farfouille" stand d'habits de 2<sup>e</sup> main et la caverne d'Ali Baba.

D'ores et déjà, vous pouvez vous réjouir d'un jour sans cuisiner. Deux possibilités vous sont proposées: le repas-menu (2 services dès 11 h 30) ou la raclette, servie dès 11 h. Il est prudent de réserver votre table.

Ou, si vous préférez, un grand buffet salé-sucré à l'emporter.

Petites ou grandes tables; venez en famille, entraînez vos amis. Même les personnes seules trouveront de la compagnie, les Chênois sont accueillants. Le pétillant bar à champagne, premier lieu de rendez-vous. Pour vous mettre

en appétit, une visite à travers les différents stands s'impose. Ils vous réservent d'agréables surprises.

Ce mercredi vous offre également l'occasion de rencontrer nos autorités actuelles et passées, toujours si chaleureusement présentes et de retrouver des camarades de jeunesse perdus de vue.

D'avance, soyez tous remerciés de votre fidélité: nous nous réjouissons de vous accueillir à l'occasion de notre traditionnelle vente.

Réservations jusqu'au lundi 5 octobre 2009  
Tél. 022 305 08 08 – Fax 022 305 08 58 – E-mail: emsvallon@abage.ch  
NB: le bénéfice de notre vente est destiné, dans son intégralité, à l'animation et aux loisirs des résidants.

## Sortie des Aînés solidaires de Thônex

C'est par une belle journée ensoleillée que les Aînés solidaires se sont rendus à Villars les Dombes visiter le Parc aux Oiseaux le 5 juin 2009.

Départ de Thônex à 7 h 30 avec un car de la Maison Piffareti.

A 9 h 30, arrivée à destination et, à l'ouverture des portes à 10 h, tout le groupe s'est précipité à l'intérieur pour commencer par se sustenter afin de prendre des forces pour la journée qui s'annonce assez longue.

Jusqu'à 11 h 15, nous partons individuellement à la découverte d'une partie de ce magnifique parc où nous pouvons découvrir et admirer de nombreuses espèces d'oiseaux rivalisant de beauté.

A 11 h 30, départ en petit train pour découvrir, en 30 minutes, les différents secteurs représentant les 5 continents.

A 13 h, copieux repas servi sur une terrasse au bord d'un étang. Après avoir rempli nos estomacs et pour digérer le tout, continuation de la visite et découverte de nouvelles espèces d'oiseaux et d'animaux.

A 16 h 30, la visite s'est terminée par un beau spectacle de vols d'oiseaux très bien commenté; impressionnant

de voir ces oiseaux arrivés en formation comme une patrouille militaire. Je remercie toutes les personnes qui ont

participé à cette excursion et je conseille de visiter ce site.

G. Monney



# Repas annuel de la section Pétanque des Ainés solidaires de Thônex

**L**a section Pétanque de l'association des Ainés Solidaires a été créée il y a quelques années et compte plus d'une vingtaine de participants.

Ils se donnent rendez-vous les mardis après-midi sur le terrain entourant le Chalet Nicolas pour s'adonner à de cordiales joutes qui, chaque semaine, se déroulent dans la bonne humeur.

Comme chaque année, pour marquer la fin de la saison, M. Werner Schütz, responsable, organise une agape pour tous les participants. Ce fut un véritable bonheur de se retrouver devant une bonne assiette froide accompagnée d'un bon verre. M. Schütz a été chaleureusement remercié et la prochaine agape aura lieu avant les fêtes de fin d'année.

Nous rappelons que seuls les membres de l'association peuvent y participer.

G. Monney



*L'EMS la Coccinelle a eu le grand privilège de fêter l'anniversaire de mariage de 4 de ses résidants le 10 juillet 2009*



M. et M<sup>me</sup> Johann Moritz Schwab: 75 ans de mariage.



M. et M<sup>me</sup> Fritz Naef: 50 ans de mariage.



M. et M<sup>me</sup> Jean-Pierre Litschi: 59 ans de mariage.



M. et M<sup>me</sup> Elvezio Baciocchi: 50 ans de mariage.



## Programme des Journées portes ouvertes 2009 à l'EMS Le Prieuré

### Du jeudi 1<sup>er</sup> au samedi 3 octobre

- Exposition de photos des moments forts de l'année
- Présentation du projet Le Nouveau Prieuré, maquette

#### Jeudi 1<sup>er</sup> octobre

- |         |  |
|---------|--|
| 11 h 30 | Accueil et visite commentée de l'institution.                    |
| 12 h    | Verrée et questions - réponses                                   |
| 12 h 30 | Menu spécial d'automne proposé à la cafétéria*                   |
| 14 h 30 | Conférence sur le Grand Nord avec M. Borges et ses loups, goûter |

#### Vendredi 2 octobre

- |         |  |
|---------|--|
| 11 h 30 | Accueil par le personnel et visite commentée de l'institution. |
| 12 h    | Verrée et questions-réponses                                   |
| 12 h 30 | Menu spécial d'automne proposé à la cafétéria*                 |
| 14 h 30 | Après-midi dansante avec un groupe de Gospel, goûter           |

#### Samedi 3 octobre

- |              |  |
|--------------|--|
| 11 h         | Apéritif en musique ouvert au public et aux résidents                        |
| 12 h         | Menu spécial d'automne proposé à la cafétéria*                               |
| 13 h 30-     | Présentation du projet Nouveau Prieuré avec les partenaires.                 |
| 14 h 30-15 h | Visite commentée de l'institution  |
| 15 h         | Spectacle de danse Flamenco avec le groupe "Patio Andaluz" ouvert au public. |

\*Réservation au 022 869 21 40, Prix: Frs 20.-.

# 18<sup>e</sup> Marche de l'espoir

Pour des  
enfants  
défavorisés  
en Afrique  
(Sénégal en  
particulier)



Dimanche 11 octobre 2009, de 11h à 17h30

Quai du Mont-Blanc, Genève

Renseignements et inscriptions

Terre des Hommes Suisse, ch. Frank-Thomas 31, 1223 Cologny, Genève  
Tél. 022 737 36 28 Fax 022 736 15 10 www.marchedelespoir.ch



### Portes ouvertes 8 et 9 octobre de 14 h à 17 h

Dans le cadre des portes ouvertes organisées par la FEGEMS, nous avons le plaisir de vous convier dans notre établissement situé au cœur de Chêne-Bourg.

Nous serons heureux de vous y recevoir et de partager avec vous des moments de notre vie quotidienne.

Le jeudi: crêpes party au jardin.

Le vendredi: nos aînés chantent pour vous.

Les deux jours: projection d'un film

"La vie de nos aînés à la Coccinelle".

Nous nous réjouissons de vous rencontrer bientôt.

## Marche de l'espoir pour les enfants défavorisés au Sénégal

Le 11 octobre 2009 aura lieu à Genève la 18<sup>e</sup> Marche de l'espoir de Terre des Hommes, cette année en faveur d'enfants défavorisés du Sénégal.

En 2008, 364 marcheurs des Trois-Chêne (5350 marcheurs au total) avaient permis de récolter plus de 30 500.– (sur 540 000.–) pour permettre à des enfants travailleurs en Inde d'avoir accès à une éducation.

Les Communes de Thônex, Chêne-Bourg et Chêne-Bougeries ont également effectué des dons supplémentaires totalisant 3600.–.

Merci pour cette générosité!

## Une blessure psychique ancienne

refoulée, qui se réactive à la suite d'un choc ou dans une période de stress peut gravement perturber le fonctionnement physique, psychique et intellectuel d'une personne et conduire à un état dépressif grave.

Le Déchoquage est une méthode thérapeutique spécifique, de courte durée, qui identifie et aide à intégrer la ou les blessure(s) ancienne(s) souvent à l'origine de la crise présente et permet de mieux comprendre et traiter celle-ci.

022 349 72 91 à Jean-Platon pour un rendez-vous.

Publicité

**Pierre Del Bon**  
ELECTRICITE • TELEPHONE • CABLAGE INFORMATIQUE  
1224 CHÈNE-BOUGERIES • 6, chemin des Flombards  
Fax 022 348 85 39 • TÉL. 022 348 56 06

# Transactions bancaires: priorité à la sécurité! (2/4)

Lors de l'Assemblée générale de la Banque Raiffeisen d'Arve et Lac qui s'est tenue à la Salle des Fêtes de Thônex le 5 mai dernier, son directeur Bernard Bucher a délivré à ses sociétaires des consignes de sécurité à appliquer lors de toute transaction bancaire. "Le Chênois" les reproduit ci-dessous et dans ses prochaines éditions, avec l'aimable autorisation de M. Bucher, afin de rendre ses lecteurs attentifs à l'augmentation du nombre d'escroqueries, d'arnaques et de vols dans notre pays.

**Consigne n°2:**

## Cartes de débit ou de crédit

Sachez que jamais la banque ne vous demandera votre code d'identification personnel (lié à la carte Maestro ou à la carte de crédit).

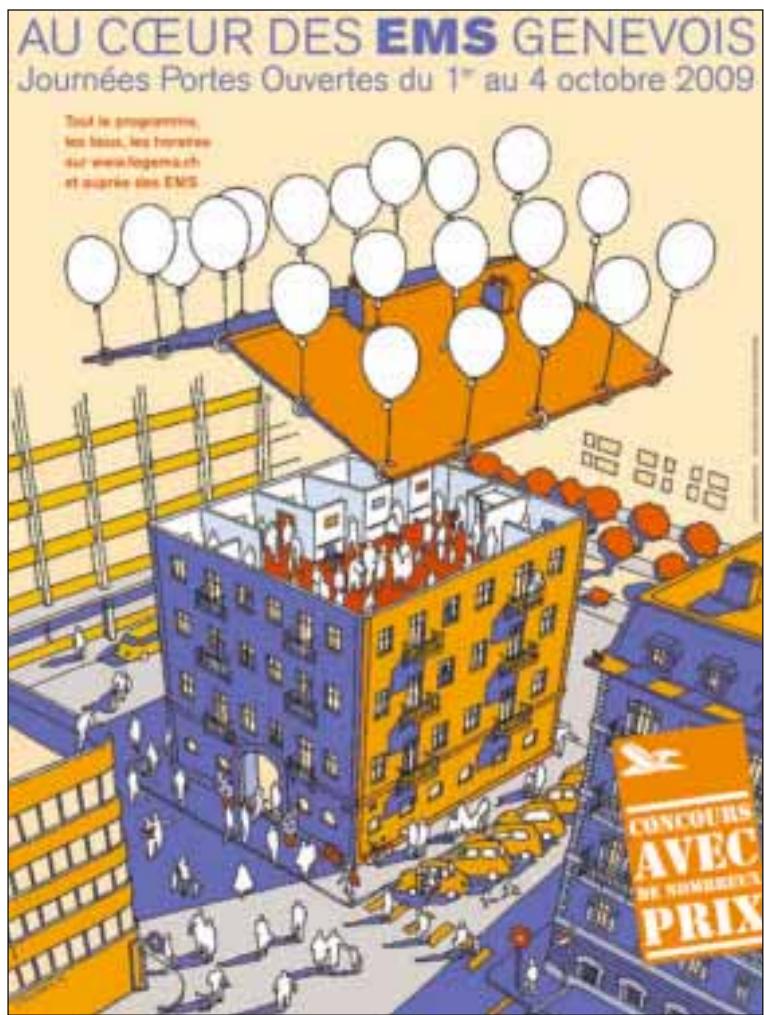
La banque ne le vérifie jamais et n'a pas à le connaître. Si quelqu'un se fait passer pour un employé de la banque et demande votre code secret, dites que vous appelez la banque et raccrochez. Au moins aura-t-il peur.

Lors d'une commande de carte Maestro, vous recevez la carte par la poste et le code d'identification par courrier séparé avec un jour d'intervalle.

Veillez à vider votre boîte à lettre régulièrement, afin d'éviter le vol de la carte et du code. Dès réception du code, et lors de votre première manipulation, changez le code et mémorisez-le. Prenez soin de garder un code pour chaque carte et non pas le même code pour toutes vos cartes.

(A suivre)

**80 % des vols par astuces**  
pourraient être évités en Suisse  
si ces simples consignes étaient  
appliquées régulièrement!



Publicité

**MCG** SECTION MCG - LES TROIS-CHÈNE  
Thônex - Chêne-Bourg - Chêne-Bougeries

**BERNARD TRANCHANT** - Thônex  
Courtier-Assurances

**FATIMA KEHRLI** - Chêne-Bourg  
Astrologue

**HENRY RAPPAZ** - Chêne-Bougeries  
Député MCG, Réalisateur-Cinéaste

**JEAN VILLETTE** - Thônex  
Ingénieur-Chimiste

**CHRISTOPHE ANDRIE** - Thônex  
Président Section - Chef d'entreprise

**NGUYEN VAN MINH** - Chêne-Bourg  
Informaticien

**VOTEZ**

**liste N° 7**

Ils vous invitent à voter pour la liste MCG - N° 7

- 1) Pour permettre aux chômeurs résidants de retrouver un emploi.
- 2) Pour améliorer votre sécurité.
- 3) Pour garantir une fiscalité raisonnable.

NI GAUCHE - NI DROITE

LE 11 OCTOBRE VOTEZ COMPACT LA LISTE N° 7 du MCG

Caisse postale 348 - 1211 Genève 17  
C.C.R. 17-196320-4

[www.mcge.ch](http://www.mcge.ch)

## MARCHE AUX PUCES DES LOCATAIRES DU 22 CHAPELLY

**SAMEDI 10 OCTOBRE**  
**de 9h à 17h**

Venez nombreux au marché aux puces de la Résidence Chapelly.  
Vous pourrez chiner, vous restaurer ou boire un verre en musique.

Vous trouverez:

<b>MEUBLES</b>	<b>VAISSELLE</b>
<b>LINGE DE MAISON</b>	
	<b>TABLEAUX</b>
<b>LUMINAIRES</b>	<b>LIVRES</b>
	<b>BIBELOTS</b>
<b>CADEAUX VETEMENTS</b>	<b>BRIC-A-BRAC</b>



Résidence Chapelly - Chemin Chapelly 22 - 1226 Thônex - 022/ 420 12 00

# Les Trois-Chêne

## Vacances scolaires

Du lundi 19 octobre 2009 au vendredi 23 octobre 2009. La rentrée est fixée au lundi 26 octobre 2009.

## Heure d'hiver

L'heure d'été prendra fin le dimanche 25 octobre 2009 à 3 h. Il sera alors 2 h.

## CASS des Trois-Chêne

136, chemin De-La-Montagne  
1224 Chêne-Bougeries

Le Centre d'Action Sociale et de Santé des Trois-Chêne est composé d'un service d'accueil et d'unités travaillant en interdisciplinarité qui dispensent les prestations suivantes:

- prestations d'aide et de soins à domicile;
- prestations d'action sociale individuelle;
- consultations gratuites pour les parents de jeunes enfants: tous les mardis de 15 h à 17 h dans nos locaux;
- prestations sociales communales;
- permanence de soins ambulatoires, du lundi au vendredi, de 14 h à 15 h.

### Centre d'Action Sociale

### et de Santé des Trois-Chêne

Horaires, du lundi au vendredi: de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

Téléphone: 022 420 44 00 en dehors des heures d'ouverture: 022 420 20 20.

Fax: 022 420 44 01

Site: www.social-sante.ge.ch

## Action Trois-Chêne pour l'emploi

(Même adresse)

Permanence chômage ouverte aux communiers des Trois-Chêne et de certaines communes avoisinantes.

Horaires, du lundi au jeudi: de 8 h 30 à 12 h. Les après-midi sur rendez-vous. Fermé le vendredi.

Tél. 022 348 45 72 – Fax: 022 348 45 92  
E-mail: 3cheneemploi@bluewin.ch

## Incendies dans les bois

Les personnes qui se rendent dans les bois sont invitées à se comporter avec la plus grande prudence. Il est interdit de mettre le feu aux herbes sèches et broussailles et de faire du feu à l'intérieur ou à distance inférieure à 30 mètres de leur limite.

## Fumées et odeurs

Sont interdites les émissions de fumée ou de suies, les odeurs ou émanations incommodantes qui excèdent les limites de la tolérance que se doivent les voisins eu égard à l'usage local, à la situation et à la nature des immeubles.

## Feux de déchets

### Réglement d'application de la loi sur la gestion des déchets

Art. 15B<sup>(v)</sup>

1. L'incinération en plein air de déchets est interdite.

2. Est réservée, pour autant qu'il n'en résulte pas d'immissions excessives, ni de danger pour la circulation routière et que les directives du département en la matière soient respectées:

a) l'incinération de plantes exotiques envahissantes figurant sur la liste noire établie par la Commission suisse pour la conservation des plantes sauvages. Ces plantes ne doivent pas être compostées;

b) l'incinération de déchets agricoles, tels que les ceps de vignes ou de plantes-hôtes d'organismes nuisibles de quarantaine, les souches avec racines d'arbres fruitiers et les déchets secs naturels, pour autant qu'il s'agisse d'une quantité de moins de 3 m<sup>3</sup>. Dans la mesure du possible, le bois naturel non contaminé est valorisé sous forme de bois de chauffage.

1. Lorsque la concentration de poussières fines en suspension dont le diamètre aérodynamique est inférieur à 10 micromètres (PM10) a excédé 100 microgrammes par mètre cube en moyenne sur 24 heures au cours du jour précédent, à l'une ou l'autre des stations de mesure de la pollution de l'air du service cantonal de protection de l'air et qu'une situation météorologique stable est prévue pour les trois prochains jours ou que ce seuil a été dépassé sur le territoire d'au

moins deux autres cantons romands, une interdiction temporaire de toute incinération en plein air de déchets est prononcée par arrêté du département.

## Tondeuses à gazon, machines de jardin

Art. 10B (Législation F3 10.03)

1. L'usage des tondeuses à gazon équipées d'un moteur à explosion est interdit:
  - a) de 20 h à 8 h, du lundi au samedi;
  - b) les dimanches et jours fériés.
2. L'usage de machines à souffler les feuilles équipées d'un moteur à explosion est autorisé du 1<sup>er</sup> octobre au 31 janvier. Durant cette période, il est interdit d'en faire usage:
  - a) de 20 h à 8 h, du lundi au samedi;
  - b) les dimanches et jours fériés;
  - c) sur les chemins forestiers.
3. Il peut être dérogé, à titre exceptionnel et sur autorisation, à la restriction d'usage prévue à l'alinéa 2.

## Tronçonneuses et souffleuses de feuilles

Par analogie avec les tondeuses à gazon, et par respect pour le voisinage, on s'abstiendra d'utiliser les tronçonneuses et souffleuses de feuilles à moteur à explosion avant 8 h et après 20 h, ainsi que les dimanches et jours fériés. Souffleuses autorisées du 1<sup>er</sup> octobre au 31 janvier de chaque année.

Publicité



# Auberge Communale de Thônex

Alain Akar  
Ouvert 7j/7

Alain et sa sympathique équipe vous accueillent chaleureusement dans un décor entièrement refait.

Ils vous feront découvrir les saveurs de leur nouvelle carte très variée

(potence, entrecôte thônesienne, filets de perche meunière et encore beaucoup d'autres surprises, mets de saison, etc...).

Buffet à choix et à volonté, à midi, du lundi au vendredi (Fr. 19.-).

Deux plats du jour à choix du lundi au vendredi (Fr. 17.-).



Salle pour mariage et banquet (max. 500 personnes) - assuré devant et derrière l'Auberge - Accès facile pour handicapés

Avenue de Tronchet 14 - Thônex - Tél. 022 348 76 70 - Fax 022 348 00 15

# Discours du 1<sup>er</sup> Août

Monsieur le conseiller d'Etat,  
Mesdames et Messieurs les députés,  
Chère Isabel,  
Cher Claude,  
Mesdames et Messieurs les maires et  
conseillers administratifs des com-  
munes des Trois-Chêne,  
Mesdames et Messieurs les présidents  
du Conseil municipal des Trois-  
Chêne,  
Mesdames et Messieurs les conseil-  
lers municipaux des Trois-Chêne,  
Mesdames et Messieurs les repré-  
sentants des autorités françaises,  
Mesdames et Messieurs les invités,  
Chères concitoyennes, chers conci-  
toyens,  
Chers amis,

La tradition veut qu'en ce jour de Fête nationale, l'élu appelé à prononcer le discours officiel fasse état des qualités de notre pays: son indépendance, sa détermination et sa neutralité.

Je ne manquerai pas à cette tradition, mais vous me permettrez de nuancer quelque peu mon propos.

La globalisation, la mondialisation ont montré quelques effets positifs, mais elles ont aussi démontré qu'aujourd'hui les crises ne sont plus régionales, nationales ou continentales, mais bien globales et même mondiales.

La Suisse qui, pendant près de sept siècles, a su se préserver, résister mieux que d'autres aux coups de bouloirs des événements, doit aujourd'hui, comme tous les autres pays, trouver des remèdes, des solutions aux problèmes qui lui sont posés.

Aujourd'hui, les hommes et les femmes politiques peinent à trouver des outils qui leur permettraient de ne pas subir les décisions économiques prises par les grandes entreprises, par les institutions monétaires, par les grands financiers.

La marge de manœuvre est faible et le politique doit souvent céder le pas à l'économique sauf, bien sûr, quand les choses vont très mal. C'est alors au gouvernement que revient la difficile tâche de renflouer les caisses; les exemples récents ne manquent pas.

Les plus grands entrepreneurs et les financiers les plus puissants de la planète sont donc amenés en dernier recours à se tourner vers la politique.

Le mot "politique" a commencé à être employé dans son sens actuel au treizième siècle après Jésus-Christ: il signifiait alors "science du gouvernement de l'Etat". En 1361, sa définition s'élargit aux affaires publiques et, en 1552, la politique regroupe les affaires de l'Etat.

Dans les années 1630, l'adjectif politique connaît une évolution de



sens important et peut signifier "prudent et adroit".

Et c'est bien à cette extension que je veux faire référence aujourd'hui.

Prudence et adresse sont les maîtres-mots de la gouvernance. Prudence ne veut pas dire frilosité, bien au contraire.

Une politique d'ouverture menée avec prudence et adresse permet de mener le navire à bon port en évitant les écueils et les grains.

Il me tient à cœur que cette politique d'ouverture se fasse en concertation avec celles et ceux qu'elle concerne au premier chef, c'est-à-dire vous, Mesdames et Messieurs.

La concertation est aujourd'hui un outil incontournable de la gouvernance, à l'échelle communale peut-être plus qu'à n'importe quel échelon politique.

Car l'échelle communale garde une dimension humaine. Administtrer une commune c'est avoir la chance de connaître personnellement une part non négligeable des habitants, de pouvoir dialoguer, échanger avec eux sur les sujets les plus divers. Vos autorités communales sont aussi vos représentants, vos porte-voix auprès des autorités cantonales.

Ces relations entre commune et canton sont la priorité absolue de mon année de mairie.

J'ai l'occasion de mesurer l'importance de ces relations dans le cadre des travaux menés par le comité de l'Association des communes genevoises, comité au sein duquel je siège avec plaisir et avec fierté.

Nombre des relations entre communes et canton sont réglées par la Constitution genevoise.

Or, vous le savez, cette Constitution est en refonte totale pour quatre ans.

Et l'un des dix grands chantiers de la constituante est précisément celui des relations entre les communes et l'Etat.

Les constituants devront se poser la question du nombre de communes que doit compter le canton, ils détermineront aussi l'organisation desdites communes. Quel que soit leur nombre, ils devront définir les limites de l'autonomie communale et se pencher sur les problématiques complexes de la péréquation financière et de la taxe professionnelle.

Cette nouvelle Constitution est une chance unique pour Genève de se reconstruire sur des bases modernes

et d'offrir aux générations futures une loi fondamentale digne de ce nom.

Cette loi fondamentale devra aussi se pencher sur vos droits, les droits populaires.

Faut-il revoir le mode de fonctionnement du référendum, de l'initiative populaire? Faut-il introduire de nouveaux droits populaires tels que la motion populaire ou le référendum constructif?

Il faudra répondre à toutes ces questions avec prudence et adresse et je souhaite que la nouvelle Constitution sur laquelle nous devrons nous prononcer, en bloc, dans quatre ans, permettra à Genève de se développer comme doit le faire une agglomération digne de ce nom.

Les actuels blocages, les lenteurs des procédures administratives ne permettent plus un développement harmonieux.

Il faut donc rénover ces procédures, dans le respect de chacun et dans l'esprit de concertation, c'est là mon voeu.

Au chapitre des droits populaires, la Constituante devra également s'interroger sur le droit de vote et d'éligibilité des étrangers.

Un domaine dans lequel les communes ont fait office de pionnières puisque le droit de vote a été accordé aux étrangers il y a quatre ans déjà. L'occasion pour moi de saluer et de remercier les habitants de nos communes qui ont fait usage de ce droit et ont ainsi participé de manière active et concrète à la vie politique de leur commune.

Participer à la vie politique de la commune, c'est également ce qu'ont choisi de faire un certain nombre de jeunes de la commune de Thônex en créant un Parlement des Jeunes. Une initiative qui me réjouit.

L'idée du Parlement des Jeunes est de donner la possibilité aux jeunes de la commune de dialoguer avec les autorités, de réaliser éventuellement des projets avec, parfois, l'aide de la commune.

J'invite tous les jeunes que cela intéresse à rejoindre cette belle initiative et, qui sait, peut-être y a-t-il au sein de ce parlement junior, celui ou celle qui, dans dix, quinze ou vingt ans, fera le discours du 1<sup>er</sup> Août à ma place, ici-même.

Le Parlement des Jeunes me réjouit également, car il nous oblige, nous élus de la commune, à avoir en permanence la préoccupation du bien-être des générations futures.

C'est dans cette optique que la notion de développement durable prend tout son sens.

L'émergence du concept de développement durable a été longue. L'idée

d'un développement pouvant à la fois réduire les inégalités sociales et réduire la pression sur l'environnement a fait son chemin.

Une idée dont on peut dire qu'elle est née avec le Club de Rome en 1968, il y a donc plus de quarante ans. Quarante ans, c'est le temps qu'il aura donc fallu pour que la prise de conscience se fasse au sein de l'opinion publique.

Le développement durable nécessite une nouvelle démarche que l'on pourrait résumer ainsi: agir local, penser global. On constate une fois de plus que l'action se situe dans la proximité, même si la pensée doit être la plus large possible.

Là encore, les communes ont un rôle à jouer. C'est pourquoi la commune de Thônex, dans le cadre de son Agenda 21, a décidé de réaliser, chaque année, une action concrète, en concertation avec la population.

Nous avons déjà réalisé un plan des cheminements piétons et cyclistes de la commune et avons décidé, dans le cadre de la rénovation de la mairie, d'en faire un établissement aussi vert que possible.

L'objectif du développement durable est de définir des schémas viables conciliant les trois aspects économique, social et environnemental des activités humaines: "trois piliers" à prendre en compte par les collectivités comme par les entreprises et les individus.

La finalité du développement durable est de trouver un équilibre cohérent et viable à long terme entre ces trois enjeux.

Il est pour moi un projet genevois qui illustre parfaitement ces trois piliers du développement durable, un projet qui concerne aussi très directement nos trois communes, c'est celui de la liaison ferroviaire

Cornavin–Eaux-Vives–Annemasse: le CEVA.

Ce projet est important économiquement car il va permettre de développer un autre projet, celui de l'Agglomération qui, sans transports publics dignes de ce nom, ne pourra pas déployer tous ses effets.

Le volet social est indiscutable.

Le développement des transports publics permet aussi de renforcer les liens sociaux, facilite la mobilité et les rencontres et permet à tous de se déplacer à des tarifs raisonnables.

Le volet environnemental ne souffre pas de contestation. Il n'est pas possible aujourd'hui de rejoindre dans un délai raisonnable Annemasse et Genève par la voie ferroviaire, ce qui engendre un lourd trafic pendulaire frontalier dont nos communes subissent aujourd'hui les désagréments.

Le projet CEVA est un atout pour Genève et pour toute la région. Il s'inscrit dans la logique du développement durable et répond aux besoins vitaux de la population.

Mais il est temps de faire place à la fête, car ce 1<sup>er</sup> Août doit aussi être l'occasion de faire la Fête et de découvrir les traditions culturelles d'ici et d'ailleurs.

L'occasion de vous dire aussi que je suis particulièrement fier de l'effort que Thônex fait en matière culturelle depuis trois ans maintenant.

Nos saisons culturelles ont rapidement trouvé leur vitesse de croisière. Elles offrent une palette de spectacles divertissants et instructifs à la population de la commune et aux spectateurs d'ailleurs, à un rythme soutenu avec, pour les habitants de Thônex, des tarifs préférentiels. Ainsi que pour les habitants hors commune sous forme d'abonnement.

Thônex se veut une commune à l'écoute de ses habitants. En ces temps de crise plus que jamais.

Sachez mesdames et messieurs que votre commune est également là pour vous conseiller et vous aider dans les moments difficiles.

N'hésitez pas à nous demander conseil, à nous renseigner sur les nombreux services que nous mettons à votre disposition.

Je souhaite qu'aujourd'hui, tous ensemble, élus et citoyens, nous batissons un monde plus juste et plus fraternel, un monde où le respect retrouverait ses lettres de noblesse, où l'entraide ne serait pas un vain mot.

Je vous souhaite une très belle Fête nationale.

Vive la Suisse!

Vive Genève!

Vive les Communes chênoises!

Vive Thônex!



## Fête nationale du 1<sup>er</sup> Août à Thônex

Cette année, c'était au tour de Thônex d'accueillir la Fête nationale pour les communes des Trois-Chêne.

C'est par un temps radieux et chaud que, dès 18 heures, les habitants chênois commencèrent à se rassembler sur la place de fêtes et à s'asseoir sous la grande tente ou tout autour, en vue du repas populaire.

Une grande diversité de stands attendait la population tandis qu'une réception avait lieu, pour les invités, à la Salle Valencien.

Comme depuis plusieurs années déjà, les stands de nourriture et de boissons, tenus par diverses associations de quartier ou sportives, ont présenté une large palette de mets suisses. Un exemple: la soupe offerte à la population et la vente du pot souvenir, ainsi

qu'une certaine quantité de pots des dernières années, soldés au prix symbolique de 1 franc, pour ceux qui en font toujours collection.

Parmi les diverses offres, on trouvait des "Macaronis du Chalet", des fondues, de la viande séchée, des raclettes, des saucisses frites, et j'en passe. Il y en avait vraiment pour tous les goûts!

Parmi les invités, on notait la présence du conseiller d'Etat Mark Muller, des maires, des conseillères et conseillers municipaux des communes voisines, ainsi que du maire de Thônex.

M. Philippe Decrey, entouré de Mme Isabel Rochat et de M. Claude Détuche – respectivement conseillère et conseiller administratif – de M. Richard Stark, président du conseil municipal, des conseillères

et conseillers municipaux, ainsi que de M. Philippe Guex, secrétaire général, et de ses adjoints.

La soirée était animée par M. Pascal Schouwely et les productions musicales par la fanfare de Police Genevoise et le Cor des Alpes l'Etoile.

La partie officielle a débuté à 20 h 30 par l'allocution du maire, M. Philippe Decrey (voir ci-dessus), suivie par celle du conseiller d'Etat Mark Muller et de l'Hymne national interprété par la Musique de la Police Genevoise.

La soirée s'est poursuivie par un super feu d'artifice (d'après les réactions et les applaudissements de la population) tiré par les pompiers de la commune, mutés ce soir-là en artistes, et sous haute surveillance afin d'éviter tout incident fâcheux. Certains, par précaution, avaient même pris

place autour de la tente, lance en main, durant tous les feux.

Enfin, après le magnifique feu de joie, la soirée s'est poursuivie par un bal populaire emmené par Strobotech pour certains, et autour du "Bar à Bulles" pour d'autres, histoire de bien finir ce 1<sup>er</sup> Août autour d'une coupe. La fête a pris fin au petit matin pour les couche-tard.

Il reste à remercier tous les bénévoles des associations de quartier, les pompiers, les employés des services de la commune, ainsi que les jeunes encadrés par des éducateurs de rue, pour avoir assuré ce soir-là la récupération et le tri des déchets.

Rendez-vous donc, dans trois ans, pour la prochaine Fête nationale à Thônex!

José Fischer

Jean-Noël Rat – Optic 2000 Chênebourg

# L'opticien qui va changer votre façon de voir

## L'offre Optic 2000 pour la rentrée scolaire 2 Paires pour CHF 295.–

Pour la rentrée scolaire 2009, Jean-Noël Rat et son équipe du BRICO-LOISIRS de CHÈNE-BOURG lance une offre spéciale.

Dès maintenant, les écoliers pourront profiter de 2 paires de lunettes à leur vue pour CHF 295.– seulement. Les jeunes yeux sont fortement sollicités par les technologies et les multimédias d'aujourd'hui. Tous les parents en sont conscients. De plus, une bonne vision chez l'enfant est gage d'une bonne scolarité.

Jean-Noël Rat, Optic 2000 et Essilor se sont associés pour proposer un équipement très performant de 2 montures. La première paire sera équipée de verres ESSILOR anti-reflets et anti-salissures AIRWEAR TRIO CLEAN et la deuxième paire sera au choix une solaire ou une seconde paire à leur vue montée avec des verres organiques.

Les verres AIRWEAR d'ESSILOR offre vraiment une vision PLUS précise (avec un verre PLUS transparent) idéal pour la vision sur les écrans.

Une vision PLUS confortable (sans reflets parasites) ayant pour effet de diminuer la fatigue visuelle.

Un regard PLUS naturel et surtout des verres PLUS propres et PLUS faciles à nettoyer spécialement adapté au mode de vie des enfants et des ados.

Un confort et une protection PLUS importante avec les verres AIRWEAR qui protègent à 100% des UVA et des UVB et qui sont 12 fois plus résistants aux chocs.

Pour la deuxième paire et pour cette rentrée 2009, les enfants et ados pourront aussi avoir avec un supplément de prix des verres anti-reflets et anti-salissures identiques à la première paire.

Jean Noël Rat et Optic 2000 se sont engagés à reverser 1 CHF à L'UNICEF pour tout achat de montures de la collection enfant rentrée 2009. Les sommes récoltées permettront de lancer un programme de vaccination des enfants du BURKINA FASO contre la rougeole et la fourniture de moustiquaires imprégnées d'insecticide. Grâce aux dons des années précédentes, 3,4 millions d'enfants Burkinabés ont été vaccinés.

\* Selon condition en magasin.



## Optic 2000 Chênebourg JEAN-NOËL RAT

Brico-Loisirs MIGROS  
Place de la Gare 2 – 1225 CHÈNE-BOURG  
Tél. 022 349 11 89 – Parking Migros – Tram 17

# 4<sup>e</sup> édition de la Fête cantonale des musiques genevoises

**Q**uelle belle fête, que la Fête cantonale des musiques genevoises qui est ce samedi 6 juin, pour sa 4<sup>e</sup> édition, passée par miracle entre les gouttes. Seul le défilé a été au départ, légèrement arrosé, mais qu'importe! Les uniformes étaient colorés et originaux, les instruments semblaient flambants neufs; quant aux musiciens ils ont été acclamés tout au long du parcours. Il faut dire que Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg et Thônex avaient assuré: subventions, infrastructures de qualité, et sur la place Alfred-Audéoud, une tente qui a accueilli plus de 1000 invités pour le repas de gala à 20 h 30.

## 3<sup>e</sup> catégorie: la plus disputée

Du côté des compétitions, le Corps de musique de Landwehr était seul en lice en excellence, comme l'Harmonie de Genthod-Bellevue en 4<sup>e</sup> catégorie. En 1<sup>re</sup> division, la Sirène du Grand-Saconnex a détrôné la Musique municipale de la Ville de Genève.

Dans le duel de 2<sup>e</sup> catégorie, la victoire est revenue à la Fanfare municipale de Meinier qui s'octroie le seul Trophée décerné en musique. Enfin, en

3<sup>e</sup> catégorie, la Fanfare municipale du Petit-Saconnex a dominé ses sept contradicteurs. Lors du concours de marche, la Municipale de la Ville a précédé un trio ex-aequo au 2<sup>e</sup> rang.

Par ailleurs cinq trophées ont été attribués dont quatre dans les sections batteries anglaises et tambours: deux fois la distinction or pour la batterie anglaise et les tambours de La Sirène harmonie municipale du Grand-Saconnex, une fois argent pour les tambours de la Musique municipale de la Ville de Genève, une fois bronze pour la batterie anglaise de la Musique de la police de Genève, ainsi qu'un second bronze pour la Fanfare municipale de Meinier.

Ils ont été récompensés par un challenge original créé en trois dimensions à partir de l'affiche par l'artisan chênois Jacques Nawratil.

## Distingués par le président central

La spécificité genevoise d'attribuer des trophées à partir d'un certain niveau de prestation n'a guère souri aux corps de musique. En revanche, les

groupes de tambours ont mieux tiré leur épingle du jeu. Présent avec le banneret central lors de cette Cantonale, le président de l'ASM, Valentin Bischof, en a profité pour remettre la distinction pour 60 ans de musique à Benjamin Valloton (Petit-Saconnex) et à Hubert Barras, une figure bien connue du monde genevois. Il a notamment fondé et codirige la Fanfare des Joyeux Retraités qui a animé la soirée en compagnie de la Fanfare de la police.

Pour le quart de siècle de l'ACMG, la société de musique de la Croix-Bleue et la Musique Municipale de Plan-les-Ouates ont animé les aubades, tandis que les Cadets de Genève ont concouru en défilé et ont apporté la touche musicale à la partie officielle; avec une centaine de participants/es, la relève est bien là.

Pour son quart de siècle l'ACMG et le comité d'organisation ont brillamment tiré leur épingle du jeu et parfaitement maîtrisé leur sujet tout au long de cette longue journée de réjouissances et de concerts.

Et maintenant, à qui le tour pour l'édition de 2014? ■



**p g** **pharmacie gouda**

**HORAIRES NON STOP**  
lundi au vendredi: 8 h à 19 h - samedi: 8 h 30 à 18 h  
**LIVRAISONS RAPIDES À DOMICILE**

Centre commercial  
Ch. De-La-Montagne 136 / Chêne-Bougeries      Tél. 022 348 35 68      Fax 022 348 03 67



**ATELIER  
TAPISSIER-DÉCORATEUR  
IVAR PETTERSON**

Tous travaux de réfection de sièges et rideaux

Rue Peillonnex 3 – Chêne-Bourg – Tél. 022 349 36 06

  
**parad-hair**  
**Coiffure elle et lui**  
Diplôme de beauté - maquillage - visagiste

- Extension en cheveux naturels
  - Mèches de couleur
  - Strass

**Devis gratuit – Ouvert le lundi**

Parking public face à la Poste de Chêne-Bourg    Natel 079 460 56 63  
Rue du Vieux-Chêne 8 / Chêne-Bougeries / Tél. 022 349 35 20



❖ Soins du corps & du visage  
❖ Epilation cire & définitive  
❖ Déco d'ongles  
❖ Manucure & beauté des pieds  
❖ Onglerie gel & acrylique  
❖ Tatouages éphémères  
❖ Pose de cils un par un  
❖ Massages relaxants  
❖ Massages G5 (cellulite)

Institut de beauté      Tél. 022 348 19 88  
Rue de Genève 6 Chêne-Bourg • Tram 12 & 16, arrêt Place Favre

**CENTRE DE MÉDECINE ESTHÉTIQUE  
OBÉSITÉ ET VIEILLISSEMENT  
LUMIÈRE PULSÉE ET SES INDICATIONS:**

• Photo réjuvénation

Elimine les taches de vieillesse, acnée, améliore le tonus et donne de l'éclat, stimule le collagène, comble les ridules.

• Epilation définitive

**LA MÉSOTHÉRAPIE ESTHÉTIQUE:**

Mésolipodissolution avec la lécithine de soja (ventre, face interne des bras et des cuisses, menton)

Mésopécie: Stop chute des cheveux

**COMBLEMENT DES RIDES**

à l'acide hyaluronique ou BOTOX

**MICROGREFFE DES CHEVEUX**

**LIPOCLASIE**

l'alternative à la liposuccion

TOUS CES SOINS SONT ADMINISTRÉS

PAR UN MÉDECIN DIPLOMÉ PARIS V, MEMBRE F.M.H.

Dr. A. LULLIN - 28, rue de Genève - 1225 Chêne-Bourg

Tél. 022 349 19 30/079 203 39 29

**VENTE DE MEUBLES DE STYLE  
à prix très intéressants**

Tél. 022 348 61 80

e-mail: mottu-sa@bluewin.ch

internet: www.mottusa-thonex.com

chez Mottu SA - 14, chemin du Foron à Thônex

# AUTOS - PNEUS CHENOIS

**MECANIQUE TOUTES MARQUES**

- REMPLISSAGE CLIMATISATION	98.-	- NEUF	dès	69.-
- ANTI POLLUTION	50.-	- OCCASION	dès	30.-
- LAVAGE CHASSIS/MOTEUR	96.-	- GARDIENNAGE		20.-
- DEPLACEMENT POUR EXPERTISE	90.-	- ECHANGE DE VOS PNEUS	ETE / HIVER	70.-
- NOTRE FORFAIT VISITE	213.-	- GEOMETRIE		50.-
- VIDANGE	98.-			

**PROMOTIONS SUR PNEUS**

**35 ans**

**NOUVEAU DIAGNOSTIC ELECTRONIQUE**

DEVIS PRÉPARATION VISITE GRATUIT

MONTAGE + EQUILIBRAGE GRATUIT

**022 348 71 47**

# Chêne-Bougeries



## Le Conseil administratif reçoit

Le Conseil administratif rappelle l'organisation d'un accueil personnalisé pour les communiers qui souhaiteraient rencontrer les autorités. Ces dernières seront disponibles, en leurs bureaux, à la mairie **jeudi 26 novembre 2009**, de 17 h à 19 h (sans rendez-vous au préalable).

## Arrondissement de l'état civil Chêne-Bougeries-Voiron

L'état civil Chêne-Bougeries-Voiron ouvre ses portes le **mardi de 8 h à 16 h non stop** et les autres jours de la semaine, **lundi, mercredi, jeudi, vendredi, de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30**.

- Formalités d'état-civil des habitants des communes de Chêne-Bougeries, Jussy, Presinge, Puplinge.
- Demandes de documents d'identité des habitants de Chêne-Bougeries.

### Événements d'état civil enregistrés dans le courant des mois de mai, juin et juillet 2009:

Mariages:	26
Naissances:	245
Décès:	24

## Cimetière – Columbarium

Les familles qui ont des tombes de parents ayant été inhumés au cimetière de Chêne-Bougeries en 1989, ainsi que celles possédant des concessions arrivées à terme en 2009, sont informées de leur échéance.

Les demandes de renouvellement sont à adresser à la mairie, dans un délai d'un mois, à partir de la date de parution du présent avis.

Les monuments, entourages et ornements des tombes non renouvelées devront être enlevés d'ici au 31 décembre 2009 après avoir obtenu l'autorisation de la mairie.

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2010, la commune devra procéder à leur destruction et reprendre possession de l'emplacement.

## Locaux communaux

Il est rappelé à la population qu'il est possible de louer les locaux suivants:

- **Salle communale J.-J. Gautier** – route du Vallon 1 - (rez: jusqu'à 500 places assises). Possibilité de louer également les locaux situés au sous-sol:
  - le carnotzet (maximum 12 places assises);
  - la salle de société (maximum 50 places assises).
- **Espace Nouveau Vallon** – route du Vallon 8 - (40 places assises). Ces locaux sont plus particulièrement destinés à des expositions et réceptions.
- **Locaux communaux** – chemin du Pont-de-Ville 26 - (50 places assises). Locaux situés en sous-sol; salles nettoyées, rangées, rendues pour minuit.
- **Salle polyvalente école du Belvédère** – chemin De-La-Montagne 71 - (150 places assises; salle nettoyée, rangée, rendue pour minuit).
- **Salle de la Colomba** – école de Conches (70 places assises, pas de repas; salle nettoyée, rangée, rendue pour minuit).

Pour tous renseignements et réservations, les personnes intéressées voudront bien s'adresser au secrétariat de la mairie (tél. 022 869 17 17).

## Anniversaires de mariage

Les couples, domiciliés sur la commune de Chêne-Bougeries, qui souhaitent être fêtés par les autorités communales dans le cadre de leur 50<sup>e</sup>, 60<sup>e</sup> ou 70<sup>e</sup> anniversaire de mariage sont priés de bien vouloir s'annoncer auprès du secrétariat de la mairie (tél. 022 869 17 17).

## Anniversaires des aînés

Le Maire a le très grand plaisir de fêter les communiers atteignant leur 80<sup>e</sup> anniversaire et de rendre visite à celles et ceux atteignant leur 90<sup>e</sup> anniversaire.

Les personnes ayant célébré leur 80<sup>e</sup> anniversaire sont:

- pour le mois de juin 2009: M<sup>mes</sup> Nuria Berenguer, Fany Briner, Sabine Kibbel, Henriette Papaux, Marina Verdoia; MM. Gilbert Piacenza, Georges Iseli.

– Pour le mois de juillet 2009: M<sup>mes</sup> Claire Tappolet, Jeanine Walzer; MM. Paul Minner, Bernt Strehlke.

Les personnes ayant célébré leur 90<sup>e</sup> anniversaire sont:

- pour le mois de juin 2009: M<sup>me</sup> Sophie Green; M. Louis Weygandt.

Pour le mois de juillet 2009: M<sup>mes</sup> Danielle Lechaud, Jeanine Moriaud; MM. Reinhold Bärtschi, Amédée Cafagna.

M<sup>me</sup> Sophie Stegmann a fêté ses 101 ans le 22 juin dernier. M. Edouard Killisch a fêté ses 102 ans le 31 juillet dernier.

Nos autorités leur réitèrent leurs sincères félicitations et leurs voeux de bonne santé.

## Transports publics genevois-Cart@bonus

Au vu du succès remporté par la vente des cart@bonus Unireso à un tarif préférentiel de CHF 20.– au lieu de CHF 30.–, les autorités de la commune de Chêne-Bougeries, ont décidé de reconduire cette offre en 2009.

100 cartes sont en vente chaque mois au guichet de la mairie. Toutefois, ces dernières sont réservées exclusivement aux communiers en âge AVS, ceux-ci ne bénéficiant plus de quelconque tarif senior de la part des TPG.

Les personnes intéressées concernées voudront bien se présenter au guichet de la mairie, munies d'une pièce d'identité.

**ATTENTION:** aucune réservation ne sera effectuée.

## Requêtes en construction et démolition

APA 29805/2-2 – M<sup>me</sup> Isabelle Levy Nordmann c/o Déco & Beyond SA – Piscine, modification de l'emplacement des canalisations – 5, avenue Léonard-Sismondi.

APA 30419/3-2 – M. Giovanni Ravano – Rénovations intérieures d'une villa, création de jours en toiture, mise en séparatif des canalisations, construction d'une véranda et d'une pergola, démolition du garage, déplacement du portail – 5, chemin de la Chevillarde.

APA 31267-2 – M. et M<sup>me</sup> Bottaccio-Bory – Construction d'un abri de jardin – 11, chemin du Pâquier.

APA 31286-2 – Prisme créations pour M. Daniel Bovey – Véranda – 1, chemin Castan.

PUBLICITE

**Pompes Funèbres Générales Genève S.A**  
Maison Funéraire

JOUR ET NUIT

**022 342 30 60**

**CAROUGE & ST-GEORGES**

[www.pfg-geneve.ch](http://www.pfg-geneve.ch)

**APA 31333-2** – Comptoir Immobilier SA – Réfection des façades, isolation de la toiture, vitrages isolants, remplacement de la chaudière – 10, rue du Vieux-Chêne/1, chemin du Vieux-Pont.

**APA 31384-2** – Stucker SA pour M. et M<sup>me</sup> Luc et Dolorès Wermuth – Installation de panneaux solaires en toiture – 32A, route du Vallon.

**APA 31464-2** – Espace Blanc SA pour M<sup>me</sup> Amélie Chollet – Aménagement d'un cabinet médical au 4<sup>e</sup> étage – 4, place de l'Etrier.

**APA 31549-2** – M. Gholamreza Nicoucar – Installation de panneaux solaires au sol – 51, chemin de Conches.

**APA 31569-2** – M<sup>me</sup> Linda Jacobi – Transformation d'un garage en atelier de dessin – 5, chemin du Mont-Blanc.

**APA 31587-2** – M. et M<sup>me</sup> A. et I. Cittadini – Construction d'une piscine, terrasse et installation de panneaux solaires en toiture, ouverture de fenêtres – 2, chemin Paul-Seippel.

**APA 31621-2** – Ecole Moser – Aménagement d'une aire de jeux – 81, chemin De-La-Montagne.

**APA 31645-2** – M. et M<sup>me</sup> Daniel et Laure Glaus – Modification toiture d'un couvert, fermeture et agrandissement en atelier, agrandissement d'une fenêtre à l'étage – 25, chemin de la Margelle.

**APA 31662-2** – Association pour le bien des aveugles et malvoyants – Construction d'une cabane de jardin – 16, route du Vallon.

**APA 31667-2** – M. et M<sup>me</sup> Victor et Amira Habashi – Rénovation d'un appartement – 5, avenue des Cavaliers.

**APA 31678-2** – Mori Piscines SA pour M. et M<sup>me</sup> Conway – Piscine – 16, chemin des Flombards.

**APA 31758-2** – M. Mahmoud Najy – Fermeture d'une loggia au 3<sup>e</sup> étage – 16, chemin de la Gradelle.

**DD 101625/2-2** – M. Florian Lavizzari c/o WCDA SA – Transformation d'une villa, garage, piscine, modifications diverses du projet initial, installation de capteurs solaires en toiture – 35, avenue Jacques-Martin.

**DD 102328/2-2** – M<sup>me</sup> Monia Ayache Laroui – Construction de 3 villas contiguës (25,9% Minergie) – Garage souterrain, modification de la typologie des villas, installation de panneaux solaires en toiture – 128, 128A, 128B, route de Florissant.

**DD 102552/2-2** – Ingebat SA – Construction d'une villa, installation de sondes géothermiques, suppression de l'abri PC – 35, chemin De-La-Montagne.

**DD 102800-2** – M. et M<sup>me</sup> François et Sara Abeille – Surélévation et isolation d'une villa – 5D, chemin de Conches.

**DD 102831-2** – Clinique des Grangettes SA – Construction d'un ascenseur extérieur, rénovation de la toiture et de cabinets médicaux – 7, chemin des Grangettes.

**DD 102856-2** – M<sup>me</sup> Samira Bergamin – Construction d'une villa contiguë et couverte – 12, chemin du Pâquier.

**DD 102858-2** – M<sup>me</sup> Celia Fernandez – Surélévation partielle d'une villa jumelle pour création d'une cham-

bre avec locaux sanitaires, installation de capteurs solaires en toiture – 8, chemin de Pré-l'Hermine.

**DD 102994-2** – M. Philippe Glatz – Construction d'une piscine – 8, chemin des Grangettes.

**DD 103009-2** – M. et M<sup>me</sup> David et Sarah Fransen – Agrandissement d'une villa, reconstruction d'un garage et des dépendances, studio et véranda – 34, 36, chemin du Vieux-Clos.

**M 6242-2** – M. Giovanni Ravano – Démolition d'un garage – 5, chemin de la Chevillarde.

**M 6261-2** – M. et M<sup>me</sup> David et Sarah Fransen – Démolition d'une villa, de deux garages, d'une serre et réduit – 34, 36, chemin du Vieux-Clos.

## Date de la prochaine séance du Conseil municipal

Jeudi 15 octobre 2009.

Toutes les séances ont lieu à 20 h 30 à la Villa Sismondi, route du Vallon 4.

Publicité



### Je fixe l'heure d'ouverture de ma banque

Vos paiements deviennent un jeu d'enfants  
24h/24 et en toute sécurité.

Inscrivez-vous gratuitement sur  
[www.bcge.ch](http://www.bcge.ch)

**BCGE | Netbanking™**  
haute technologie, qualité de vie



## Centenaire à Chêne-Bougeries

**M.** Francis Walpen, maire, a eu le plaisir de fêter le 9 juillet 2009, M<sup>me</sup> Marie Kislig, centenaire, vivant depuis ses 98 ans au Foyer du Vallon.

Marie Kislig est née le 9 juillet 1909, à Gaillard. Elle a passé son enfance à Boudigny avec sa sœur cadette et ses parents. Son père a travaillé en tant que bijoutier et sa mère s'est occupée des enfants. Elle

s'est mariée en 1927 avec M. Kislig, menuisier. De leur union naîtra un fils. Elle nous a confié avoir eu «un mariage particulièrement heureux».

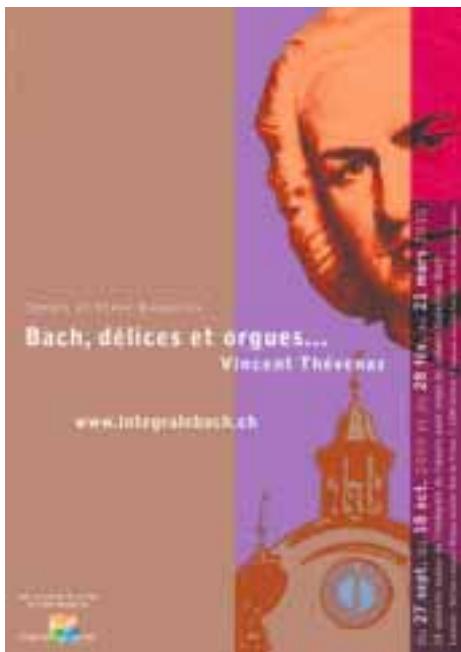
Pour fêter sa 100<sup>e</sup> année, M<sup>me</sup> Kislig a embarqué à bord du bateau à vapeur Belle Epoque "Savoie" pour une croisière gastronomique, offerte par la commune de Chêne-Bougeries. ■

## Soutien culturel

La ville de Chêne-Bougeries s'associe et soutient l'événement musical

### Bach, délices et orgues

proposé par  
l'Association Bach à Chêne au temple de Chêne-Bougeries



1<sup>re</sup> série: du 27 septembre au 18 octobre 2009.

2<sup>e</sup> série: du 28 février au 21 mars 2010.

Des billets et abonnements à prix préférentiels pour les habitants de la commune sont en vente à la mairie.

Billet: CHF 15.– (au lieu de CHF 20.–).

Abonnement pour une série: CHF 90.– (au lieu de CHF 120.–)

#### Programme détaillé:

[www.integralebach.ch](http://www.integralebach.ch) – [www.chene-bougeries.ch](http://www.chene-bougeries.ch)  
(Voir en page 51).

## Exposition à l'Espace Nouveau Vallon

Du mercredi 21 octobre au dimanche 1<sup>er</sup> novembre 2009

Entrez dans l'univers de

### Françoise Hoffmann

Maître d'Art Feutrière – Artiste textile

basée à Lyon, capitale de la soie, nommée en 2008 Maître d'art par le Ministère de la culture français.



Après Lyon (Musée des Tissus), Roubaix (Musée d'Art et d'Industrie), Paris (Galerie des Gobelins) et New York (National Design Museum), l'artiste exposera à l'Espace Nouveau Vallon une vingtaine de créations uniques, fruit d'une technique ancienne:

«Dans son atelier (...) elle malaxe le feutre, le mouille, le savonne, l'amalgame avec soies, dentelles, velours, le roule dans une natte et donne naissance à des vêtements lumineux où les fibres se mêlent, sans aucune couture». (Le Progrès)

Des ateliers destinés aux élèves et des démonstrations tout public, les mercredis après-midi et les week-ends permettront de mieux connaître l'artiste et sa technique.

**Une exposition exceptionnelle et de toute beauté à ne pas manquer!**

**Entrée libre**

Espace Nouveau Vallon – Route du Vallon 8

Mardi à vendredi, 14 h-20 h – Samedi-dimanche, 11 h-19 h

Org. et renseignements: Mairie de Chêne-Bougeries, service culturel, 022 869 17 37  
[www.chene-bougeries.ch](http://www.chene-bougeries.ch)

Plus d'informations: [www.francoisehoffmann.com](http://www.francoisehoffmann.com)

Publicité

**TRANSVOIRIE**  
SA  
Ecologie des déchets

Transvoirie est le partenaire idéal pour une gestion efficace de vos déchets

Tél. 022 306 15 15 [www.transvoirie.ch](http://www.transvoirie.ch)

Vente  
Installation

**AGENA**  
TV - HIFI - VIDEO

Dépannage  
Réparation

**022 348 88 80**

3, rue de Genève – 1225 CHÊNE-BOURG

Antennes et satellites

Location court terme:

Vidéo-projection

Vidéo-projecteur

Sonorisation

Sono disco

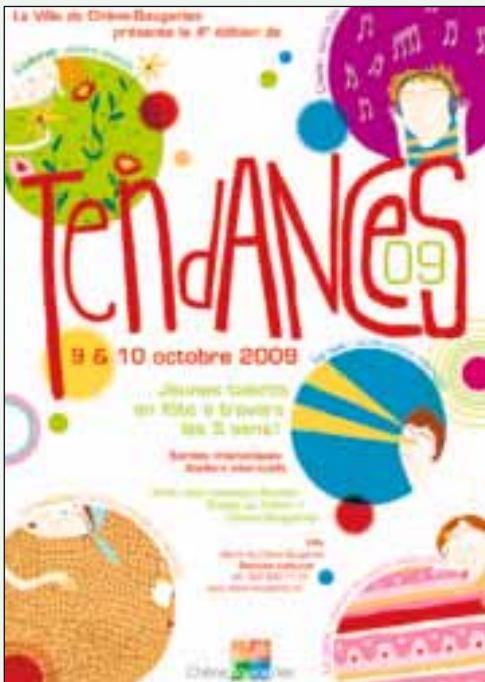
Téléviseur

Karaoké

Vidéo

**Les vendredi 9 et samedi 10 octobre  
Salle communale Jean-Jacques Gautier, route du Vallon 1**

# La 4<sup>e</sup> édition de “Tendances, jeunes talents en fête” propose de faire travailler nos cinq sens



Deux grandes soirées thématiques, autour de:

**La vue: soirée courts métrages**

Un moment d’émotion “grand écran” pour voir et découvrir une sélection des meilleurs courts métrages réalisés par de jeunes cinéastes de talent. Le prix du jury professionnel et du public sera remis après les projections. La soirée se terminera par la projection de films hors compétition.

**L’ouïe: soirée Dj’s**

En avant la musique! De jeunes Dj’s se produiront et le public pourra voter à la fin de chaque performance afin de décerner la meilleure prestation! En 2<sup>e</sup> partie, des Dj’s confirmés enflammeront la nuit.

**Des ateliers, qui solliciteront**

**L’odorat: les ateliers olfactifs**

Un parcours privilégié pour découvrir l’olfaction par les plantes et comprendre leur transformation en essences... Cet atelier sera guidé par l’équipe du parfumeur genevois Daniel André, un nez passionné par son métier! Sur inscription – gratuit.

**Le goût: les ateliers de cuisine moléculaire**

On ne parle pas de cuisine moléculaire, mais bien plus de gastronomie moléculaire! L’équipe de cuisiniers de l’Ecole Hôtelière de Lausanne enseignera l’art de combiner la cuisine traditionnelle à la science d’aujourd’hui. Trois ateliers à choix pour cuisiner et déguster des mets futuristes! Au menu: glace pop-corn, spaghetti de mangue, petits pois au siphon, saucisse aux choux virtuels... Sur inscription – CHF 40.–/atelier.

**Le toucher: les ateliers créatifs de “recycling touch”**

Que faire des vieux habits? Mais leur donner une 2<sup>e</sup> vie! Reilika Raestik, consultante freelance en management environnemental, montrera comment les transformer de manière créative en de nouveaux accessoires très tendance! Sur inscription – gratuit.

Les inscriptions se font à la mairie de Chêne-Bougeries, par téléphone (022 869 17 17) ou au guichet contre paiement pour l’atelier de cuisine moléculaire.

Restauration et bar proposés par les élèves de l’Ecole Hôtelière de Lausanne.

## Programme

### Vendredi 9 octobre 2009

- |                 |  |
|-----------------|--|
| 16 h-19 h       | Atelier cuisine moléculaire –<br>thème: goûters moléculaires (2 ateliers)    |
| 17 h-19 h       | Atelier “recycling touch” (1 atelier)  |
| 19 h 30-23 h    | Restauration et Bar  |
| 20 h 30-22 h 30 | Soirée courts métrages<br>(prix du public et de la Ville de Chêne-Bougeries) |

### Samedi 10 octobre 2009

- |                 |   |
|-----------------|---|
| 10 h-11 h       | Atelier olfactif (2 ateliers)   |
| 11 h-14 h       | Atelier cuisine moléculaire –<br>Thème: lunch moléculaire (4 ateliers)  |
| 14 h-16 h       | Atelier “recycling touch” (1 atelier)   |
| 16 h-19 h       | Atelier cuisine moléculaire –<br>Thème: cocktails et apéritifs moléculaires (4 ateliers)  |
| 16 h 30-17 h 30 | Atelier olfactif (2 ateliers)   |
| 17 h 30-19 h 30 | Atelier “recycling touch” (1 atelier)   |
| 19 h 30-24 h    | Restauration et Bar<br>Soirée “Dj’s Night”<br>1 <sup>re</sup> partie (21 h-22 h 30): “Dj’s competition”<br>(prix du public)<br>2 <sup>e</sup> partie (22 h 30-24 h): « Dj’s performance » |

**Organisation et renseignements:**

Ville de Chêne-Bougeries – service culturel  
022 869 17 37 – [www.chene-bougeries.ch](http://www.chene-bougeries.ch)  
Sur un concept de Jorge Canete – Interior Design Philosophy  
[www.jorgecanete.com](http://www.jorgecanete.com)

## Atelier Théâtre de Chêne-Bougeries et de la Comédie de Genève

# Reprise des répétitions

**Lundi 5 octobre à 19 h  
Ecole enfantine de la Gradelle  
25, avenue des Amazones**

Vous aimez le théâtre et désirez le pratiquer: trois comédiens professionnels de la Comédie de Genève forment des comédiens amateurs (de 16 à 70 ans)

**Répétitions**

Tous les lundis soirs, de 19 h à 22 h (sauf vacances scolaires).

Préparation d’une pièce en lien avec un auteur de la saison à la Comédie de Genève. Représentations en juin, à la Comédie de Genève et à la salle communale Jean-Jacques Gautier, à Chêne-Bougeries.

**L’Atelier Théâtre fêtera ses 10 ans d’existence en 2010.  
N’hésitez pas à le rejoindre!**

**Inscriptions**

Directement auprès des comédiens animateurs lors de la première séance du 5 octobre (Accès libre, sans engagement).

**Renseignements**

Mairie de Chêne-Bougeries  
Service culturel  
Tél. 022 869 17 37  
[www.chene-bougeries.ch](http://www.chene-bougeries.ch)



# Chêne-Bourg



## Arrondissement de l'état civil de Chêne-Bourg-Veyrier

**Événements d'état civil enregistrés pendant la période du 16 mai au 19 août 2009:**

Mariages:	26
Partenariats:	2
Naissance:	1
Reconnaissances:	9
Décès:	22

## Autorisations de construire

**APA 30318-2** – N° 420 – M<sup>me</sup> Jacqueline Leguillon – Réfection de la toiture et changement des fenêtres – 50, rue de Genève.

**APA 30597-2** – N° 1733 – Monsieur Attila Mitro – Création de places de parking – 12, avenue des Grands-Monts.

**APA 30763-2** – N° 3681 – Commune de Chêne-Bourg – Réaménagement du parc Mirany – avenue A.-M. Mirany.

**APA 31269-2** – No 3193, 3404 – Immobilière du Léman, PPE – Modification de la typologie de deux appartements en attique – 36, 38, avenue Petit-Senn.

**APA 31311-2** – N° 3926, 3490 – Commune de Chêne-Bourg – Réfection du préau et aménagement d'une zone de jeux à l'école Petit-Senn – 13, avenue Petit-Senn.

**APA 31332-2** – N° 3895 – SI du Complexe de Chêne-Bourg SA – Transformation d'une pharmacie – 2, rue Peillonnex.

**DD 101732/2-2** – N° 4508, 4509 – M<sup>me</sup> Mireille Vo Cong Tri, dépendance – Villa contiguë (25%) et couvert, construction d'une véranda et d'un couvert, modification diverses du projet initial – 1, chemin des Hutins-des-Bois.

**APAT 5155/2-2** – N° 3775 – M<sup>me</sup> Audrey Vuilleumier – Création d'un accès intérieur aux combles, agrandissement d'une fenêtre, installation de panneaux solaires en toiture – 41, chemin du Petit-Bel-Air.

## Déchets ménagers

Les habitants qui souhaitent se procurer une poubelle verte de ménage (17 l.), ont la possibilité de l'acquérir à la réception de la Mairie, au prix de Fr. 15.–.

## Cartes journalières CFF

Afin de couvrir les demandes toujours plus nombreuses, le Conseil administratif a décidé d'augmenter le nombre de cartes journalières des CFF qui seront à disposition de la population de Chêne-Bourg. Nous avons donc le plaisir de vous informer que **6 cartes journalières des CFF** sont désormais disponibles au guichet de la mairie pour les personnes domiciliées à Chêne-Bourg. **Attention!** Les billets non retirés 10 jours avant la date prévue seront sans autre remis en vente.

Le prix est de 35 francs par jour et par carte.

Nous vous invitons donc à profiter largement de ces abonnements généraux et, pour des renseignements complémentaires, vous pouvez téléphoner à la mairie, tél. 022 869 41 10.

## Objets encombrants

Nous rappelons que la commune organise un ramassage mensuel des déchets encombrants, tel que anciens meubles, ferraille, etc., selon le calendrier suivant: mardi 13.10, 10.11 et 08.12 tôt le matin. Ces objets ne doivent être déposés aux emplacements habituels de levées des ordures **obligatoirement que le lundi au soir**. Les autorités de la commune ont décidé de lutter contre le dépôt des déchets sauvage. Aussi tout manquement à cette disposition sera sanctionné par une contravention.

## Service social

Récemment installé dans le Chalet Floraire, ce service municipal est ouvert à la population selon les horaires d'ouverture de la Mairie (sauf le vendredi après-midi). Les mercredis sont spécialement réservés pour l'accueil des enfants, adolescents, parents et futurs parents. En dehors de ces horaires, il est possible de prendre rendez-vous avec Madame Nathalie Rey, assistante sociale au 022 869 41 14.

## Cimetière

### Avis aux familles

Les familles sont informées que les tombes des parents inhumés en 1989 et les concessions accordées jusqu'en 2009 arrivent à échéance. Les demandes de renouvellement sont à adresser à la mairie dans le

délai d'un mois dès parution du présent avis.

Les monuments et entourages des tombes non renouvelées devront être enlevés, selon les indications de la mairie.

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2010, la commune pourra en disposer librement et reprendre possession de l'emplacement.

### Horaire d'ouverture

Nous informons la population que depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2007, le cimetière est fermé la nuit entre 17 h et 8 h. Le public est tenu de prendre toute disposition pour quitter le cimetière avant l'heure de fermeture (art. 17 du règlement du cimetière de la commune de Chêne-Bourg).

## Conseil municipal du 18 juin 2009

### Communications du Conseil administratif

#### Arrondissement de l'état civil

L'épineux dossier du regroupement des offices de l'état civil a enfin trouvé son épilogue. En effet, Monsieur Moutinot, Conseiller d'Etat en charge du dossier, a renoncé à imposer la création d'un arrondissement des Trois-Chêne, mais a invité les communes de Chêne-Bourg, Thônenx et Veyrier à créer un office sur notre territoire. Ainsi, les Conseils administratifs concernés ont signé une convention le 25 juin dernier, créant ainsi l'arrondissement de l'état civil de Chêne-Bourg – Thônenx – Veyrier qui ouvrira ses portes dans notre mairie le 1<sup>er</sup> novembre 2009.

#### Administration communale

Depuis le début de cette semaine, la police municipale, le service social et le service technique sont installés dans leurs nouveaux locaux du chalet Floraire. De même, le Café Floraire a ouvert ses portes aux clients. Dans le bâtiment de la mairie, la réorganisation des locaux est

prévue après l'installation du nouvel office de l'état civil.

Conformément aux décisions prises suite à l'audit de l'administration et suite au désistement du titulaire, le Conseil administratif a nommé, à dater du 1<sup>er</sup> juin 2009, M. Bertrand Longchamp en tant que nouveau chef des services de la voirie et Monsieur Pascal Freymond au poste de chef de service adjoint. Par ailleurs, à l'occasion de ces changements, ce service a également changé de nom pour s'intituler dorénavant service de l'environnement et du domaine public communal.

### Patrouilleuses scolaires

En réponse à la demande formulée lors d'un premier Conseil d'établissement, une seconde patrouilleuse scolaire sera engagée sur le passage de la rue de Genève, devant la Coop. Cette requête s'est avérée parfaitement justifiée en raison du fort trafic aux heures de pointe et de la largeur de la chaussée traversée par le tram.

### Renaturation de la Seymaz

Le département du territoire nous a informés que les travaux de renaturation de la Seymaz, entre la rue de Genève et le parc Gautier, débuteront le 6 juillet prochain et dureront environ 3 mois. Les accès au chantier étant prévus par Chêne-Bougeries, les rues du Vieux-Bourg ne seront pas trop affectées par ces travaux.

### Voyages des aînés

Du 2 au 7 juin dernier, une quarantaine d'aînés de la commune ont profité de la traditionnelle semaine de vacances organisée par la Mairie qui s'est déroulée, cette année, dans la région de Bâle.

*Les communications du Conseil administratif, ainsi que les délibérations du Conseil municipal, sont également disponibles sur [www.chene-bourg.ch](http://www.chene-bourg.ch)*

## Ornement des giratoires

Le Conseil administratif propose à des artistes locaux d'exposer une œuvre sur le giratoire situé avenue de Bel-Air/avenue du Rond-Point.

Les périodes d'exposition sont de deux semestres (février-juin et juillet-novembre), les mois de décembre et janvier étant réservés à l'installation du sapin de Noël.

Le règlement ainsi que la fiche technique sont à retirer à la Mairie de Chêne-Bourg, avenue Petit-Senn 46. Les dossiers de candidature accompagné du projet devront être envoyés à la Mairie de Chêne-Bourg, Madame Catherine Origa, avenue Petit-Senn 46, 1225 Chêne-Bourg.

Pour de plus amples renseignements: tél. 022 869 41 15.

## Monsieur Yves Bacchetta, ancien Maire de la commune nous a quittés

Yves Bacchetta s'en est allé ce mardi 23 juin; certes nous savions son état de santé perturbé depuis quelques semaines, mais son départ nous attriste «Ô combien» et, Chère famille, nous partageons votre peine.

Yves, d'origine tessinoise et fier de l'être, mais aussi Genevois, Chênois fervent, a très longtemps habité avec sa famille la rue Peillonnex à Chêne-Bourg, à proximité immédiate de l'entreprise de génie civil de son frère.

Ingénieur civil de son état, il a participé au début de ses activités professionnelles, à de nombreuses réalisations en Valais et à Genève, à une époque difficile sur le plan économique, déjà. Il a rejoint par la suite le Département des Travaux Publics d'alors conduisant de nombreux chantiers importants dont celui de la réfection totale de la piste de l'aéroport, dirigeant ensuite la Fondation des parkings.

A l'âge de 26 ans, il entre en politique dans les rangs du Parti radical. Il assume à Chêne-Bourg, successivement, dès 1947, les mandats de:

- Conseiller municipal
- Adjoint
- Conseiller administratif
- Maire de la commune à cinq reprises.

Soit plus de 30 années d'engagement au service de sa commune.

Responsable des travaux publics notamment, il a édifié, sous sa responsabilité, de nombreux bâtiments tels que:

- l'école de Petit-Senn
- l'école De Haller
- le centre de voirie
- l'aménagement de la nouvelle mairie, ainsi que la première étape de la Fondation à l'avenue de Bel-Air.

Sur le plan routier, l'avenue de Bel-Air, le chemin de la Mousse, le chemin du Petit-Bel-Air ont été soit créés, agrandis, adaptés aux besoins. Sa participation aux divers plans d'urbanisme a été déterminante.

Dans l'exercice de ces mandats, il a apporté sa compétence technique, sa volonté d'agir, sa rigueur budgétaire, son exemple d'homme engagé. Certes, son caractère affirmé, volontaire rendait parfois les entretiens difficiles, mais la justesse de ses propos, les buts à atteindre prédominaient en définitive. Son souci permanent de l'intérêt général était connu et apprécié, non seulement de ses pairs, mais également de la population chênoise qui lui a gardé toute sa confiance.

Sur le plan associatif, son engagement dans ce domaine a été également important. Membre très actif de la Colonie de vacances Chêne-Bourg–Thônez à Armiatz, il a puissamment aidé cette œuvre pendant des années. Membre fidèle de la Société des Vieux-Grenadiers de Genève, en particulier de sa section Titania. Voilà brièvement décrit cet homme de combat, d'une grande valeur morale, attachant à bien des regards. J'en ai été le témoin.

Son engagement professionnel et politique a laissé parfois peu de place à la vie familiale. Madeleine, son épouse, entourée de ses enfants Christine et Pierre-Yves, a toujours pallié avec bonheur aux absences d'Yves; ils formaient un couple uni.

Chère Madeleine, Chère famille, nous partageons votre douleur et notre affection pour vous tous est grande.

Jean-Paul Cherix,  
Ancien Maire

## Noces d'or et de diamant Le Conseil administratif fête les jubilaires

**L**e 28 mai dernier, le Conseil administratif a eu le plaisir de recevoir à la Dépendance Floaire 6 couples qui fêtent leurs noces d'or pour 2009. Il s'agissait de:

Madame et Monsieur Arlette et Elvezio Baciocchi;

Madame et Monsieur Hélène et Max Walter Frei;

Madame et Monsieur Claudette et Fiorenzo Gada Barenco;

Madame et Monsieur Margot et Kurt Gries;  
Madame et Monsieur Janine et Rudolf Schnegg;  
Madame et Monsieur Attilia et Luigi Tosi.

Par ailleurs, Madame et Monsieur Yvonne et Alfred Hanzi ainsi que Madame et Monsieur Eliane et Pierre Reymond étaient également présents lors de cette manifestation pour fêter leurs noces de diamant marquant leurs 60 ans de mariage. ■



## Les aînés de Chêne-Bourg en balade sur les rives du Rhin

**D**u 2 au 7 juin 2009, 37 aînés chênois ont participé au voyage organisé par la commune de Chêne Bourg.

Cette année, ils sont partis pour une immersion dans la jolie ville de Bâle. Logés dans un bel hôtel situé à proximité du vieux Bâle, ils ont pu, durant cette semaine, se perdre avec délectation dans les méandres des rues de la basse ville et ses bou-

iques, participer à une croisière sur le Rhin, mais encore découvrir "Le Paradis des Sources", endroit fort en émotions. A l'occasion d'un périple en Alsace, la dextérité et la souplesse des danseuses de cabaret ont fait briller quelques regards.

C'est la tête et le cœur remplis de magnifiques souvenirs que nos aînés sont rentrés en terres chênoises. ■



# Journée mondiale contre le travail des enfants

Madame Beatriz de Candolle, Conseillère administrative, a assisté le vendredi 12 juin dernier à la Place des Nations, en compagnie des élèves des classes de M<sup>mes</sup> Capponi et Schiess (école De Haller) à la "Journée mondiale contre le travail des enfants". Cette manifestation était organisée par l'association "Le respect, ça change la vie". Les enfants ont pu apprécier des morceaux de percussion du Kenya, échanger des questions-réponses avec les personnalités invitées et déguster un goûter.

Un immense bravo à ces élèves ainsi qu'à leurs enseignantes pour leur engagement. ■



Les élèves des classes de M<sup>mes</sup> Capponi et Schiess, école De Haller.

## *Cartes journalières donnant accès gratuitement au Musée suisse des transports avec musée, planétarium, centre de documentation et Musée Hans Erni*

Dès le mois de juillet et jusqu'à fin 2010, 4 cartes journalières donnant accès gratuitement au Musée suisse des transports avec musée, planétarium, centre de documentation et Musée Hans Erni sont disponibles au guichet de la mairie pour les personnes domiciliées à Chêne-Bourg.

**Attention! Les cartes non retirées 10 jours avant la date prévue seront sans autre remises à disposition.**

Nous vous invitons donc à profiter largement de ces cartes journalières et, pour des renseignements complémentaires, vous pouvez téléphoner à la mairie, tél. 022 869 41 10.

## Noctambus

**Tarif: 3.–\*** Tous les arrêts sur demande

\* Billets en vente auprès du conducteur (abonnements TPG non valables) chaque vendredi soir et samedi soir.

### *Cornavin – Jussy LIGNE N3.*

	<b>Vendredi soir</b>	<b>samedi soir</b>
Arrêt "Cornavin"	(ligne 13, direction Bachet-de-Pesay) 01 h 24	01 h 24 02 h 24
Arrêt "Bel-Air"	(ligne 3, direction Crêts-de-Champel) 01 h 27	01 h 27 02 h 27
Arrêt "Rive"	(ligne 12, direction Moillesulaz)	01 h 30 01 h 30 02 h 30
Arrêt "Tronchet"	(ligne C, direction Monnizaz)	01 h 41 01 h 41 02 h 41

### *Jussy – Cornavin*

	<b>Samedi soir</b>
Arrêt "Jussy Place"	(ligne C, direction Malagnou) 02 h 00
Arrêt "Puplinge-Mairie"	(ligne C, direction Malagnou) 02 h 08
Arrêt "Tronchet"	(ligne C, direction Malagnou) 02 h 12
Arrêt "Chêne-Bougeries"	(ligne 12, Bachet-de-Pesay) 02 h 18

**Atelier Le Jardin Secret**  
Peinture sur porcelaine  
Cours lundi et mardi  
Cadeaux peints sur mesure

Cornelia Castan  
18, ch. De-La-Montagne  
1224 Chêne-Bougeries

corcastan@gmail.com  
www.castan.ch

Inscriptions:  
Tél. 022 349 28 33  
Fax: 022 349 28 31

**Hygiéniste dentaire diplômée indépendante**

*membre Swissdentalhygiénists-reconnaissance CRS*

-contrôle annuel, dépistage caries  
-détartrage doux avec ou sans ultrasons  
-soins pour dents sensibles et saignements  
-polissage et blanchiment

*Daniela Christen  
ch. du Pont-de-Ville 7  
Chêne-Bougeries*

022.348.42.49

*Parking gratuit*



39, route de Sous-Moulin 1226 Thônex

[www.cssm.ch](http://www.cssm.ch)

# PATINOIRE



**DU 10 OCTOBRE 2009 AU 27 MARS 2010**

TARIFS	Adultes dès 16 ans	Enfants, AVS Apprentis-étudiants jusqu'à 20 ans Chômeurs
- Entrée simple	5.--	3.--
- Carte de 10 entrées 2)	1) 45.--	1) 25.--
- Accompagnants	5.--	3.--
<b>Abonnement saison</b>		
Habitants 3-Chêne	1) 55.--	1) 30.--
Autres	1) 85.--	1) 45.--
Location de patins	5.--	3.--
Carte 10 locations de patins	40.--	20.--

1) y compris carte à puce (CHF 5.--)

2) validité limitée à 2 saisons consécutives et aucun remboursement

Sur demande, tarifs : famille, groupes, anniversaires, écoles, heures de glace

Renseignements :

Administration 022 / 305 00 00

En saison :

Patinoire 022/305 00 60 - info disque 022/305 00 99

**HORAIRE d'ouverture au public** (sous réserve de modifications)

## PATINAGE

Lundi, mardi, jeudi 13h.00 – 16h.30

Vendredi 12h.00 – 16h.30

Mercredi 10h.30 – 11h.45 / 14h.15 – 16h.30  
(dès 15h.30 sur ½ patinoire)

Samedi 14h.30 – 17h.15

Dimanche 10h.00 – 11h.30 / 14h.45 – 17h.45

## HOCKEY - puck mou obligatoire (sauf dimanche 19.45-21.30)

Tous niveaux : Vendredi 12h.00 – 13h.30 (1/3)

Débutants + parents-enfants : Dimanche 18h.00 – 19h.30

Hockeyeurs confirmés : Dimanche 19h.45 – 21h.30

## Plusieurs animations spéciales durant la saison,

les détails suivront sur notre site internet



# FAM CUISINES ELECTROMÉNAGERS



### À DES PRIX CHOC'S

- Réfrigérateurs/congélateurs
- Cuisinières/fours
- Lave-vaisselle
- Lave-linge/séchoirs
- Agencement de cuisine
- climatiseurs



### INDÉPENDANTS ET ENCASTRES

500 m<sup>2</sup>  
d'électroménager et  
d'agencements de  
cuisines  
haut de gamme



**PROFITEZ DE NOS PRIX SANS CONCURRENCE**



### RIVE GAUCHE

Rue de Genève 65/Centre Coop  
1225 Chêne-Bourg  
Tél. 022 349 12 12

### DÉPANNAGES ET RÉPARATIONS TOUTES MARQUES ADMINISTRATION

Tél. 022 786 04 05

www.famcuisines.ch • E-mail: [info@famcuisines.ch](mailto:info@famcuisines.ch)

### RIVE DROITE

Rue de Cornavin 3  
1201 Genève  
Tél. 022 738 83



# Agenda 21

Dans le cadre du Festival du Développement durable et de son Agenda 21, la commune de Chêne-Bourg a organisé 2 événements successifs:



Le mardi 2 juin 2009, le Professeur Martin Beniston, grand spécialiste des changements climatiques et plus particulièrement des effets du réchauffement dans la région des Alpes, professeur à la Faculté des sciences de l'Université de Genève et Directeur de l'Institut des Sciences de

l'Environnement – ISE), climatologue de renommée mondiale, membre du GIEC (Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat) qui a reçu le Prix Nobel de la paix en 2007, a donné une conférence intitulée "Genève: un climat méditerranéen dans 40 ans?".

Tout jeune peut faire acte de candidature à condition qu'il (ou que l'un des membres de l'équipe) soit domicilié à Chêne-Bourg. La date limite pour l'inscription au concours est fixée au 30 octobre 2009 et les dossiers complets de candidature devront parvenir à la Mairie de Chêne-Bourg au plus tard le 31 décembre 2009.

## Prix "jeunes" du développement durable de Chêne-Bourg

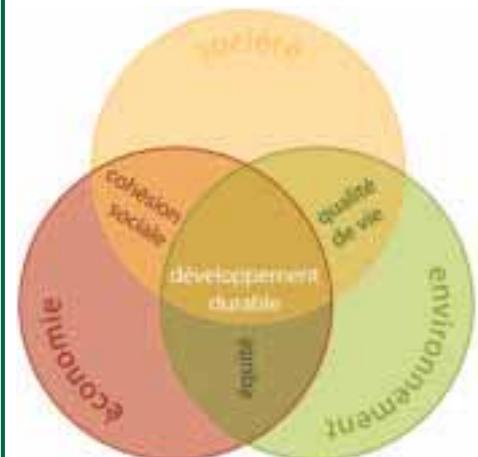
### Vous êtes jeune et avez un projet?

Si vous avez de 12 à 25 ans et rêvez de réaliser un projet dont l'impact serait positif en termes de développement durable pour la commune de Chêne-Bourg, vous pouvez disposer d'une bourse attractive!

Chêne-Bourg désire en effet encourager les initiatives issues des jeunes en soutenant financièrement un projet sélectionné par un jury. Un premier montant pouvant atteindre CHF 5000.– sera ainsi attribué dans quelques mois!

### Signalez-vous rapidement à la mairie

Le formulaire d'inscription, le règlement du concours ainsi que toutes informations utiles peuvent être obtenues sur le site Internet [www.chene-bourg.ch](http://www.chene-bourg.ch) (rubrique Agenda 21, page "Prix jeunes du DD"). Pour tout complément d'information: bureau ECO21 – [remi.merle@bluewin.ch](mailto:remi.merle@bluewin.ch)



acteurs de l'Agenda 21 ainsi qu'à la population de Chêne-Bourg et de lancer le "Prix du développement durable de Chêne-Bourg".

Les projets soumis au concours doivent s'inscrire dans les principes du développement durable et viser l'équilibre entre efficacité économique, solidarité sociale et responsabilité écologique.



# Les fiches action se concrétisent

*Chêne-Bourg promeut le Fonds Helios*

**D**ans le cadre de ces travaux de réflexion, l'atelier du futur "sécurité et ordre public" a émis une fiche action intitulée "Promouvoir le Fonds Helios auprès des commerces de Chêne-Bourg afin de faciliter leur accessibilité par les personnes handicapées".

L'objectif fixé par cette proposition est de favoriser l'accessibilité des lieux privés (commerces de Chêne-Bourg) aux personnes handicapées par la mise en œuvre de transformations ad hoc.

Cette proposition a reçu l'agrément de la commission sécurité et prévention du Conseil municipal qui a, entre autres, souhaité promouvoir le Fonds Hélios par l'intermédiaire d'une information publiée dans le journal *Le Chênois*. Vous trouverez ci-dessous les informations plus spécifiques au sujet de ce fond ainsi que les coordonnées des instances auxquelles il y a lieu de s'adresser.

## Fonds Helios: aide financière pour des travaux d'aménagement destinés aux personnes handicapées

Le Fonds Helios a été créé en partenariat entre le Département de la

solidarité et de l'emploi (DSE) et la Fondation Hans Wilsdorf.

Il a pour but de faciliter l'intégration sociale des personnes handicapées, en contribuant au financement de travaux destinés à éliminer les barrières architecturales de locaux privés ou ouverts au public.

### Conditions pour s'adresser au fonds

Le demandeur doit:

- être le propriétaire des locaux ou le locataire, respectivement l'utilisateur;
- couvrir au moins un tiers du coût total des travaux, la participation du Fonds Helios ne pouvant excéder les deux tiers;
- démontrer concrètement qu'il n'a pas les moyens de supporter raisonnablement, directement ou indirectement, plus du tiers du coût des travaux.

### Limites d'intervention du Fonds Helios

Le Fonds Helios n'intervient que sur le territoire du canton de Genève.

Il exclut les bâtiments occupés par les autorités cantonales ou communales, ainsi que par tout service ou institution pouvant bénéficier d'une subvention pour les travaux concernés.

### Présentation d'une demande

Le dossier doit comprendre:

- la motivation, la description et le chiffrage des travaux;
- la preuve que le projet architectural ne peut pas être financé par les instances officielles;
- l'accord écrit du propriétaire pour la réalisation des travaux, en cas de demande par un utilisateur non propriétaire;
- l'avis de taxation fiscale de l'année écoulée, s'il s'agit de travaux destinés à un usage privé, ou la comptabilité (compte d'exploitation et bilan), également de l'année écoulée, pour un usage public et commercial;
- les coordonnées bancaires ou postales précises pour le paiement.

### Décisions concernant les demandes présentées

Les décisions du Fonds Helios ne sont pas sujettes à recours de la part du demandeur ou de ses mandataires.

### Paiement de la participation financière du Fonds Helios

Le paiement intervient sur présentation des factures des travaux et en principe lorsqu'ils sont terminés. Ils doivent être conformes au projet présenté et constatés comme tels.

### Responsabilité et contrôle des travaux

Le Fonds Helios et ses membres partenaires ne sont pas responsables du projet, de la réalisation des travaux ou encore du respect de la juridiction les régissant, ces derniers relevant exclusivement de la responsabilité du demandeur ou de ses mandataires.

Le Fonds Helios se réserve la possibilité de vérifier l'exécution des travaux à tout moment. Il peut aussi revenir sur sa décision si les travaux ne correspondent pas à la demande qui lui a été présentée. Dans ce cas, le bénéficiaire devra rembourser toute somme qui lui aurait déjà été versée.

Le règlement de fonctionnement du Fonds Helios approuvé par le Conseil d'Etat fait foi.

Pour plus d'informations:  
[www.geneve.ch/fonds-helios](http://www.geneve.ch/fonds-helios)  
 Contact: [fondshelios@bluewin.ch](mailto:fondshelios@bluewin.ch)

Fonds Helios  
 P. a. Fondation Hans Wilsdorf  
 Case postale 1432 - 1227 Carouge  
 Fondation Hans Wilsdorf - Tél. 022 737 30 00  
 Département de la solidarité et de l'emploi (DSE)  
 Tél: 022 839 98 00 - M. Marc Maugé

Publicité

**meubles BARBEY Fils**  
*Décoration*  
*Au Paradis Du Sommeil*

022 349 02 18  
 85-87 Rue de Genève  
 CH-1226 Thônex-Genève  
[www.meublesbarbeyp.com](http://www.meublesbarbeyp.com)

Fax 022 349 01 72  
 Tram 12 & 16 arrêt place Gravereon  
[info@meublesbarbeyp.ch](mailto:info@meublesbarbeyp.ch)

**SUPERBA**

CASA DESIGN  
 Meubles suisses

MEUBLES GARANT

riposa

TEMPUR

Elite

bico



# Chêne-Bourg développe un projet pilote d'appuis extra-scolaires initié par son Agenda 21 communal

*Au cours de cette année scolaire 2009-2010, des soutiens extra-scolaires seront organisés dans les cinq écoles de la commune de Chêne-Bourg. Des dizaines enfants pourront bénéficier de cette prestation communale en participant à des "Ateliers d'appui aux devoirs" ou encore des "Ateliers de lecture".*

**A**l'école primaire, plusieurs enfants ont des difficultés pour effectuer correctement leurs devoirs scolaires. Par ailleurs, de nombreux écoliers appréhendent mal la lecture en général. Ces situations ne sont pas favorables à leur développement: elles peuvent limiter leurs résultats scolaires, voire les entraîner dans une spirale d'échec.

Certes, il existe dans certaines écoles des "études surveillées" assurées par les enseignants. Toutefois, ces mesures pédagogiques d'accompagnement ne répondent que partiellement à cette problématique.

Ce constat a été dressé par l'Atelier du futur "Enfants et jeunes", un groupe de réflexion composé d'habitants qui s'est réuni dans le cadre de l'Agenda 21 de la commune de Chêne-Bourg. Considéré comme prioritaire, ce sujet a suscité l'une des 34 propositions d'action concrètes transmises aux autorités de la commune en 2007: il s'agit de la fiche-action n°EJ2 intitulée "Mettre en place une structure d'appuis extra-scolaires destinés aux enfants des écoles primaires sises sur la commune de Chêne-Bourg".

Les élus de Chêne-Bourg ont réservé un accueil favorable à cette idée. Madame Béatrice Dupont Carrilho, actuelle maire de Chêne-Bourg, Conseillère administrative en charge des écoles et des affaires sociales a, selon sa propre expression, pris ce sujet à bras-le-corps. Sur la base de la proposition de l'Atelier du futur "Enfants et jeunes", des consultations diverses et des réflexions complémentaires ont abouti, en cette année 2009, à instaurer des collaborations inédites et à mettre en forme un projet concret et novateur dans le canton de Genève.

## Deux types d'ateliers pour les enfants

Deux types de groupes, composés de 6 à 8 écoliers au maximum, vont se constituer à partir de cet automne; il s'agira d'"Ateliers d'appui aux devoirs"

<sup>1)</sup> Cette fiche-action n° EJ2 est téléchargeable dans la rubrique Agenda 21 du site internet communal [www.chene-bourg.ch](http://www.chene-bourg.ch), page "AFo4 enfants et jeunes".



Des dizaines d'enfants des écoles de Chêne-Bourg bénéficieront bientôt d'appuis extra-scolaires financés par la commune.

d'une part, et d'"Ateliers de lecture" d'autre part.

L'"Atelier d'appui aux devoirs" apprendra aux enfants à gérer leurs devoirs: par exemple être organisé et méthodique, planifier son travail, identifier les priorités, etc.

L'"Atelier de lecture" donnera aux enfants le goût de lire grâce à des animations ludiques et une participation active de chaque enfant.

## Les enseignants des écoles identifient les enfants qui bénéficieront de cette prestation

Pour organiser cette opération, la commune de Chêne-Bourg collabore avec le Département de l'Instruction Publique (DIP), le Groupement Intercommunal pour l'Animation Parascolaire (GIAP) et l'Association des Répétitoires Ajeta (ARA).

C'est ainsi que les enfants qui ont besoin de l'un de ces appuis extra-scolaires seront identifiés à l'école par leur propre enseignant; celui-ci transmettra l'information au GIAP qui contactera les parents en leur proposant la formule adaptée à leur enfant. Ce sont

des répétiteurs de l'ARA (disposant donc d'une formation spécialisée), qui seront en charge d'animer les groupes d'enfants.

## Une heure par semaine durant six semaines

Ces ateliers se dérouleront de 16 h 45 à 17 h 45, une fois par semaine et durant six semaines dans une salle d'école. C'est en fait dès la fin des cours à 16 h que les intéressés seront pris en charge par le GIAP, ce qui signifie que les enfants au bénéfice de ces soutiens extra-scolaires devront être inscrits auprès du GIAP. Cela induit une cotisation à payer, mais cette dépense à la charge des parents reste modeste, sachant que les soutiens eux-mêmes sont gratuits car financés par la commune.

Des ateliers débuteront le 26 octobre 2009 dans le cadre d'un premier module allant jusqu'à décembre; un second module aura lieu en janvier et février 2010, enfin un troisième se déroulera en mars-avril 2010. En principe, les enfants ne participeront qu'à un seul module.

## Une période test encourageante

Ce projet pilote a déjà été testé au cours du printemps 2009 dans les écoles De Haller et Petit-Senn. Madame Béatrice Dupont Carrilho signale que les résultats s'avèrent encourageants: par exemple, les enfants ayant suivi un atelier de lecture ont été ravis de cette expérience, alors que les appréciations sont également positives du point de vue des parents et des enseignants. Pour cette année scolaire 2009-2010, les cinq écoles sises à Chêne-Bourg sont donc toutes concernées par cette action.

## Chêne-Bourg bientôt imitée par d'autres communes genevoises?

Le caractère à la fois pertinent et novateur de cette action initiée par l'Agenda 21 communal de Chêne-Bourg retient déjà l'attention de plusieurs magistrats genevois. La Conseillère administrative chênoise s'apprête à répondre à ces intérêts en constituant un dossier qui facilitera la reproductibilité de cette action dans d'autres communes genevoises.

# Jeunes Ukrainiens au Point favre

**L**es personnes qui ont pris la peine de se déplacer au Point favre, le jeudi 25 juin dernier, ont toutes été sous le charme de ces jeunes Ukrainiens qui perpétuent les traditions folkloriques de leur pays, particulièrement les danses apprises dans la région de Radekhiv (Ukraine de l'ouest).



M. Debarge, Conseiller administratif, en compagnie des jeunes Ukrainiens.

Dans le cadre de la saison musicale, les prochains spectacles proposés se dérouleront

**Mercredi 7 octobre 2009 à 20 h 30**

Concerto Saisonnus avec la collaboration de la commune de Chêne-Bourg



**Intégrale des danses hongroises Johannes Brahms**

**Vendredi 9 octobre 2009 à 20 h**

**Romantique... Passionnément  
Romantique... Follement  
Romantique... Simplement**



**Œuvres pour violoncelle et piano**

**Mercredi 28, jeudi 29, vendredi 30 et samedi 31 octobre 2009 à 20 h**

**Le Musée du crime**

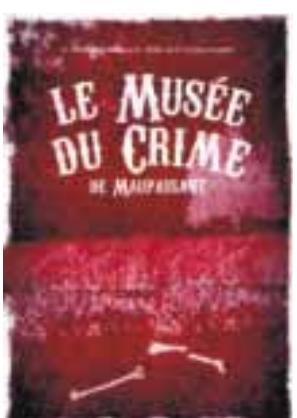
D'après "Contes et nouvelles" de Maupassant

Coproduction: Théâtre du Solitaire et Théâtre de la Fronde

Adaptation et mise en scène: Didier Carrier

Avec: Bénédicte Bosc, Isabelle Bosson, Deborah Etienne Landenberg, Michel Laforest, Karine Revelant, Jef Saintmartin et Didier Carrier

Durée: 1 h 45



**FLUX**  
REGARDS PAR-DESSUS LA FRONTIÈRE

PHOTOGRAPHIES DE  
LAURENCE BONVIN  
MICHEL DELAUNAY  
JULIE LANGENEGGER  
LOAN NGUYEN  
PIERRE VALLET

TEXTES DE  
DENIS DE ROUGEMONT  
BERNARD DEBARBIEUX  
BLAISE HOFMANN  
JOËLLE KUNTZ

UNE EXPOSITION  
DU CONSEIL DU LÉMAN

WWW.expo-flux.org

ESPACE2 24heures INFOLOGO Elysée Lausanne le dauphiné Interreg CONSEIL DU LÉMAN

**à Chêne-Bourg - Parc Floraire**

**du 25 septembre au  
18 octobre 2009**

**Ouvrage en vente  
à la Mairie de Chêne-Bourg**

**L'aventure**

**Fr. 49.–**

100 ans du Club Sportif Chênois.

Un état d'esprit pour un siècle d'aventure.

par Jean-Antoine Calcio,  
Jean-Pierre Chenu et  
Pierre Geiser

Editions Chênoises  
en collaboration  
avec les Editions Slatkine.

# Thônex



## Etat Civil

### Arrondissement de l'état civil de Thônex

Événements d'état civil enregistrés pendant la période du 16 mai au 21 août 2009:

Mariages: 11  
Décès: 87

## Mérite Thônésien 2009

En vue de l'attribution du "Mérite Thônésien 2009" nous recherchons toute personne ou société qui, par son dévouement ou ses actions, pourrait bénéficier de cette distinction.

Les personnes proposées doivent être domiciliées à/ou originaires de Thônex ou avoir un lien particulier avec la commune.

Les propositions devront être déposées **d'ici au vendredi 23 octobre 2009** à la Mairie de Thônex, ch. du Bois-Des-Arts 58 – 1226 Thônex.

Formulaire et règlement à disposition au guichet de la Mairie (bâtiment principal) et sur notre site internet [www.thonex.ch](http://www.thonex.ch)

## Requêtes en démolition et construction

**APA 30336/2-2** – parcelle 4047 – fe 33 – M. Grégoire Bellwald, architecte pour M. et M<sup>me</sup> Stéfan Clop – Construction d'un couvert à voitures, muret, aménagement extérieur, construction d'un mur anti-bruit en limite de la route d'Ambilly – 52, route d'Ambilly.

**APA 31270-2** – parcelles 3216, 3700 – fe 16, 19 – M. Pierre-Alain Tommasi, architecte pour M. et M<sup>me</sup> Guy Loutan – Véranda et jours en toiture – 4bis-4ter, route de Jussy.

**DD 101385/2-2** – parcelle 4220 – fe 10 – M. Pierre Devaud, architecte pour M. José Otero – Transformation et reconstruction d'une villa mitoyenne (24,95%), murs anti-bruit et portails, modification du rez-de-chaussée – 72, avenue de Thônex.

**APA 31326-2** – parcelle 5294 – fe 10 – M<sup>me</sup> Anne Favrelle et M. Eric Refouvelet pour eux-mêmes – Construction d'un sas d'entrée par fermeture d'un balcon – 16, clos des Ecornaches.

**APA 31371-2** – parcelle 6220 – fe 3 – M. José Cacheiro, architecte pour M. Jean-Luc Peillonnex – Création d'un couvert sur une terrasse – 7, chemin du Pont-Perrin.

**APAT 5207-2** – parcelle 5609 – fe 10 – M. Antoine Betran pour lui-même – Création d'un abri de jardin – 59, avenue de Thônex.

**APAT 5214-2** – parcelle 5866 – fe 13 – M. Francis Peter pour lui-même et M<sup>me</sup> Sylvie Peter – Rénovation et isolation de la toiture et des façades, création d'un couvert à vélos et motos – 8, avenue des Verchères.

**DD 101649/2-2** – parcelle 5875 – fe 25 – Mentha & Rosset architectes pour M. Guy Auderset et M<sup>me</sup> Sonia Baumgartl Auderset – Agrandissement villa par couvert, fermeture du couvert et liaison avec la villa – 26D, chemin du Foron.

**APA 31435-2** – parcelle 6198 – fe 16 – Heimberg & Cie pour M<sup>me</sup> Carole Hubscher – Construction d'une piscine – 57B, chemin du Bois-Des-Arts.

**APAT 5224-2** – parcelle 5290 – fe 10 – M. Jean-Marc Etienne, pour lui-même – Création d'une cheminée et installation d'un poêle à pellets – 36, clos des Ecornaches.

**APA 31456-2** – parcelle 5458 – fe 11 – Bioplancton pour M. Thierry Spicher – Construction d'une piscine – 13, clos des Ecornaches.

**APA 31482-2** – parcelle 4699 – fe 34 – M. Christophe Roiron, architecte pour M. et M<sup>me</sup> Réginald et Laurence Maitre – Isolation des façades et de la toiture, installation de panneaux solaires, remplacement des fenêtres et porte-fenêtres, remplacement de la chaudière – 10, impasse de Mon-Idée.

**M 6136-2** – parcelles 3964, 6152 – fe 14 – MM. Spitzas A. et Zanghi D, architectes pour commune de Thônex – Démolition de bureaux et de salles de réunion – 58, chemin du Bois-Des-Arts.

**DD 102391-2** – parcelles 3694, 6152 – fe 14 – MM. Spitzas A. et Zanghi D, architectes pour commune de Thônex – Transformation et rénovation de la Mairie de Thônex, garage souterrain, installation de panneaux solaires en toiture – 58, chemin du Bois-Des-Arts.

**APA 31578-2** – parcelle 3433 – fe 13 – Entreprise M. Rutsch pour M. John Steinmann – Surélévation d'une villa – 6A, avenue des Verchères.

**APAT 5252-2** – parcelles 2863, 2279 – fe 13 – M. Grégoire Bellwald, architecte pour M. Claude Frei – Création de jours en toiture, isolation des façades et de la toiture, agrandissement de 3 fenêtres – 12A, avenue des Verchères.

**APAT 5258-2** – parcelle 5953 – fe 14 – Solstis SA pour M. Laurent Carpin – Installation de panneaux solaires en toiture – 20A, chemin Jules Dufresne.

**APAT 5266-2** – parcelle 5383 – fe 18 – M<sup>me</sup> Christine Corbat pour elle-même – Jour en toiture – 22, chemin Edouard-Olivet.

**APAT 5268-2** – parcelle 6223 – fe 29 – La Jardinerie Roy pour M<sup>me</sup> Marie-Christine Streuli – Clôture de jardin – 123, chemin de la Mousse.

**APA 31640-2** – parcelle 3668 – fe 28 – Sunwatt Bio Energie SA pour

M. Bertrand Kiefer et M<sup>me</sup> Isabelle Moncada – Installation de panneaux solaires en toiture et de sondes géothermiques – 6, chemin des Hironnelles.

**DD 102986-2** – parcelles 4261, 4126 – fe 29 – M. Bernard Picenni, architecte pour M<sup>me</sup> Sitta Drueke et M. Claude Revillard – Agrandissement d'une villa – 9, chemin des Pinsons.

**APA 31697-2** – parcelle 3979 – fe 29 – AGIP (Suisse) SA pour Consorts Voide, Christodoulidis, Cunningham, Holstenson, M<sup>me</sup> Spinelli – Installation d'une citerne à gaz propane enterrée – 61, route de Jussy.

**APA 31717-2** – parcelle 3119 – fe 28, Avilag Energies SA pour M. et M<sup>me</sup> Patrick et Sylvie Hauptlin – Installation de capteurs solaires en toiture – 8, chemin des Grives.

## Thônex social

### Espace de Vie Enfantine EVE de Chapelly

(22, ch. de Chapelly – Tél. 022 349 17 11)

### Espace de Vie Enfantine EVE de Marcellly

(10, ch. de Marcellly – Tél. 022 349 17 11)

Accueil des enfants de 4 mois à 4 ans dont les parents habitent et/ou travaillent à Thônex. Ouvert du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 30.

### Crèche à temps partiel et garderie «Les Bout'choux»

(9, av. Tronchet – Tél. 022 348 46 26)

Halte garderie à temps partiel le matin: accueil d'enfants de 18 mois à l'entrée à l'école, de 7 h 30 à 12 h 30. Garderie l'après-midi: accueil d'enfants de 2 ans à l'entrée à l'école de 14 h à 17 h 30.

### Association Koala

Placement d'enfants en familles d'accueil. Rens: tél. 022 349 30 66.

### Restaurants scolaires

Prix: 8 francs. Incription préalable auprès du GIAP. Achat des bons de repas dans les pharmacies suivantes: du Chêne-Vert, Thônex-Jeandin, Tronchet et Moillesulaz, au pavillon de la sécurité municipale (annexe à la Mairie). Renseignements: tél. et fax 022 869 39 38.

### Aînés solidaires

Développement et renforcement des relations sociales entre les aînés thônésiens dans les domaines suivants: social, sport et santé, divertissements, loisirs, administration. Rens: M<sup>me</sup> Irène Hensler, tél. 022 348 13 29.

# Echange d'élèves Thônex-Graveson

## Aller

Le mercredi 1<sup>er</sup> avril, les 22 élèves de 5P, classe de M. Dominique Blanc, et 23 élèves de la classe de M<sup>me</sup> Claire-Lise Wünsche-Aubert, accompagnés de M<sup>me</sup> Christiane Barbey et de M. Antoine Ravonel, sont partis pour Graveson, la commune jumelée avec Thônex.

Ils ont pu, durant trois jours, non seulement échanger leurs impressions sur nos deux communes et, bien entendu, sur leurs écoles, mais également visiter des lieux typiques de la région tels que le Moulin de Daudet, les Baux de Provence, le Palais des Papes, pour terminer par un pique-nique face au Pont d'Avignon.

Le dernier jour à Graveson, il y a eu la traditionnelle visite du musée Chabaud, de la ciergerie, un rallye à travers la ville et la confection d'un

panneau aux armoiries des deux communes.

## Retour

C'est également un mercredi, le 3 juin, que le car tant attendu, qui amenait les 44 enfants de Graveson, est arrivé avec quelque retard dans la cour de l'école Pont-Bochet.

Les élèves des deux classes les attendaient avec impatience et la réception s'est déroulée avec une "ola" de bienvenue, chacun attendant celui chez qui il s'était rendu en avril à Graveson.

Ces échanges se déroulent alternativement chaque année depuis la création du jumelage, il y a déjà 37 ans.

Au programme de cette première journée, il y avait la signature par les quelque 90 élèves présents d'une charte proposée

pour ancrer encore plus les relations entre nos deux communes, ceci en présence du maire actuel de Thônex, M. Philippe Drecrey, de M<sup>me</sup> Desjacques, directrice de l'école, des enseignants cités plus haut, ainsi que des parents d'élèves.

Certains, quelques années plus tard, se souviendront d'avoir signé ce jour cette charte qui se trouvera à la mairie et qui est destinée, durant les années à venir, à être signée encore par de nombreux nouveaux élèves.

Cette séance de signatures fut suivie par un goûter champêtre sur le terrain de foot près de l'école. Ensuite, chacun s'en est allé rejoindre sa famille d'accueil pour ces trois jours d'échange.

Le jeudi, en car, tout ce petit monde s'en est allé en Valais longer

le bisse du Trient, du col de la Forclaz au "pied" du glacier avant de rejoindre le barrage d'Emosson, à 1965 m d'altitude, en funiculaire puis, avec le funi de chantier, très raide et véritablement impressionnant.

Le vendredi matin, les joutes sportives se sont terminées par un pique-nique commun, avant l'heure du départ arrosée par un torrent de larmes intarissables.

Ce voyage dans les Alpes suisses a dû en impressionner plus d'un, car à Graveson, la "Montagnette" communément appelée, culmine à environ 300 m d'altitude; voyez la différence!

Un chaleureux merci à la mairie de Thônex pour sa participation active à la réussite de cet échange et encore longue vie au jumelage! ■

José Fischer



Brève allocution de M. Philippe Decrey, maire.



Arrivée du car de Graveson et reconnaissance des élèves!

Publicité

# Baussant

paysages sa

- Entretien parcs et jardins
- Taille, élagage, abattage
- Plantations, engazonnement
- Clôtures et pare-vue
- Terrassement, remblayage
- Fouilles, canalisations, mise en séparatif
- Dallages, pavages, murets, rocailles
- Abonnement d'entretien annuel

Ch. de Saus-Ville 36  
1226 Thônex  
[www.baussant.ch](http://www.baussant.ch)

Tel. 022 347 04 05 – Fax 022 347 51 47

*Philippe Colin*  
BIJOUTIER - JOAILLER

71, rue de Genève  
1225 Chêne-Bourg  
Tél.: 022 348 7580  
[www.philippecolin.com](http://www.philippecolin.com)

Agent  
**GUESS**  
**TISSOT**

**Créateur de bijoux**

Achète or et vieux bijoux

# Véhicule flambant neuf pour les pompiers de Thônex

Mercredi 24 juin, le corps des sapeurs pompiers volontaires de Thônex a reçu officiellement, en présence des autorités administratives et municipales de la commune, son nouveau véhicule polyvalent d'intervention.

Celui-ci, composé d'un châssis muni d'un élévateur et d'un container séparé équipé de matériel sophistiqué, peut ainsi être laissé sur place lors d'interventions nécessitant une surveillance d'une certaine durée après un sinistre, permettant ainsi l'utilisation du châssis pour le transport éventuel d'un second container ou d'autre matériel en cas de nécessité.

Ce véhicule peut également servir comme élévateur et faciliter l'exécution de certains travaux lourds lors d'interventions: eau, feu ou chutes d'arbres, entre autres.

C'est donc devant le Centre d'intervention des pompiers de la commune et une exposition des principaux véhicules existants, rutilants comme des sous neufs, que la présentation a eu lieu en compagnie des sapeurs, sous les ordres du capitaine Marcel Constantin et de ses adjoints.

Le nouveau maire, M. Philippe Decrey, lui-même ancien fourrier du corps, dans une courte allocution, a rappelé l'importance que revêt l'équipement des pompiers, vu le développement qu'a connu la com-

mune ces dernières années et qui se poursuit encore.

Il faut peut-être rappeler qu'avec les nouvelles dispositions prises dernièrement, c'est au SIS (Service d'incendie et secours) d'intervenir en premier lors de sinistres la journée alors que, la nuit, c'est le groupe d'intervention de garde des pompiers volontaires qui intervient en premier, ce qui justifie de pouvoir utiliser un matériel efficace et adéquat.

Ce sont donc actuellement cinq véhicules mobiles et plusieurs motopompes qui sont stationnés dans le Centre d'intervention de Thônex.

Il est clair que, lors de sinistres importants, une bonne coordination entre les communes chênoises per-

met l'utilisation de véhicules qui sont souvent complémentaires.

Lors de cette présentation, certaines personnes présentes ont même eu le privilège de tester le nouveau véhicule sur une petite distance, ceci durant la verrée à la fin de la présentation.

Le corps des sapeurs de Thônex comprend actuellement une soixantaine de membres, jeunes et dynamiques, qui assurent une permanence par rotation, 7 jours sur 7, et une garde 24 h su 24, se dévouant ainsi pour le bien de nos communautés. Nous ne pouvons que les féliciter pour leur travail et pour leur engagement. ■

José Fischer



# Fête des écoles à Thônex



Une association au travail!

Vendredi 26 juin a eu lieu la fête des écoles de Thônex précédée, le jeudi en fin d'après-midi par la cérémonie des élèves de 6<sup>e</sup> quittant l'école primaire pour le cycle d'orientation.

C'est à 18 h 45 que le cortège est parti depuis l'avenue Tronchet, en passant par la rue de Genève et l'avenue de Thônex, en direction de la place de Fêtes, à côté de la mairie.

Les quatre écoles de la commune ainsi que le corps enseignant et les autorités, maire, conseillère et conseiller administratif, secrétaire général, huissier et conseillères et conseillers municipaux, entourés des trois formations suivantes, l'Harmonie Municipale de Thônex, la Musique de Veigy et la Fanfare de Meinier, ont participé au cortège.

Dès 19 h 15, plus de 2000 personnes, enfants, enseignants et parents, se sont ainsi retrouvées sur la place de Fêtes. Pendant que les petites têtes blondes goûtaient au plaisir des manèges et des jeux, les adultes, quant à eux, faisaient déjà

la queue à la recherche de boissons et de nourriture.

Comme c'est le cas depuis quelques années déjà, les stands étaient tenus par des associations de quartier, sportives ou autres, qui proposaient une grande variété de repas dont, entre autres, des rigatoni sauce bolognese, de la pizza, des cuisses de poulet avec pâtes, du risotto avec saucisses, des raclettes et j'en passe, sans oublier les saucisses frites avec le succès que l'on connaît, les pâtisseries, le stand de bières et celui du champagne qui rencontre toujours le même succès, particulièrement, en fin de soirée, pour les couche-tard.

Chaque stand proposait également les mêmes boissons au même prix et encaissait directement, ceci pour éviter les interminables queues du passé aux caisses principales.

En résumé: une belle fête en fin d'après-midi et une magnifique soirée par un temps idéal. ■

José Fischer

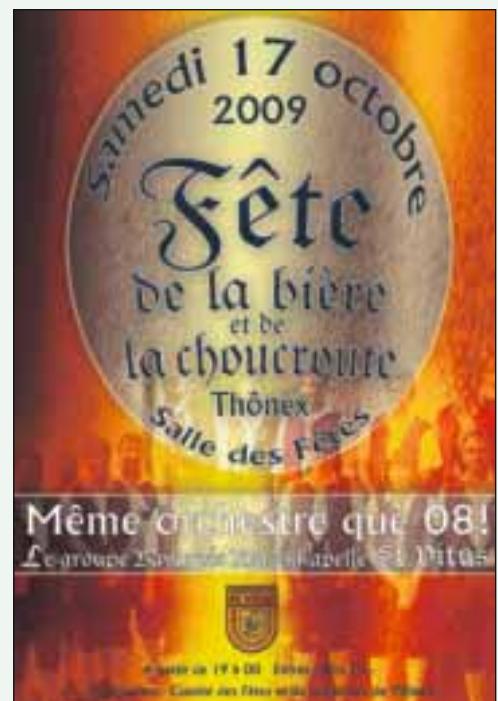
# Fête de la bière et de la choucroute

Nous voici à l'automne et nous vous donnons rendez-vous le samedi 17 octobre 2009 à l'occasion de notre traditionnelle Fête de la bière et de la choucroute.

Vu le succès obtenu lors de l'édition 2008, nous avons décidé de reconduire l'orchestre qui a su vous enthousiasmer et nous concocter une ambiance typiquement bavaroise. Pour confirmer le bon déroulement de cette soirée, nous ferons également appel à notre ami Lorenzo Sofia, qui sait nous mijoter une excellente choucroute. Vous aurez aussi l'occasion de déguster des bières non seulement allemandes, mais aussi de bons crus genevois de qualité remarquable.

Nous espérons que ce programme saura vous allécher et que vous serez nombreux à venir nous rejoindre. ■

Le Comité des fêtes de Thônex



Publicité

**EUGENE BAUD**  
UNIQUEMENT A CHENE BOURG

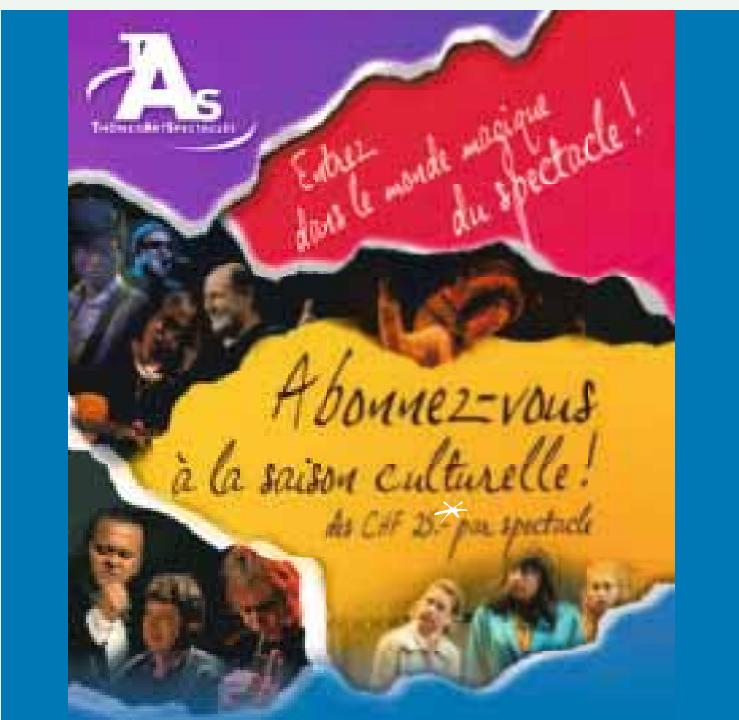
MEUBLES DE JARDIN - BARBECUE RUE EDOUARD-BAUD WWW.EUGENE-BAUD.CH  
CONCIERGERIE - PARKING - ATELIER 1225 CHENE BOURG INFO@EUGENE-BAUD.CH  
QUINCAILLERIE - GARDEN CENTER TEL: +4122 869.23.23 FAX: +4122 869.23.09

**CARROSSERIE  
DE SOUS-MOULIN**  
**Georges Real**

**À VOTRE SERVICE DEPUIS 30 ANS,  
VOITURE EN PRÉT PENDANT LES RÉPARATIONS**

Route de Sous-Moulin 35  
(face au stade)  
Tél. 022 348 20 14

1225 Chêne-Bourg  
Fax 022 348 23



#### ★ Abonnement « Thônésiens »

Réservé aux habitants de Thônex « personnel et non transmissible » Possibilité d'assister à 8 spectacles à choix de la saison culturelle de ThônexArtSpectacles pendant un an pour le prix de CHF 200.-

#### Abonnement « Grand Public »

Non nominatif et transmissible - Possibilité d'assister à 6 spectacles à choix de la saison culturelle de ThônexArtSpectacles pendant un an pour le prix de CHF 210.-

#### Renseignements & réservations

Tél. 022 348 64 21 - mail : [culturethonex@bluewin.ch](mailto:culturethonex@bluewin.ch)



Une pièce de Ray Cooney et John Chapman

Adaptation de J.-L. Dabadie  
et J. Gardinier-Montassier

Mise en scène de Jean-Charles Simon

Avec Thierry Meury - Pierre Aucaigne  
Jean-Charles Simon - Mado Siervo  
Vincent Kohler - Bérangère Mastrangelo  
La Castou - Anne-Marie Yerly  
Catherine Guggisberg - Ilham Vuilloud

**JEUDI 8  
VENDREDI 9  
OCTOBRE 09**

**20 H 30**

CAISSE ET PORTES : 19 H 30

SALLE DES FÊTES DE THÔNEX / GENÈVE

Partenaire Principal  
**Thônex**  
CENTRE COMMERCIAL

Co-sponsors

Partenaires médias

Locations: Resplus : [www.resplus.ch](http://www.resplus.ch) | 0900 552 333 (1Fr/min) et points de vente habituels  
Mairie de Thônex: T. 022 869 39 09 | Fnac: magasins, [www.fnac.ch](http://www.fnac.ch) et réseau FranceBillet  
[www.thonex.ch](http://www.thonex.ch)

## Avis aux amateurs

#### Pour tous les Thônésiens intéressés aux activités culturelles

Le Conseil municipal de Thônex a décidé d'aider chaque année financièrement à la réalisation de projets dans les domaines culturels.

## Musique – Théâtre Lettres – Arts visuels

Les projets doivent avoir pour but de faire connaître et de favoriser des activités dans les domaines culturels cités.

Les personnes, associations, groupements désirant bénéficier de cette aide doivent faire parvenir, sous forme écrite, en 7 exemplaires, un dossier comportant leur projet détaillé qui mentionnera les motifs et buts ainsi qu'un plan financier, avec nom et adresse des proposants, **avant le 31 décembre 2009**, à l'adresse suivante:

**Mairie de Thônex – Commission culturelle  
58, chemin du Bois-Des-Arts – 1226 Thônex**

Projets à but lucratif exclus.

La commission choisira un projet par année dans chaque thème fixé, pour autant qu'il entre dans les critères retenus.

Le règlement peut être retiré à la mairie de Thônex.

Nous attendons vos projets et espérons que, par cette action, la vie culturelle de la ville de Thônex s'anime encore plus. Tel est notre voeu. Alors, Madame, Mademoiselle, Monsieur, à vos plumes et, pour que Thônex gagne, soyez les meilleurs!

Commission culturelle  
du Conseil municipal de Thônex

**Bibliothèque de Gaillard-Thônex – 7, place Porte de France  
74240 GAILLARD – Téléphone 0033 450 38 53 60**

## Guide du lecteur

Heures d'ouverture: lundi: de 9 h à 11 h 30; mercredi et samedi: de 9 h à 11 h 30 et de 15 h à 18 h 30 (Fermeture annuelle en août)

Inscription: Présentation d'une pièce d'identité. Mention d'un numéro de téléphone. Votre carte d'abonnement – pour l'ensemble de votre famille – est valable une année civile pour un montant de Frs 7.50 (Frs 3.50 dès le 1<sup>er</sup> septembre). Votre inscription vous rend responsable des livres que vous empruntez.

Prêt des livres: Chaque abonné peut emprunter quatre livres à la fois pour une durée de deux semaines. S'il le désire et, sur demande, le prêt peut être prolongé.

En cas de perte, le livre doit être remboursé ou remplacé **dans la même collection**.

La location des livres s'effectue comme suit: Livre de voyage (grand format): 1 Frs; romans divers, histoire, philosophie, sciences humaines, bibliographie: Frs 0.70; roman policier (format poche): Frs 0.50; livre d'enfant, album, bande dessinée: Frs 0.50; revues Géo, Ulysse, Historia, Psychologie, etc.: Frs 0.70. Livres d'art (avec une caution): Frs 1.50.

Les encyclopédies et les dictionnaires sont à consulter sur place et ne peuvent être empruntés. Il en va de même pour certains ouvrages d'art. Tout volume non rendu dans les délais fera l'objet d'une lettre de rappel et d'une indemnité de retard de Frs 3.-.

#### Permanences de la Bibliothèque:

Elles sont assurées par M<sup>me</sup> Chevallier, Cotte, Develey, Fagno, Garandel, Montessuit, Pellet-Gallay, Pujol, Schmutz et Trottet.

La Bibliothèque n'est pas une librairie et nous ne pouvons multiplier les exemplaires d'un même livre. Aussi, efforcez-vous de rendre vos livres dans les délais.

Ne les cornez pas. Ne les annotez pas. S'ils sont abîmés, signalez-le, mais ne les réparez pas vous-mêmes. Merci de votre compréhension!

# Voirie dans les Trois-Chêne

Dates des prochaines levées. Autres détails: prière de consulter l'«Annuaire chênois», rubrique voirie, pages 127 à 139 de l'édition 2009

	<b>Chêne-Bougeries</b>	<b>Chêne-Bourg</b>	<b>Thônex</b>
<b>Résidus ménagers</b>		Levée les lundi, mercredi et vendredi.	Lundi, vendredi. Capsules Nespresso: conteneurs à disposition au centre de voirie et à la route de Sous-Moulin.
<b>Levée des gros objets pour les particuliers exclusivement</b>		Levée le 2 <sup>e</sup> jeudi du mois.	2 <sup>e</sup> jeudi du mois. Pour les immeubles, ramassage aux emplacements des conteneurs. Pour les villas, appeler Baciocchi Transports au 022 349 34 77 avant la levée.
<b>Ramassage du papier et carton</b>		Levée les 1 <sup>er</sup> et 3 <sup>er</sup> jeudis du mois. Centre de récupération: av. A.-M. Mirany. La Gradelle: ch. de l'Eperon. Centre commercial: 136, ch. De-La-Montagne. Conches, école: ch. de la Colombe. Conches, place de Conches, 14, ch. du Pont-de-Ville.	Tous les mardis à l'emplacement des poubelles + déchetteries.
<b>Levée du verre</b>		Levée le 4 <sup>e</sup> jeudi du mois.	Chaque mercredi dans les immeubles le 1 <sup>er</sup> et le 3 <sup>er</sup> mercredi de chaque mois dans les zones villas, et dans les mini-déchetteries 1 à 13 (selon liste ci-dessous).
<b>Levée de la ferraille</b>		Levée le 2 <sup>e</sup> jeudi du mois.	2 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> mercredi à l'emplacement des poubelles et dans les mini-déchetteries 1 à 13, (selon liste ci-dessous).
<b>Huiles végétales</b>		Petites quantités: à mettre dans une bouteille en plastique que l'on fermera avant de la déposer dans la poubelle ordinaire (max. 1 litre par sac). Grandes quantités: à déposer dans l'un des trois Espaces de récupération du canton: Site-de-Châtillon, route d'Aire-la-Ville, à Bernex; Les Châñats, ch. des Châñats, à Bellevue; La Praille, av. de la Praille 47, à Carouge. Pour Chêne-Bougeries: Centre de récupération, avenue A.-M. Mirany.	2 <sup>e</sup> jeudi du mois. Pour les immeubles, ramassage aux emplacements des conteneurs. Pour les villas, appeler Baciocchi Transports au 022 349 34 77 avant la levée.
<b>Huiles minérales</b>		Ne doivent en aucun cas être déversées dans les canalisations ou dans la nature! A rapporter dans un brico-loisirs ou dans l'un des trois Espaces récupération du canton: Site-de-Châtillon, route d'Aire-la-Ville, à Bernex; Les Châñats, ch. des Châñats, à Bellevue; La Praille, av. de la Praille 47, à Carouge. Pour Chêne-Bougeries: Centre de récupération, avenue A.-M. Mirany.	
<b>Déchets de jardin</b>		Chaque mercredi du mois de septembre et d'octobre. Lundi 12 et 26 octobre: feuilles mortes et branchage uniquement. Entrée route de Chêne 130. Horaire: lundi au vendredi: de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h. Samedi, de 14 h à 16 h (sauf jours fériés).	Lundi et vendredi dans des sacs vendus à la Mairie (à l'emplacement des poubelles) toute l'année.
<b>Piles</b>		Centre de récupération: av. A.-M. Mirany. La Gradelle: chemin de l'Eperon. Conches, école: chemin de la Colombe.	Centre de voirie: 54, chemin du Bois-Des-Arts (voir page 125 de l'«Annuaire chênois») + du 01.09 au 15.12: levée le lundi et le jeudi dans les conteneurs livrés par la commune.
<b>Aluminium et fer blanc</b>		Nouveau: un container pour les capsules à café Nespresso est à disposition au centre de récupération, av. A.-M. Mirany, au chemin de l'Eperon à la Gradelle, ainsi que sur la place de Conches. Centre commercial: 136, ch. De-La-Montagne. Conches, école: ch. de la Colombe.	Déchetterie, place de la Gare + Plateau. Un container pour les capsules Nespresso est à disposition à la déchetterie de la place de la Gare.
<b>Bouteilles PET</b>		① Centre de récupération: 136, ch. De-La-Montagne. Conches, école: ch. de la Colombe.	Déchetterie, place de la Gare + Plateau + commerces.
<b>Matériel électronique</b>		Enceinte des Parcs & Promenades derrière la Mairie. Entrée: route du Vallon. Horaire: lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h + samedi de 14 h à 16 h. (Sauf jours fériés).	Retour au vendeur ou au Centre de voirie de 7 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, du lundi au vendredi.
<b>Médicaments</b>		Les pharmacies reprendront volontiers les médicaments non utilisés ou échus.	
<b>Ampoules économiques, vitres, miroirs</b>			Centre de voirie ou Espace récupération du canton.
<b>Textiles</b>		Centre de récupération: av. A.-M. Mirany. La Gradelle: chemin de l'Eperon.	Mini-déchetterie 1, 2, 6, 8 et 11 (selon liste ci-dessous).
<b>Peintures diverses</b>		Enceinte des Parcs & Promenades derrière la Mairie. Entrée: route du Vallon. Horaire: lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h. Samedi de 14 h à 16 h (sauf jours fériés).	Brico-Loisirs MM parking sous-sol pour les particuliers exclusivement.
<b>Déchets organiques</b>		Levée chaque mardi du mois.	Retour vendeur, Centre de voirie ou Espace récupération du canton.
<b>Emplacements des mini-déchetteries de Chêne-Bougeries</b>		<b>Emplacements des mini-déchetteries de Thônex</b>	
Ch. de la Colombe:		1 Route de Mon-Idée (Denner).	
Ch. De-La-Montagne 136:		2 Centre de loisirs (39, route de Jussy).	
Ch. de l'Eperon:		3 Parking de la salle des fêtes.	
Rondeau/Conches:		4 Chemin des Deux-Communes.	
		5 148, rue de Genève.	
		6 Chemin des Cyprès.	
		7 Villette.	
		8 Chemin des Mésanges.	
		9 Chemin de la Pierre-à-Bochet.	
		10 Route de Sous-Moulin.	
		11 Centre de voirie (54, chemin du Bois-Des-Arts).	
		12 Chemin Edouard-Olivet.	
		13 20, chemin du Foron.	

① Centre de récupération, ch. De-La-Montagne / av. A.-M.-Mirany, réservé uniquement aux habitants de Chêne-Bougeries, ouvert selon l'horaire suivant: hiver (du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars) du lundi au samedi (sauf jours fériés): de 8 h à 17 h été (du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre) du lundi au samedi (sauf jours fériés): de 8 h à 19 h

**Emplacements des mini-déchetteries de Chêne-Bougeries**

Ch. de la Colombe: verre – piles – papier – PET  
Ch. De-La-Montagne 136: verre – papier – PET  
Ch. de l'Eperon: verre – piles – papier – PET – textiles  
Rondeau/Conches: verre – papier – PET

**Emplacements des mini-déchetteries de Thônex**

1 Route de Mon-Idée (Denner).  
2 Centre de loisirs (39, route de Jussy).  
3 Parking de la salle des fêtes.  
4 Chemin des Deux-Communes.  
5 148, rue de Genève.  
6 Chemin des Cyprès.  
7 Villette.

# Le fabuleux voyage des enfants de Raivavae



Tous avez sans doute lu dans l'édition de juin du journal *Le Chênois* que vingt-deux enfants en provenance de l'île de Raivavae, située dans l'archipel des Australes, en Polynésie française, et leurs 5 accompagnateurs sont venus nous visiter à Genève du 31 mai au 12 juin 2009. Ce voyage, vous vous en souvenez peut-être, comportait un volet chênois, grâce à la correspondance scolaire échangée par ces enfants polynésiens avec une classe de 5<sup>e</sup> année primaire de Chêne-Bougeries. Après 36 heures de vol incluant les escales de Los Angeles et Paris, via Papeete, les enfants polynésiens sont enfin arrivés à Genève, le dimanche 31 mai 2009. Un programme riche en activités et excursions avait été concocté par les organisateurs, Pierre Bucheli et Jean-Luc Baron. Le petit village des Haudères, situé dans la commune d'Evolène, Sion, Montreux, l'Aquaparc du Bouveret, La Gruyère n'ont plus de secret pour eux, à l'instar de l'ONU, le Museum d'Histoire naturelle, le MEG, le Musée de la Réforme, la Cathédrale Saint-Pierre et le téléphérique du Salève.

C'est à la Maison de Vessy que ces jeunes polynésiens ont offert un magnifique spectacle aux pensionnaires, composé de chants et danses traditionnelles, vêtus de leur magnifique costume végétal conçu et réalisé par eux-mêmes dans leur île. Le volet chênois de la visite comportait un excellent petit-déjeuner préparé par les élèves chênois – avec l'aide de quelques mamans généreuses –, suivi de la visite de l'exposition "Mes ordures, mon futur" sur la place Favre, à Chêne-Bourg. Un entraînement de foot au stade des Trois-Chêne, suivi d'un souper "grillades", était également au menu des réjouissances. Le 11 juin, lors de la journée des adieux avec les correspondants genevois, eut lieu la plantation de l'arbre de l'amitié à la mairie de Chêne-Bougeries, en présence du député et maire M. Francis Walpen, puis la soirée d'adieu à proprement parler, avec de nouveau un

spectacle que les enfants polynésiens ont offert à leurs correspondants et leurs familles respectives.

Ce voyage pédagogique à Genève et en Suisse aura été pour tout le monde une expérience unique, exceptionnelle et une chance qui ne se renouvellera pas avant longtemps. Les enfants polynésiens se rappelleront toute leur vie ce voyage, tant il a été riche en expériences nouvelles et émotions de toutes sortes. Quant aux enfants genevois qui ont été en contact avec les Polynésiens tout au long des excursions et des activités, ils ont appris d'eux – il faut l'espérer – l'authenticité, la générosité, le partage, le don de soi, autant de valeurs simples et pourtant si absentes dans nos sociétés citadines trop préoccupées par l'aspect matériel de l'existence et que seul des endroits comme Raivavae ont su préserver jusqu'à aujourd'hui.

D'après Bernard Remond



# Centre de Rencontres et de Loisirs de Thônex

## Horaires d'accueil au public

Lundi: fermé; mardi: de 14 h à 22 h; mercredi: de 9 h à 12 h et de 14 h à 20 h; jeudi: de 9 h à 12 h et de 14 h à 20 h; vendredi: de 14 h à 22 h; samedi: de 14 h à 18 h.

Nous vous présentons ci-dessous uniquement les manifestations et activités ponctuelles que nous proposons ces prochaines semaines. N'hésitez pas à passer nous voir ou à nous contacter pour de plus amples renseignements sur les cours, les accueils enfants et ados, les rendez-vous réguliers pour les familles et les aînés ou autres.

Si vous souhaitez partager avec d'autres vos passions, vos compétences, vos coups de foudre ou de cœur, peut-être que là aussi nous pouvons vous donner un coup de pouce ou de main...: il n'y a pas d'âge pour avoir des projets d'expositions, de conférences-débats, de petits spectacles, etc...

## Enfants de 5 à 11 ans

Centre aéré d'automne

Du 19 au 23 octobre.

Pour l'inscription de votre enfant, il est nécessaire d'amener avec vous:

➤ Le carnet de vaccination de votre enfant,

- Son numéro d'assuré maladie et accident,
- L'attestation de votre revenu familial (ou revenu imposable)

### Cours de poterie

Il reste encore une ou deux places disponibles pour la poterie le mercredi matin à 9 h.

## Préadolescent(e)s et adolescent(e)s de 12 à 18 ans

Pour discuter, jouer ou lire, autour d'un billard, d'un baby-foot, d'un ping-pong et d'autres jeux de société. Tous les jeux sont gratuits et le sirop aussi.

Mercredi: de 14 h à 20 h; vendredi: de 16 h à 22 h; samedi: de 14 h à 18 h.

### Soirées Ciné-Repas

Vendredi 2 octobre dès 19 heures, avec le film Home de Yann Arthus Bertrand et Luc Besson à 20 h.

### Soirée disco

Le vendredi 16 octobre de 19 h à 22 h.

### Vacances d'automne du 19 au 23 octobre

Quelles sont tes souhaits, envies, projets?

Viens en discuter au Centre et n'hésite pas à amener des copines et copains le

mercredi 23 septembre à 16 h autour d'un goûter.

### NOUVEAU

Cours de mix le vendredi de 16 h 30 à 17 h 30 et de 17 h 30 à 18 h 30 animés par DJ Twista. Prix: CHF 40.- par mois.

Atelier de billard le vendredi de 19 h à 20 h. Intervenant: Michel Metias. Prix: CHF 30.- par mois.

dernier vendredi midi de chaque mois. Renseignements au Centre.

### NOUVEAU

Cours-atelier d'informatique pour les aînés en préparation.

Cours de percussion tout public le mercredi.

## Calendrier des événements

### Dimanche 4 octobre

Tournoi d'échecs "les 4 saisons" de 14 h à 20 h. Inscriptions sur place.

### Vendredi 9 et samedi 10 octobre

Festival Eskatera. Entrée CHF 10.- (CHF 5.- pour étudiants, chômeurs, AVS et moins de 18 ans).

### Vendredi 25 octobre

Fête de la glace à la patinoire de Sous-Moulin de 14 h 30 à 18 h.



Route de Jussy 39  
Tél. 022 348 75 32  
Fax 022 348 31 90  
Secrétariat ouvert entre 14 h et 18 h

Publicité

**jeu de peindre**



fondé en 1973

**joie de peindre de 4 à 94 ans**

5, av. Dechevrens – 1225 Chêne-Bourg – Tél. 022 349 81 72 ou 022 348 85 83  
nancy.tikou@bluewin.ch

[www.apec-ge.ch](http://www.apec-ge.ch)

**Cours, stages et heures individuelles de céramique, modelage et sculpture sur argile pour adultes, enfants et personnes avec un handicap**

**Atelier des 4 terres**  
Ute Bauer



4 ter route de Jussy  
(arrêt tram 12 et 16, Graveson)  
[www.utebauer-art.eu](http://www.utebauer-art.eu)  
e-mail: [ute.bauer@bluewin.ch](mailto:ute.bauer@bluewin.ch)

1226 Thônex  
Tél: 022 349 89 79



**楊家太極拳 TAI CHI CHUAN**  
Le style Yang originel

Santé, énergie interne, conscience du corps, harmonie pour une vie heureuse

**Cours du lundi soir, saison 2010**

**QIGONG & EXERCICES TAOÏSTE**  
sur demande

**18h00 TAI CHI CHUAN (DEBUTANTS I)**  
**19h00 TAI CHI CHUAN (DEBUTANTS II)**

Ecole du Belvédère (salle de rythmique)  
71 ch. de la Montagne - BUS 9 (Montagne)  
face à la Coop

**Yuko DOUCET NAGAI**  
enseignante reconnue par l'ITCCA ([www.itcca.ch](http://www.itcca.ch))

tél. 022 348 49 23  
[y.doucet@itcca.ch](mailto:y.doucet@itcca.ch)



**Ecole de Cirque de Genève**

**Cours à l'année Enfants et Adultes**

**Théâtre-Cirque**

Acrobatie, trampoline, fil, trapèze, corde, tissus, monocycle, jonglerie, vélo d'acrobatie, diabolo, clown, théâtre, danse

**Du lundi au vendredi**

Baby circus: 3-4 ans  
Préparation: 5-7 ans  
Formation loisirs: dès 8 ans  
Formation spectacle: dès 8 ans  
Cours adultes  
Formation professionnelle

**Stage de Pâques Stages d'été (Juillet-Août)**

Documentation et renseignements :  
Théâtre-Cirque Ecole de Cirque de Genève  
Gérard et Yvette Challande  
40, route de Jussy - 1226 Thônex  
Tél: 022 348 97 07 ou 079 305 28 41 Fax: 022 349 02 95  
E-mail : [floune@iprolink.ch](mailto:floune@iprolink.ch) / Site internet: [www.ecoledecirque-ge.ch](http://www.ecoledecirque-ge.ch)

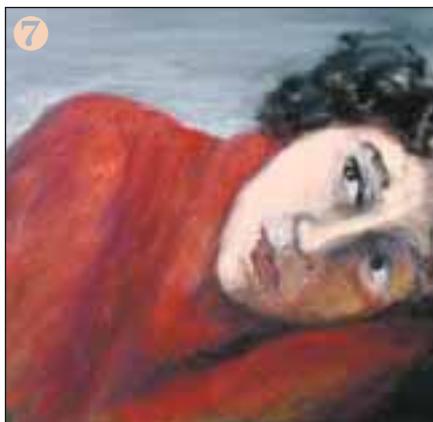
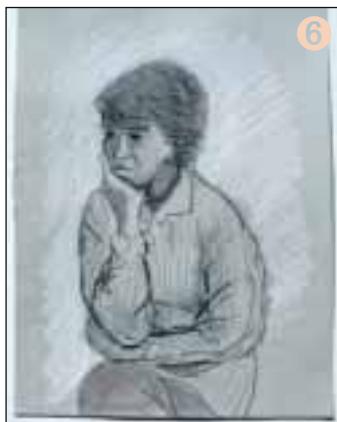
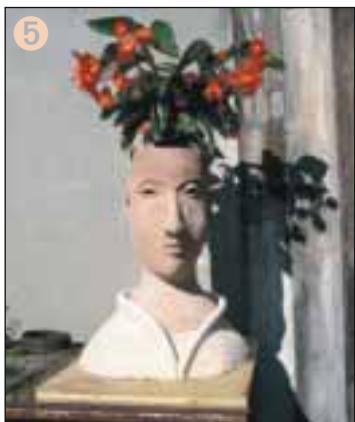
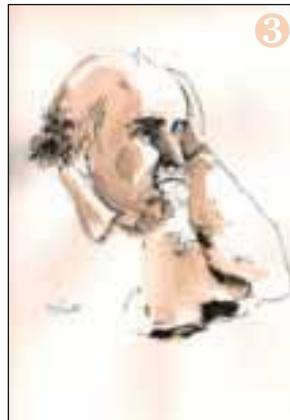


**LA PRIMAIRE –**  
**EXPOSITION DU 19 septembre au 4 octobre 2009**

# Les 25 bougies



1. Sergio Durante
2. Morgane Cafagno
3. Danta Cafagno
4. Thierry Steimer
5. Christian Meyer
6. Nicole Meeus
7. Clara d'Atena Pizzolato
8. Jacqueline Perrodin



**E**h oui, au cours de cette nouvelle saison de la galerie La Primaire arrivera le jour où elle pourra souffler ses 25 bougies. En effet, voilà un quart de siècle, le maître principal de l'Ecole de Conches, Gérald Wyss, sut enthousiasmer ses collègues et quelques parents d'élèves pour une idée nouvelle, révolutionnaire à l'époque: créer une galerie d'art dans l'école, permettre aux enfants de rencontrer des artistes et de parler avec eux de leurs œuvres, mais aussi faire de cet espace un lieu de rencontre pour le quartier de Conches. L'idée a pris corps, a connu peu à peu toute une évolution et continue à porter ses fruits.

Pour marquer comme il se doit cette date mémorable, l'actuel comité de gestion a choisi de proposer ses espaces, le temps d'une exposition, à une association d'artistes, la Section Genève de la Société Suisse des Beaux-Arts (SSBA). A parcourir la liste des noms de celles et ceux qui sont membres de cette section de la SSBA, on découvre avec plaisir qu'un très grand nombre de ces artistes ont exposé, parfois tout au début de leur carrière, à La Primaire. Le comité a vu dans cette invitation une excellente occasion de retrouver nombre de ces artistes et de renforcer encore les liens entre eux et la galerie. L'accueil de la part de la SSBA fut enthousiaste, et c'est ainsi que la saison conchoise 2009/2010 débute par une exposition entièrement réalisée par des artistes invités.

La SSBA, de son côté, dans l'impossibilité de présenter des œuvres de tous ses membres, a

emprunté une voie intéressante. Au début de l'année, Christian Meyer, membre de son comité, avait mis en route l'animation d'un groupe "portrait", composé d'artistes membres de la SSBA et de quelques graveurs fréquentant l'atelier genevois de gravure à Malagnou. Ce groupe, se réunissant une fois par semaine, a travaillé le portrait avec modèle vivant. L'exposition à la Primaire ne pouvait-elle pas constituer une occasion rêvée de présenter le résultat de ce travail? L'idée fut acceptée avec plaisir de part et d'autre.

Le groupe réunit huit artistes, dont trois ont déjà exposé à La Primaire et sont des amis de longue date: Sergio Durante, Morgane et Dante Cafagno, puis Thierry Steimer, Christian Meyer, Nicole Meeus, Clara d'Atena Pizzolato et Jacqueline Perrodin. Les techniques utilisées sont fort diverses: dessin au fusain, au crayon, au feutre, à la plume, au pastel, au brou de noix, à l'aquarelle. Certains artistes pratiquent quelquefois le modelage, et plusieurs, naturellement, la gravure. Il arrive à certains de reprendre leur dessin en plus grand, chez eux, dans l'atelier, et d'utiliser alors la peinture acrylique ou l'huile.

«La dynamique de ces huit personnalités», nous dit Christian Meyer, l'animateur du groupe, «est colorée, riche et créative.» Si les artistes «se réjouissent de présenter cet univers du portrait à la Primaire», nous nous réjouissons, de notre côté, d'en faire la découverte.

Flurin M. Spescha

## Galerie La Primaire

Exposition du 19 septembre au 4 octobre  
 (Première exposition de la saison 2009-2010)

### La Primaire invite la SSBA Section Genève

*Huit artistes présentent des portraits*

Sergio Durante, Dante Cafagno,  
 Thierry Steimer, Morgane Cafagno,  
 Christian Meyer, Nicole Meeus,  
 Clara d'Atena Pizzolato, Jacqueline Perrodin

Vernissage/café-croissant:  
 samedi 19 septembre de 9 h à 12 h

\*\*\*

Dimanche 20 septembre à 17 heures

Heure musicale

**Gilles chante Brassens**

Entrée libre, chapeau à la sortie

\*\*\*

La galerie est ouverte en présence des artistes:  
 les samedis et les dimanches de 14 h 30 à 17 h,  
 les mardis de 18 h à 21 h

ou sur rendez-vous avec l'un ou l'autre des artistes.

Galerie La Primaire  
 7, Chemin de la Colombe, 1231 Conches  
 Bus 27 et 20 arrêt Malagnou ou bus 8 arrêt Conches

## EDITART «post-scriptum»

Oeuvres originales d'artistes contemporains  
Peintures, gouaches, dessins et collages sur papier

Exposition du 24 septembre au 18 octobre 2009  
Vernissage le jeudi 24 septembre 2009 dès 18h00



Thierry Bourquin, « Mémoire », encre de chine, 1988

### CERCLE DES AMIS D'EDITART

ESPACE NOUVEAU VALLON,  
8, ROUTE DU VALLON, CHÈNE-BOUGERIES, GENÈVE

Ouvert tous les jours (samedi et dimanche inclus) de 14 à 20h.

Tél. 022 348 96 60 / 076 538 02 00 / 078 805 82 22

d.blanco@editart.ch

Oeuvres originales sur papier et sculptures de: Ramón Alejandro; Shafik Alnawab; Sergio Alvarez Frugoni; Daniel Argimón; Janine Arthur; Nasser Assar; Gloria Avila; Miguel Berrocal; Carlos Boix; Thierry Bourquin; Sami Briss; Alexander Calder; Jorge Camacho; Rafael Canogar; Ramón Carulla; Ràfols Casamada; Roberto Ciaccio; Enric Cormenzana; Brigitte Crittin; Liliam Cuenca; José-Luis Cuevas; Albert Debois; Ousmane Dia; Hans Erni; Tomás Esson; Francisco Farreras; Joaquín Ferrer; Monique Flosi; Amadeo Gabino; Rita Gallé; Claude Garache; Enrique Gay García; Osvaldo Guayasamin; Joan Hernández Pijuan; Paul Jenkins; Luc Joly; Yuri Kuper; Wifredo Lam; Carlos M. Luis; Rafael Martín; Juan Martínez; Morino Mayumi; Serigne Mbaye Camara; Jean Messagier; Joan Miró; Charles de Montaigu; Henri Noverraz; Kouji Ochiai; Luis Pessa; Cesare Peverelli; Roger Pfund; Pablo Picasso; Giancarlo Pozzi; Paul Rebeyrolle; Avelino Ríos; Arturo Rodríguez; Baruj Salinas; Catherine de Saugy; Eusebio Sempere; Rafael Soriano; Cristina Stein; Roberta Sutherland; Peter Takal; Pierre Tal-Coat; Rufino Tamayo; Antoni Tàpies; Gérard Thalmann; Timer; Manuel Torres; José Venturelli; Pierre Vogel; Masafumi Yamamoto; Zao Wou-Ki.

## LE FOYER DU VALLON

(EMS POUR PERSONNES ÂGÉES AVEUGLES OU MALVOYANTES)

Route du Vallon 16, 1224 Chêne-Bougeries

Présente  
**KATHELINE GOOSSENS**



### Techniques Mixtes

Exposition du 15 septembre au 31 octobre 2009

Ouverture : tous les jours de 10 h 30 à 17 h 30

## Une Chênoise primée

**E**n date du 25 juin 2009, l'Académie française a décerné le Prix du Rayonnement de la Langue et de la Littérature françaises (Médaille de Vermeil) à la Chênoise Delphine de Candolle, directrice de la Société de Lecture depuis 2001 (voir notre édition de février 2008, n°456).

Lorsqu'elle a pris connaissance de cette distinction, M<sup>me</sup> de Candolle s'est exclamée: «Je suis très heureuse

et fière de cette nouvelle étonnante. Il vient récompenser notre travail commun et je me réjouis de partager cette joie avec le comité de la Société de lecture, l'ensemble de l'équipe ainsi que nos membres et nos partenaires».

Vous pouvez découvrir le programme de la saison 2009-2010 de la Société de lecture sur le site: [www.societe-de-lecture.ch/](http://www.societe-de-lecture.ch/)

K. L.

## Nouveau à Chêne: cours de théâtre

L'Association "Etat-limite" organise divers cours de théâtre, interprétation et improvisation pour enfants et adolescents et des animations pour enfants – expression corporelle et développement de la créativité – au "Théâtricul", 64, rue de Genève, à Chêne-Bourg, les lundis soir, mercredis après-midi et samedis matin.

Renseignements et inscriptions auprès de:  
M<sup>me</sup> Françoise Grossrieder – Tél. 079 280 82 89

# Mur de Berlin: fin d'un symbole – Une retrospective

Exposition de photographies de Nelly-Simone Châtelain – "LYS"  
du 2 octobre au 13 novembre 2009

**N**elly-Simone Châtelain – "LYS" – est une voyageuse. A travers de multiples périples l'amenant principalement sur le continent asiatique, elle a découvert la photographie comme son moyen d'expression. Un don lui permettant de ramener de saisissants témoignages, toujours respectueux des hommes et reflétant son admiration pour la diversité des cultures.

A l'occasion de la commémoration du vingtième anniversaire de la chute du Mur de Berlin (9 novembre 2009),

"LYS" révèle au public genevois des photographies prises entre 1986 et 2009 lors de séjours répétés dans la métropole européenne.

Des images devenues maintenant "historiques", puisqu'elles rendent compte de la fin d'un symbole qui, pendant presque 30 ans, aura divisé un peuple et, à fortiori, représenté plus que jamais le clivage entre l'Est et l'Ouest.

Hâtons-nous donc d'aller admirer ces poignants témoignages au Groupe médical des Trois-Chêne.

Christian-Gilles Sabot

Groupe médical des Trois-Chêne  
97-99, rue de Genève – 1226 Thônex  
8 h-12 h et 14 h 18 h 30 sauf samedi et dimanche.



Maxime

Rentes mensuelles par enfant	Cotisations mensuelles AGES D'ENTRÉE		
	- 35 ans	35-45	45-55
250.-	4.-	5.50	14.50
500.-	8.-	11.-	29.-
750.-	12.-	16.50	43.50
1000.-	16.-	22.-	58.-

Par personne et par enfant.

**orphelin.ch**  
022 830 00 50

FONDATION DE SECOURS MUTUELS AUX ORPHELINS • SANS BUT LUCRATIF

\* Rente jusqu'à  
1000 francs  
par mois!



**Tu penses  
à tout  
Maman!**

Je sais que si tu disparaissais ou si tu devenais invalide, la rente FMSO\* m'aiderait à poursuivre mes projets et mes rêves d'avenir.

**Ça n'arrive pas qu'aux autres.**  
Vous aussi, cotisez dès maintenant auprès de la Fondation FMSO.



**R. MAZZOLI SA**  
® 1966

Staff - Moulage - Décoration - Plafonds suspendus

Cloisons légères - Cloisons mobiles

Chemin de la Mousse, 135 / CH-1226 Thônex

Tél. +41 (0)22 348 39 64 - Fax +41 (0)22 349 21 02

[www.mazzoli.ch](http://www.mazzoli.ch)



**Arrêtez de fumer  
en 1 heure seulement!  
Depuis 10 ans à Genève**

Garantie et suivi gratuit d'un an.

Démonstration + test 7/7 sur rendez-vous.

**TABAC STOP Center**

31, rue de Chêne-Bougeries GENÈVE

[www.tabac-stop-center.ch](http://www.tabac-stop-center.ch) Tél. 022 348 83 15

**LIEU UNIQUE À GENÈVE**

**MEUBLES D'OCCASIONS ÉTAT de NEUF**  
mobilier d'appartements et de bureaux

Ce que vous cherchez, nous l'avons...  
et c'est aussi la solution pour vendre vos meubles et objets

*La Salle des Ventes*  
**\$hopping Puces**

Antiquités Brocante Rétro

39, rue Peillonnex

Parking à proximité

Fermé le lundi

1225 Chêne-Bourg

Tél. 022 349 03 26

# Elvis Presley

n. 1935 à Tupelo (Mississippi) – m. 1977 à Memphis, (Tennessee)

**E**lvis et son frère jumeau Jesse Garon naissent dans une toute petite ville pauvre du sud des Etats-Unis, quelques années après la grande crise qui a ravagé le pays. En fait, Jesse Garon est mort-né et Elvis ressentira plus tard cruellement cette disparition tragique. Ses parents, Gladys Smith et Vernon, l'adorent et prennent grand soin de lui. Il en naît une grande admiration, un profond amour du garçon pour sa mère...

Chaque dimanche, parce qu'il est très religieux et qu'il chante bien, Elvis va à la messe où il fait partie de la chorale. Il passe la plupart de ses nuits dans le lit de sa mère, tant il a besoin de se sentir protégé.

Après des études au L.C. Humes College, il commence à travailler comme ouvrier dans un cinéma de sa ville. Puis il devient camionneur.

En 1951, il découvre le gospel blanc pour lequel il se passionne. Les cours de collège ne lui ont pas servi à grand chose car, déjà, Elvis ne pense qu'à chanter! Pour offrir un cadeau d'anniversaire à sa mère, il se rend dans un petit studio où il enregistre *That's all right Mama*, pour quatre dollars.

Sam Phillips, propriétaire de Sun Records et producteur indépendant, remarque sa voix et décide d'aider le jeune Elvis. Durant l'automne 1953, l'adolescent s'enferme donc une seconde fois dans une cabine



Love me tender (Aura Lee).

pour enregistrer un second titre: *That's when your heartaches begin*. Au cours des mois suivants, Sam apporte le pressage à un éditeur important et, pendant l'été 1954, la jeunesse de Memphis puis celle de tout le Tennessee, découvre Elvis Presley. Deux 45 tours plus tard, il vend un million de microsillons en quelques semaines!

Le cinéma commence bientôt à s'intéresser à lui; il est la vedette de *Love me tender* en 1956 et va tourner désormais deux ou trois films chaque année, jusqu'en 1969. Parmi eux, citons *Le Rock du bagne*, *Bagarre au King Créole*, *Les Rôdeurs de la plaine*, *Sous le ciel bleu d'Hawaï*, *L'Idole d'Acapulco*, *Charo...*

Surnommé le "King" ou encore "The Pelvis", Presley a vendu à ce jour près d'un milliard de disques. Il est la plus étonnante légende que le show-business ait connue. Une légende vivante qui a pris fin brutalement durant l'été 1977. Elvis succombant à une crise cardiaque, le cœur usé par de nombreux régimes amaigrissants.

F. Herrera et M. Weber

**Bibliographie:**  
Christian Dureau  
"Dictionnaire mondial  
des chanteurs"  
Ed. Vernal/Philippe Lebaud, 1989

Publicité

**Le Théâtrochamp : ateliers de théâtre pour enfants, adolescents et jeunes adultes.**

Cours : conçus comme des ateliers où sont enseignés par différents professeurs l'expression théâtrale, la diction, le chant, la danse, la comédie musicale et l'écriture théâtrale.  
Découverte des textes (classiques ou contemporains).

Les spectacles créés répondent aux préoccupations des enfants et des adolescents face au monde des adultes. Ils portent sur des sujets touchant à l'intégration de l'autre, au respect des différences et de l'environnement.

Inscriptions ouvertes jusqu'à fin septembre pour la rentrée 2009-2010.

Renseignements : 022 349 49 82. [toc@theatrocamp.ch](mailto:toc@theatrocamp.ch)  
[www.theatrocamp.ch](http://www.theatrocamp.ch)

**Le théâtrochamp**  
Théâtre d'enfants et d'adolescents

# Bach, délices et orgues...

**B**ach sera à l'honneur à Chêne-Bouggeries durant l'automne et le printemps prochains. En effet, sous l'égide de l'association "Bach à Chêne", le jeune organiste Vincent Thévenaz donnera l'intégrale de l'œuvre d'orgue du grand compositeur, en 14 concerts, de septembre 2009 à mars 2010. Pour mettre ces œuvres en contexte, il sera accompagné de jeunes et brillants solistes, chœur, orchestre, chanteurs, instrumentistes, dont les instruments répondront à l'orgue et rendront ces 14 programmes variés et originaux.

C'est à l'occasion d'une réunion d'anniversaire que cet événement hors du commun voit le jour. Le temple de Chêne-Bouggeries, qui vient d'être magnifiquement restauré, a fêté en 2008 ses 250 ans. L'orgue, également dépoussiéré, souffle ses 30 bougies (du haut de ses 2000 tuyaux!). Enfin, Bach lui-même fêtera son 325<sup>e</sup> anniversaire le 21 mars 2010, date du 14<sup>e</sup> et dernier concert.

Vincent Thévenaz est l'organiste titulaire du Temple de Chêne-Bouggeries, professeur d'orgue et d'improvisation au Conservatoire et à la Haute Ecole de Musique de Genève. Ses partenaires seront les meilleurs

ensembles et solistes de la jeune génération: Carine Séchaye, Wendy Ghysels, Vincent Barras, Quatuor Byron, Orchestre Buissonnier, des noms à retenir...

Rejouer une fois encore tout Bach, c'est accomplir une sorte de rite de passage, prendre conscience de l'évolution du temps, des mentalités, des goûts, en magnifiant la tradition et en affirmant la nécessité d'innoyer aujourd'hui. Innover, c'est faire redécouvrir cette musique sous un angle neuf, en l'accompagnant d'autres instruments et voix, d'autres arts, en la mettant en contexte pour la rendre plus accessible au public actuel.

Bach réunit tous les publics: jeunes et vieux, religieux ou non, mélomanes avertis ou amateurs novices, traditionnels ou révolutionnaires: par delà les clivages, il interpelle et jette des ponts. Mais notre manière de l'écouter est multiple, et toutes ces manières ont leur place. Bach est une leçon d'humanité! ■

Suivez le projet sur son site internet:  
[www.integralebach.ch](http://www.integralebach.ch)  
 et n'hésitez pas à vous abonner  
 et à soutenir cette aventure.

## CAMP D'AUTOMNE VOCAL ET INSTRUMENTAL du dimanche 18 au samedi 24 octobre à CHÂTEAU D'OEX

**Musique de chambre et  
création d'une œuvre pour chœur et orchestre**  
direction musicale  
 Claire FIVAZ - Raffaello DIAMBRINI PALAZZI  
 Fabienne DIAMBRINI - Anne CHAPEL - Boris FRINGELI

# wolfgang

Daniel BIMBI - texte et musique



Parodie  
parlée  
chantée  
jouée  
sur la  
vie de  
**Mozart**

bienvenue  
aux instrumentistes et choristes dès 9 ans

Forfait pour la semaine :  
 CHF 535.-  
 Pension complète



Inscriptions :  
[www.musiquejeunes.ch](http://www.musiquejeunes.ch)  
 022 751 26 76

## Programme détaillé 1<sup>ère</sup> série

### Dimanche 27 septembre 2009, 17 h, Concert 1

Feu d'artifice d'ouverture – orgue et orchestre  
 Cantate BWV 35 pour alto, orgue et orchestre;  
 Concertos de Vivaldi transcrits pour l'orgue par Bach;  
 Concerto pour 4 violons de Vivaldi; Concerto pour hautbois de Marcello;  
 Toccata et fugue en ré mineur  
 Orchestre Buissonnier – Carine Séchaye, chant

### Vendredi 2 octobre 2009, 20 h, Concert 2

Affinités électives – orgue et violon  
 Sonates pour violon et clavier; Chaconne pour violon seul;  
 Œuvres inspirées par l'écriture du violon  
 Wendy Ghysels, violon

### Dimanche 4 octobre 2009, 17 h, Concert 3

L'art de la miniature – Orgelbüchlein  
 Recueil de préludes de chorals pour toute l'année liturgique;  
 Lecture de traductions poétiques des textes de chorals  
 Blaise Menu, récitant

### Vendredi 9 octobre 2009, 20 h, Concert 4

Un jeune homme avide de découverte – œuvres de jeunesse  
 Naissance du talent du compositeur et mélange de ses influences;  
 fantaisie de choral retrouvée en 2008

### 11 et 16 octobre 2009, 20 h, Concerts 5 et 6

Des poèmes à l'orgue – Les Chorals de Leipzig  
 18 préludes de chorals de l'autographe de Leipzig;  
 Chorals originaux de Bach chantés par un quatuor vocal

### Dimanche 18 octobre 2009, 17 h, Concert 7

L'art de la transcription – orgue et saxophone  
 Œuvres pour orgue de Bach issues de transcriptions et transcriptions pour orgue d'œuvres de Bach  
 Transcriptions pour saxophone baryton de Suites pour violoncelle de Bach  
 Vincent Barras, saxophone

*Vous aimez  
chanter ou danser  
le folklore suisse?*



*Venez rejoindre notre chorale.*

Répétitions à Chêne-Bouggeries  
 le mercredi à 18 h 15  
 Renseignements et inscriptions:  
 Tél. 022 349 65 61

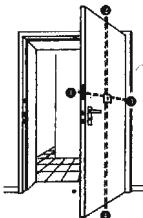
# espaces métalliques dlg sa

Em

SERRURERIE - TÔLERIE  
COUPES ET PLIAGES-À-FAÇON

Rue de Chêne-Bougeries 37  
1224 Chêne-Bougeries

Tél. 022 348 01 80  
Fax 022 349 53 69  
Natel 079 449 24 42



## cambriolage

### TECHNO SERRURES

Portes blindées, serrures toutes catégories – Coffre-forts  
– Serrures de sécurité Multilok à 4 points –  
Absolument invisible – Dépannage – Systèmes d'alarme  
Tél. 079 435 00 48 Case postale 205 1226 Thônex



## PHARMACIE "DU CHÊNE-VERT"

Livrasons à domicile – Ouvert 6 jours sur 7  
94, RUE DE GENÈVE – 1226 THÔNEX-GENÈVE

022 349 21 21



FERBLANTERIE  
INSTALLATIONS ET ETUDES SANITAIRES

PERUCCA  
Successeur de Pierre Perucca



Chemin de Grange-Canal 4  
1224 Chêne-Bougeries

Tel : +41 (0)22 736 46 96  
Fax : +41 (0)22 736 47 17

info@peruccaserge.ch  
www.peruccaserge.ch

**VERNET S.A.**  
**ELECTRICITE - TELEPHONE**

25 CLOS DE LA FONDERIE - 1227 CAROUGE  
TEL. 022 300 35 35 - FAX 022 300 35 34  
E-MAIL vernet.s.a@swissonline.ch



Comptabilités

Fiscalité

Révisions

Ch. De-La-Montagne 114

1224 Chêne-Bougeries E-mail: fiduciaire.bujard@bluewin.ch

Tél. 079 401 99 36

Fax 022 348 70 58

## AUBERGE de la ROUTE BLANCHE

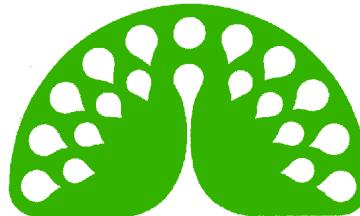
(à côté de l'église et de la mairie de Thônex)

M. et Mme J.-L. BOBILLIER

Plat du jour – Cuisine soignée

*Venez goûter notre chasse.*

73, ch. du Bois-des-Arts – 1226 Thônex – Tél. 022 348 56 22



## REYMOND DÉCORATION S.A.

Revêtements de sols – Parquets – Moquettes –  
Papiers peints – Peinture – Décoration d'intérieur –  
Recouvrement de meubles – Rideaux – Tentures murales

57, avenue de Thônex 1226 Thônex

Tél. 022 348 32 33 • Fax 022 348 81 08 • E-mail: rdeco@bluewin.ch

## INSTALLATIONS SANITAIRES DEPANNAGES



Jésus Carballa  
Case postale 457  
1226 Thônex  
Tél: 022 349 66 70  
ou: 079 467 92 80  
Fax: 022 349 66 72



entreprise du bâtiment

• MAÇONNERIE • BÉTON ARMÉ  
• GÉNIE CIVIL • GYPSERIE-PEINTURE

9, chemin du Pâquier 1231 CONCHES Tél. 022 347 20 22 Fax 022 789 10 06

## Football

# CS Chênois: un nouveau Président

**A** la date du mardi 23 juin en la salle Salève du Centre Sportif Sous-Moulin (CSSM) s'est tenue une assemblée générale extraordinaire du CS Chênois, afin de procéder à l'élection d'un nouveau Président et aussi d'un nouveau comité et ce devant une soixantaine de personnes. L'ancien arbitre international Claude Détruche (Thônex) représentait les Communes chênoises, ainsi que le directeur de Sous-Moulin Laurent Hirt.

L'élection à la présidence de Michel Gigantino (1973) et de son équipe marque un tournant dans la vie du club avec le départ de Giuseppe Luongo et son entourage à Nyon, suivi par quelque dix joueurs! La Challenge League (ex-LNB) est certes plus attrayante que la 1<sup>re</sup> Ligue, mais on regrettera ce président italien et bonhomme, qui a su organiser le CSC à sa manière. Entouré d'une jeune équipe, Michel Gigantino a des idées. La venue de Benfica aux Trois-Chêne à mi-juillet en est la preuve. La candidature tardive de Luis Pereira n'a récolté que 4 voix et Michel Gigantino a été élu sans coup férir.

Jusque-là vice-président du club, responsable des juniors, le nouvel élu s'est tout de suite mis au travail, ayant engagé quelques jours avant cette assemblée générale Thierry Cotting (1963) comme entraîneur. Un excellent choix compte tenu de l'expérience de ce maître de sport, qui conserve un poste à trois quarts



**Le comité du CS Chênois 2009-2010 avec, de gauche à droite:** Bernardo Hernandez (responsable technique), Michel Gigantino (président), Béatrice Nimis (secrétaire), Michel Stifani (responsable juniors) et Serge Locatelli (vice-président).

de temps comme enseignant dans plusieurs écoles genevoises et qui est aussi instructeur ASF.

Le nouvel entraîneur chênois confiait après l'assemblée: «Michel Gigantino et moi, nous nous connaissons très bien. Il était mon élève à l'époque au Cycle de Pinchat. Je me suis attelé à reformer une équipe, puisque 17 joueurs ont quitté le club, dont une dizaine pour aller à Nyon. J'ai pu compter sur mon adjoint Bernardo Hernandez, titulaire du diplôme B d'entraîneur, qui a servi de relais. Depuis plusieurs années au CS Chênois, il connaît les

joueurs et m'a conseillé pour former l'équipe de 1<sup>re</sup> Ligue avec une passerelle entre cette formation et la deuxième équipe en 2<sup>e</sup> Ligue régionale». A côté de Thierry Cotting, Bernardo Hernandez – un défenseur rigoureux dans le marquage, qui a évolué comme joueur à Meyrin et à UGS – sera le responsable junior du club à plein temps. Il connaît bien la maison. Outre deux équipes de juniors interrégionaux B et C, le CSC aimerait bien faire enfin monter les juniors A en catégorie interrégionale romande, afin de compléter le tableau.

## Des projets présidentiels

Bien avant d'être élu, Michel Gigantino s'était déjà mis au travail afin de former une équipe et son comité. Le nouvel élu explique: «Notre place est en 1<sup>re</sup> Ligue, mais il faut y rester. Nous allons travailler avec le FC Meyrin afin d'obtenir une équipe de juniors élite d'ici deux ans sous la forme d'une synergie. Et puis, je songe à un centre de formation des gardiens. Ce club a une vocation de formateur, c'est une évidence. Ce n'était pas trop facile de refaire une équipe en si peu de temps, de reprendre ce club et de tout réorganiser, mais j'ai pu compter là sur plusieurs bonnes volontés chênoises».

Le début de saison l'a montré; la première équipe est à la hauteur dans ce championnat de 3<sup>e</sup> division et la venue du Servette en coupe au Jeûne fédéral en trente-deuxième de finale ne manquera pas de piquant et d'intérêt.

## Nouvelle composition du comité

Michel Gigantino (président), Serge Locatelli (vice-président), Michel Stifani (responsable juniors), Béatrice Nimis (secrétaire), Bernardo Hernandez (responsable technique), Claude Widmer (caissier), Alexis Seiman (responsable seniors), Claude-Alain Boillat (avocat-conseil), Michel Jaccoud (organisation des matches).

La section féminine a son propre comité et son organisation indépendante.

Michel Bordier

## Echos sportifs



### Karting

**Jade Bussat** a terminé au premier rang du circuit international de Valence (France) en juin au volant de son kart Formule TTI carbone. Un superbe résultat pour la pilote du Team Tiercelin.



### Trampoline

**Le jeune Chênois Vincent Christen (12 ans)** a remporté, lors des championnats de Suisse de la catégorie à Sursee (Lucerne), le titre national en simple M 14 ans et en synchro B avec le Vaudois Damien Barman. Mais les autres membres de Chêne gymnastique Genève présents en Suisse centrale se sont aussi distingués avec d'autres médailles; Arsène Viret a terminé 2<sup>e</sup> en syncro C avec Nohan Budry, déjà médaillé de bronze en simple Nat 2.



### Gymnastique

**Natascia Taverna (29 ans)**, également championne de Suisse de la catégorie 7, s'est imposée lors des championnats genevois féminins aux agrès. En catégorie 6, une autre Chênoise, Annik Reinhard, a gagné le titre devant sa collègue de Chêne Melissandre Di Santo. En catégorie 5, Sally Pradas, aussi de Chêne, a survolé la saison.



### Natation

**Lors des championnats du monde en eau libre à Rome sur 5 km**, Swann Oberson a terminé au 16<sup>e</sup> rang de l'épreuve où elle avait obtenu un diplôme olympique l'été passé à Pékin (6<sup>e</sup> sur 10 km). Cette course s'est disputée sur un rythme très rapide et la Chênoise n'a pu suivre le tempo dès les 3 km. Elle avait mal partout à sa sortie de l'eau dans le temps de 57'55" à 59" de la gagnante, l'Australienne Melissa Gorman.



### Handball

**Cette saison en 1<sup>re</sup> ligue (groupe 3)**, puisqu'ils avaient terminé 3<sup>e</sup> sur 6 équipes dans la poule de promotion en LNB (2 promus seulement), Chênois affrontera Pratteln, Berne Muri II, Birsfelden, Soleure, Leimental, Viège, Lyss II, Vikings Liestal, ATV/KV/RTV Bâle, mais aussi les équipes romandes de Crissier et de West Lémanique. L'entraîneur Dragan Zovko (48 ans), ancien de Villeurbanne, accueillera Guillaume Roche, qui a évolué dix ans à Almería (Espagne) et aussi à Créteil, ainsi qu'Alban Barochi (Semur en Auxois). Des joueurs de talent, qui ont tous joué en 1<sup>re</sup> division française. Objectif avoué cette année: la montée en LNB.

M. Br.

## Footbal féminin

# Le CS Chênois féminin se développe

**L**a saison 2008-2009 du CS Chênois féminin a permis à la première équipe de se maintenir en LNB lors du dernier match du championnat et grâce à la différence de buts. Autant dire que le retour de

Lugano malgré la défaite (0-3) fut épique et arrosé; les joueuses genevoises avec 14 points en 16 matches (23-48) ont devancé Femina Kickers Worb (29-57). Il n'y avait que deux relégués en 1<sup>re</sup> Ligue (le groupe com-

prétait neuf équipes et pas dix). Femina Kickers Worb et Malters, mais trois équipes promues, Vétroz (un retour), Schwyz & Münsterlingen. Pierre-Alain Fargue dirigeait cette formation.



La deuxième équipe féminine du CS Chênois a obtenu sa promotion de 3<sup>e</sup> en 2<sup>e</sup> ligue romande au terme de deux matches de finale gagnés.



Les jeunes Chênoises ont gagné la coupe genevoise féminine.

## Une coupe et une montée

Section indépendante avec un comité efficace de cinq personnes, le groupe féminin a enregistré deux résultats très intéressants. A Perly le samedi 6 juin, les juniors C féminines du club ont gagné la coupe genevoise de la catégorie (9-0 face au FC Signal Bernex Confignon), sous la direction de Jean-Pierre Pfund. Mais les efforts des dirigeants de cette section autonome se sont portés cette saison sur la deuxième équipe; celle-ci a disputé un championnat intéressant en 3<sup>e</sup> ligue – 1<sup>er</sup> degré obtenant 14 matches et 36 points (49-14), sans perdre le moindre match et suivant Renens à un point. Cette deuxième place permettait à l'équipe dirigée par Henri Ceva et Steve Malbaski de disputer des finales de promotion.

3-1 à Chêne face à Colombier le dimanche 14 juin, puis 4-2 à Bulle le mercredi 17 juin, les jeunes Chênoises ont survolé ces finales avec deux victoires probantes, ne laissant que des miettes à leurs adversaires (Colombier-Bulle 0-0), atteignant leur but, comme Renens d'ailleurs. Cette saison en 2<sup>e</sup> Ligue romande, les Chênoises disputeront un championnat beaucoup plus intéressant, affrontant notamment Aire-Le Lignon, US Terre-Sainte, Stade nyonnais et Signal Bernex Confignon.

## Développement

Et pour la saison 2009-2010, qui a commencé au début de septembre, la section féminine chênoise aligne la bagatelle de sept équipes: LNB, 2<sup>e</sup> ligue, 3<sup>e</sup> ligue, juniors C (2 équipes), juniors D à 9 et juniors E, avec en plus une école de football, comme l'Association cantonale genevoise de football (ACGF) le souhaite puisque cette saison sera placée aussi sous le signe du football féminin à Genève. Cela représente au CS Chênois féminin, 136 joueuses qualifiées, dont 99 juniors. Pour l'ingénieur EPFL Salvatore Musso, qui est aussi arbitre et assistant, et Shérénade Boussanoune, il y aura donc du travail sur la planche!

Michel Bordier

Publicité

**MAX LOCATELLI SA**

**VOTRE ELECTRICIEN SUR LES TROIS-CHENE**

3, rue de Genève – 1225 - Chêne-Bourg

Fax 022 860 80 19

Téléphone 022 348 33 55

**swisscom  
Partner**

Email: info@locatellimax.ch

## Hockey sur glace

# Des Chênois à Ottawa

L'hiver prochain, soit du dimanche 27 décembre 2009 au mardi 5 janvier 2010, une bonne vingtaine de jeunes joueurs du HC Trois Chêne, âgés de 11 à 12 ans, participeront à la 11<sup>e</sup> édition de la Bell Capital Cup à Ottawa (Ontario), la capitale fédérale du Canada. Cette opération s'appelle GO 2010 pour Genève-

Ottawa 2010. Cette manifestation constitue le plus grand tournoi international au monde pour des jeunes de cet âge. Il regroupe quelque 450 équipes et plus de 8000 joueurs de dix pays différents. Une expérience à vivre pour ces jeunes Chênois.

C'est à l'initiative de plusieurs parents de ces jeunes joueurs de hoc-

key sur glace que s'est monté ce projet et parmi ceux-ci Cindy Burwell (Pupplinge), Canadienne originaire d'Ottawa – ses deux fils jouent au HC Trois Chêne – et Christophe Boccard (Chêne-Bourg). D'autres parents dont les fils jouent au club chênois se sont regroupés en un comité pour finaliser cette opération, dont le bud-

get est de quelque 60 000 francs suisses. Une association à but non lucratif a été créée dans le but de mener à terme cette opération. Entre dix et quinze parents seront du voyage et l'équipe comprendra de 18 à 23 joueurs, deux entraîneurs et deux administrateurs. Outre le fait de jouer un tournoi de cette importance, les jeunes seront reçus dans des familles canadiennes et pourront aussi assister à un match de NHL (National Hockey League), le championnat professionnel le plus élevé au monde, tout en visitant un pays nouveau en apprenant l'anglais et en se familiarisant avec une autre culture.

Pour récolter des fonds, GO 2010 a organisé une soirée de soutien à Sous-Moulin récemment. Au menu, buffet canadien, bien évidemment le vendredi 24 avril au soir avec la vision télévisée du dernier Suisse-France lors du récent Championnat du monde de Berne, où les Suisses se sont imposés par le plus petit score possible, soit 1-0, mais on était plus prêt du 1-1 que du 2-0!

M. Br.



Les jeunes Chênois se préparent à se rendre à Ottawa en décembre 2009.

## Bilan positif au HC Trois-Chêne

Président du HC Trois-Chêne depuis sa création en juin 2008, Florian Baciocchi (1963) est un président heureux après une année de vie séparée du club de hockey sur glace avec le patinage artistique, ce qui était une évidence, tant les deux sports sont spécifiquement différents.

Tout récemment le HC 3 C a adhéré au groupement Genève hockey future, afin de regrouper les forces vives du hockey sur glace avec les HC Genève/Servette et Meyrin, de telle façon que les meilleurs joueurs se retrouvent dans le club phare, quel que soit leur âge. Revenant sur la saison du club, le président confiait: «L'équipe de 2<sup>e</sup> Ligue s'est retrouvée en quart de finale de la 2<sup>e</sup> Ligue et elle a échoué de peu face à son rival genevois, le CP Meyrin en

trois manches. Les dames ont disputé cette année les finales de promotion de LNC en LNB, échouant face à une très forte équipe de Weinfelden. Elles ont beaucoup appris cette saison».

### Deux et deux

Dans ces finales, l'équipe féminine des Trois-Chêne n'a pas fait que de la figuration, gagnant à deux reprises contre Berne 96 (groupe 2, les équipes de Lyss et de Gräschwil avaient renoncé aux finales). Gagnantes à Guin face à Berne 96 sur le score de 4-3, elles ont rencontré plus de peine lors du match retour, ne gagnant qu'à la 63<sup>e</sup> minute, soit en prolongation par 3-2 (après 60', il y avait 2-2). Face aux Thurgoviennes de Weinfelden (groupe 3), ce fut autre chose. Plusieurs joueuses

de ce club ont déjà joué en LNA dames; autant dire que le niveau de jeu était supérieur au sein de cette formation, qui a gagné ses quatres matches de finale (13-1 et 22-0 contre Berne 96 et 14-0 et 17-0 face aux Genevoises). Au classement, Weinfelden totalise 8 points en 4 matches, Chêne en a 3 et Berne 1. Weinfelden monte ainsi en LNB, alors que Laufer est repêché. La perspective de la LNB constituait quand même un obstacle avec de longs déplacements à l'autre bout de la Suisse et un seul groupe de dix équipes.

### Prochaine saison

En vue de la prochaine saison, le HC 3 C veut intégrer de plus jeunes joueuses au sein de son équipe dames. Depuis sept ans, à raison de deux entraînements par semaine et

d'un autre facultatif le samedi matin, la formation féminine chênoise a progressé, disputant au printemps 2009 ses premières finales dans l'histoire récente du club. En tout, le championnat 2008-2009 aura vu les Chênoises jouer 14 matches de groupe, 4 de play-off romands et encore 4 de finales avec bien évidemment lors des dernières parties une différence sensible de rythme et de jeu. «Depuis 7 ans, elles sont là, fidèles à l'entraînement et lors des matches. Je leur dis mon admiration», dit aussi le président Florian Baciocchi, issue d'une famille bien connue à Chêne. Au club, tout au long de la saison, que ce soit pour les équipes premières ou les jeunes, 110 bénévoles sont sur la brèche à tout moment. Bravo à eux.

Michel Bordier

Publicité

**MDP Formation**  
Informatique

20 ans  
d'expérience

Word, Excel, PowerPoint, Outlook, Access,  
Préparation aux examens Microsoft Office Specialist

EDUQUA

5 demi-journées de cours [15 hrs ou 20 périodes] : chf 550.-

Cours agréés CAF : chèque annuel de formation

Sq. du Vieux-Chêne 4 – 1224 Chêne-Bougeries [tram arrêt : Place Favre] ☎ 022 349 33 91 ✆ 079 456 68 64

## Judo

# Le bel été de Juliane Robra

**J**uliane Robra (8 janvier 1983) a passé un bel été entre quelques avions pour pratiquer son sport de prédilection, le judo! Ses très bons résultats lui ont permis d'entrer dans les dix meilleures athlètes du monde (top ten). Dans la catégorie des moins de 70 kg, elle a successivement terminé 2<sup>e</sup> en coupe du monde à Lisbonne en juin, puis 5<sup>e</sup> à Madrid une semaine plus tard. Mais c'est surtout à Bel Horizonte au Brésil qu'elle a gagné son premier tournoi de Coupe du Monde le 12 juillet. Son but: bien évidemment les Jeux olympiques de Londres en 2012.

Droitière dans la vie, gauchère au judo depuis 1996, Juliane Robra s'est ensuite octroyé quelques vacances, mais elle a aussi renforcé sa musculation, ayant parfaitement digéré son passage des moins de 63 kg à moins de 70 kg, où elle est engagée maintenant. Blessée avant les championnats de Tbilissi en mai, elle s'est bien remise et songe aux championnats du monde de Rotterdam, ses deuxièmes après Rio de Janeiro en 2007. Discipline très dynamique, le judo organise chaque année des rendez-vous européens et mondiaux à l'exception des années olympiques. Grâce à ce sport, Juliane Robra a déjà visité de nombreux pays si l'on songe qu'à l'été 2009 elle est passée aussi par Leipzig, Berlin, Zindelfingen, ainsi que par la Slovénie!

Aidée par ses parents, son club, le Sport-Toto et le comité olympique suisse (on dit et écrit maintenant Swiss Olympic Association!), elle peut ainsi pratiquer le judo à haut niveau. Coach national juniors dames à l'époque, Monika Kurath (1973), une Saint-Galloise, qui depuis cinq ans travaille à Macolin à l'Office fédéral du sport (OFS) et s'occupe plus particulièrement de la branche judo pour "Jeunesse & Sport", entraîne la Genevoise tout en préparant un master en sciences du sport. «Je la connais de longue date. Elle a la passion du judo. Il faut bien doser les séances d'entraînement. En septembre après une longue période de compétitions, on songera pour Juliane à un



peu de repos, mais aussi à de la musculation et à parfaire sa condition physique» explique-t-elle.

## Vacances aussi

Pour sa part, Juliane Robra confie: «Ce qui compte avant tout pour moi, c'est de combattre et de progresser. Je suis 9<sup>e</sup> au classement mondial; à moi de conserver cette place. A Londres en 2012, il y aura quatorze athlètes en lice. Chaque pays ne peut aligner qu'une seule judoka par catégorie de poids chez les femmes. Les résultats de cette année ne comptent pas directement pour Londres, mais m'ont permis de progresser aussi au ranking. Cela a une importance aussi lors des tirages au sort des manches de coupe du monde et des tableaux de compétition. Je vais également songer à deux semaines de vacances dans la Ruhr, afin de voir ma famille en septembre.

Après, je reviendrai à la salle pour une longue période de préparation. Je pense revenir sur les tatamis lors des championnats de Suisse à Baden en novembre. Et puis, dès janvier 2010, il y aura des manches de coupe du monde qui seront des occasions d'acquérir des points en vue de Londres 2012.

Pour Pékin en 2008, il y avait cinq athlètes qualifiées et je me suis classée au 8<sup>e</sup> rang».

## L'aide de Golden Talents

Depuis juin 2006, Golden Talents, dont le siège se trouve à Berne, soutient les jeunes athlètes helvétiques avec une indemnité de mille francs par mois. Ce programme national de promotion du sport organisé par les revendeurs Swisscom et Swiss Olympic aide 29 jeunes sportives et sportifs de haut niveau, dont Juliane Robra, mais aussi le Fribourgeois David Papaux, autre judoka de talent et contribue ainsi à préparer la relève du sport suisse.

Michel Bordier

Publicité

**Vous aimez le sport!**

**Pour tous, petits et grands, filles et garçons**

Dès 2 1/2 ans	Parents-enfants
Dès 3 ans	Eveil gymnique
Dès 4 ans	Gymnastique générale et aux engins Gymnastique & danse
Dès 7 ans	Gymnastique loisirs
Adultes	Aérobic, Mise en forme Trampoline, Gym Hommes

**Renseignements et informations:**  
[www.chenegymnastique.ch](http://www.chenegymnastique.ch)

**YOGA**  
**A CHENE-BOURG**

COURS COLLECTIFS ET INDIVIDUELS  
Hatha yoga - Vinyoga - Yoga de l'énergie

Saghita CREISSAC prof. dipl. FNEY-FSY-ETY  
Salle St-François-de-Sales, avenue du Petit-Senn 16  
Tél. 079 / 826 73 53 Email : creissac@aol.com

**PHARMACIE DU SALÈVE**

Nathalie Tosi, pharmacienne  
**Livrailles à domicile** - **Ouvert 6 jours sur 7**  
3, rue de Genève      Tél. 022 348 60 45  
Chêne-Bourg            Fax 022 348 24 26

# sant “e”scalade

**S**i marcher ou courir vous a toujours titillé mais que vous n'avez jamais bien su par où commencer, la Course de l'Escalade vous propose ses entraînements pour débutants dans le cadre du projet sant “e”scalade. Ces entraînements d'initiation à la marche ou à la course ont lieu les samedis matins à 10 h, jusqu'au 10 octobre, au Centre sportif de Vessy. Il est possible de se joindre à tout moment aux différents groupes de marcheurs et de coureurs débutants de tous niveaux et de ressentir les bienfaits d'un effort physique adapté à ses capacités. Le projet sant “e”scalade s'adresse à toutes les personnes, quelque soit l'âge ou la physionomie. Des enfants dès 6 ans aux personnes âgées en passant par les adultes, chacun y trouvera un défi à sa mesure. L'entourage et toute personne intéressée est la bienvenue. Les séances sont encadrées par des spécialistes du centre Athlética qui vous permettront d'améliorer votre condition physique et de mesurer votre progression.

Dès le 18 octobre, les entraînements en commun pour la Course de l'Escalade débuteront les dimanches matins dans diverses communes de la région. Chaque dimanche, plusieurs distances et un accompagnement professionnel sont disponibles. Ces entraînements sont la suite logique des séances de l'été pour les débutants et permettent de se préparer de manière optimale à la Course début décembre. Cependant, la participation à la Course de l'Escalade ne doit pas être un objectif à atteindre à tout prix.

Le but de sant “e”scalade est bien plutôt de donner goût à la pratique régulière d'une activité physique qui offre à la fois satisfaction et plaisir.

Rappelons que pour les adultes, la santé se maintient notamment avec un minimum de 30 à 45 minutes d'activité physique par jour, intégrée dans la vie quotidienne. Cette activité peut être répartie au long de la journée durant au moins 5 jours par semaine. Que ce soit de la marche rapide, du vélo, monter les escaliers, du jardinage, l'important est d'accélérer le rythme cardiaque et la respiration suffisamment pour qu'on s'en rende compte. Il en faut encore un peu plus pour ne pas prendre du poids avec les années, entre 60 et 90 minutes par jour. Faire une ou deux fois par semaine de l'exercice n'est pas suffisant. Il faut bouger tous les jours. Si en plus on arrive à faire de l'exercice quelque fois par semaine, c'est encore mieux. En effet, il faut distinguer l'activité physique (l'effort) de l'exercice physique (l'effort pour l'effort) ou encore du sport (l'effort en jeu et en compétition). Pour la santé, intégrer de l'activité physique au quotidien suffit, pas besoin de faire du sport.

Pour tout renseignement complémentaire, consultez le site internet de sant “e”scalade:  
[www.santescalade.ch](http://www.santescalade.ch)  
 ou celui de la Course de l'Escalade:  
[www.escalade.ch](http://www.escalade.ch)

Téléphone (l'après-midi): 022 700 59 02  
 E-mail: [secr@escalade.ch](mailto:secr@escalade.ch)

## Un marathon solidaire

Les monitrices de Genève de “Dance aérobics”, dont M<sup>me</sup> Genuardi, monitrice à Thônex, organisent bénévolement le dimanche 11 octobre 2009 un marathon de danse aérobics en faveur de la ligue genevoise contre le cancer du sein. Cet événement aura lieu au Centre Sportif du Bois-des-Frères à Châtelaine/Veyrier de 11 h à 17 h.

A votre disposition:

- Espace “Santé et Bien-être”
- Restauration – Bar à café – Pâtisseries
- Jeux animations pour les petits et grands enfants
- Quatre maquilleuses de 13 h 30 à 16 h 30
- Un jeu concours pour adultes

Venez nombreux!



## Cyclo tourisme chênois: programme des sorties jusqu'au 31 octobre 2009

Au moins tous les samedis, rendez-vous devant la Salle des fêtes de Thônex, à 13 h 30 dès le 26 septembre

Venez aux départs pour trouver un groupe à votre convenance:

Groupes	Caractère	Moyenne Tours en km/h	Arrêts	Dpt en septembre	Dpt en octobre
entraînement	sport	25 à 32	souvent prolongés	brefs	8 h 30 13 h 30
randonnée	endurance	21 à 28	selon le programme	fréquents	8 h 30 13 h 30
excursion	tourisme	18 à 23	souvent raccourcis	prolongés	13 h 30 13 h 30

Samedi	26 septembre	Slalom avec les Usses (90 km)
Samedi	3 octobre	Rive gauche de l'Arve (60 à 70 km)
Samedi	10 octobre	Le tour du Môle par Ayse supérieur (75 km)
Samedi	17 octobre	La Croix du Saleve (60 à 70 km)
Samedi	24 octobre	A flanc de montagnes (65 km)
Samedi	31 octobre	Pour finir comme pour commencer (55 km)

Le CTC est aussi sur la toile à l'adresse: [www.cyclo-chenois.ch](http://www.cyclo-chenois.ch)

Publicité



**MARIA GALLAND**  
PARIS

**SOINS CORPS ET VISAGE MARIA GALLAND**  
Soins femmes et hommes

- Soin art de peau – Maria Galland
- Soin masque modelant – Maria Galland
- Soin profilift – Maria Galland
- Soin pureté – Maria Galland
- Manucure
- Epilations à la cire (ou électrique définitive)
- Massages

Eva EVANGELISTA - Esthéticienne  
 103, rue de Genève      E-mail: [eva.evangelista@bluewin.ch](mailto:eva.evangelista@bluewin.ch)      Sur rendez-vous  
 1226 Thônex (place Graveson)      Tél. 022 348 74 00 ou 079 214 70 47

**NOUVEAU:**  
Epilation laser



**PIERRE MAGNARD**  
OPTICIEN LUNETIER

RUE DE GENÈVE 115  
1226 THÔNEX • 022 349 32 71



**NOUVEAU A CHENE**

Vous aimez sauter, courir, lancer ... alors inscrivez-vous à notre cours d'athlétisme.

Cotisation annuelle : CHF 250,00/300,00

<b>Centre Sportif</b>	<b>Dès 7 ans</b>	<b>mercredi 14h30-16h00</b>
<b>Sous-Moulin</b>	<b>Dès 10 ans</b>	<b>mercredi 16h00-18h00 vendredi 17h00-19h00</b>
<b>Hiver pour tous: CO Foron</b>		<b>mercredi 16h00-18h00</b>

Si vous êtes intéressés, contactez :

Annelise Montandon - tél. 079.347.60.62  
[annelise.montandon@agg.ch](mailto:annelise.montandon@agg.ch)

# Petites aventures aériennes (5)

**Quand on a un certain nombre d'années au compteur et qu'on a un peu circulé à travers le vaste monde, on est forcément détenteur d'un petit stock d'histoires qu'il est amusant de ressortir, éventuellement en les grossissant un peu, lorsque la conversation s'enlise. En voici un échantillon (sans grossissement) en rapport avec l'avion.**

**E**lisabethville, août 1960 – Les gens de mon âge se souviennent que l'accession à l'indépendance de l'ancien Congo belge s'est accompagnée de désordres, de destructions et de massacres d'où est née une anarchie génératrice de guerres civiles à répétition qui n'ont pas cessé depuis lors. Parmi les événements qui ont marqué cette période, le plus notable fut la sécession de sa province la plus riche, le Katanga. Le protagoniste principal s'appelait Moïse Tshombé. Personnage pittoresque et véreux, marionnette des intérêts belges décidés à protéger leurs sources de profits, il finit quelques années plus tard dans le fauteuil de président, d'où le chassa le futur "maréchal" Mobutu.

L'ONU, à laquelle le Conseil de sécurité avait confié la tâche redou-

table de pacifier le pays tout en maintenant son unité, ne pouvait admettre qu'il soit d'emblée coupé en deux. Il lui fallait donc affirmer son autorité et, pour cela, envoyer une délégation à Elisabethville (aujourd'hui Lumbumbashi), la "capitale" de la province sécessionniste. Les circonstances ont voulu que je fasse partie de secrétariat de cette délégation, qui avait à sa tête Ralph Bunche, le bras droit de secrétaire général, Dag Hammarskjöld.

Le voyage jusqu'à E'ville, comme disaient les colons belges, a duré cinq heures, au bout desquelles notre avion s'est trouvé obligé d'atterrir sur une piste parsemée de bidons d'essence. Par miracle, aucun accident ne s'est produit. Mais une autre surprise nous attendait: interdiction de sortir. Peut-être, se disaient les plus naïfs d'entre nous, une cérémonie est-elle

prévue, avec toasts et tapis rouge. En fait de toasts, nous avons vu apparaître le président autoproclamé en personne, lequel, d'ordinaire hilare, n'avait ce jour-là aucune envie de rigoler. «Qu'est-ce que vous faites ici? nous a-t-il apostrophés. Ici, ce n'est pas le Congo! Ici, c'est le Katanga. L'ONU n'a rien à y faire.» Ralph Bunche – qui était alors un des afro-américains les plus haut placés des Etats-Unis – a essayé de discuter, mais Tshombé ne voulait rien savoir. Ordre fut donné au pilote de remettre les gaz et de ramener tout son monde à Léopoldville.

Egoïstement, je ne me désolais pas trop de ce fiasco. Je venais en effet d'emménager avec quelques collègues dans une belle villa du quartier résidentiel du Parc Hembise et ne tenais guère à devoir la quitter aussi-

tôt. "Belle" n'est d'ailleurs pas le mot. C'était une de ces maisons grosses et prétentieuses que les Belges s'étaient fait construire dans la capitale de leur grande colonie. Mais sa laideur était noyée dans une opulente verdure tropicale, et le matin j'étais réveillé, non par des convois militaires, mais par les trilles des oiseaux...

Il faut profiter tout de suite du bonheur lorsqu'il se présente. Souvent, il dure peu. Le lendemain, au bureau, j'ai appris que si Elisabethville lui était inaccessible, l'ONU n'allait pas pour autant renoncer à établir sa présence au Katanga et avait décidé d'envoyer illico presto un premier groupe de ses agents sur la principale des bases militaires de la province, Kamina. J'avais l'honneur de faire partie de cette vaillante avant-garde.

Robert Pagani



# Un chien peut gaffer...

**C**ombien de fois, contemplant notre chat ou notre chien, avons-nous pensé qu'il ne lui manquait que la parole? Réaction typiquement humaine, car qu'on le veuille ou non, il nous faut bien admettre qu'un chat ou un chien ne saisit que les consonances de notre langage. Et entre le maître et l'animal, c'est l'intonation qui est le complément indispensable à cette entente quotidienne. Un seul exemple: vous pouvez parfaitement débiter à l'animal les pires insanités, le comparer au plus ignoble individu à quatre pattes qu'il vous ait jamais été donné de rencontrer, mais si cela est dit d'une voix douce... il vous témoignera sa joie! Et, en sens inverse, si vous lui "aboyez" les plus douces gentillesse... il se terrera dans son coin, navré de vous avoir déplu. Quitte à revenir ensuite vers vous, puisque sa nature lui commande de nous aimer malgré tout. Mais certains mots, saisis au vol par l'animal, peuvent parfois provoquer des catastrophes et ceci est l'histoire d'une charmante personne de notre ville que nous appellerons Evelyne B, car ce récit pourrait la mettre dans l'embarras.

A l'époque de l'aventure, elle n'avait que 25 ans, exerçait la profession de secrétaire, avait un "amant de cœur" et un ami sérieux qui habitait un canton alémanique et ne venait à Genève qu'une fois par mois. Et cela arrangeait tout le monde, car le vrai chéri de cette Demoiselle disposait ainsi d'une grande latitude pour lui prouver son amour. Mais la belle Evelyne possédait également un petit fox-terrier surnommé "Foufou" qui avait cessé de s'étonner de ces "alter-

nances" entre le jeune et le moins jeune des visiteurs. Il était d'ailleurs très futé ce "Foufou" et Evelyne sourait toujours lorsque l'homme de sa vie (qui aimait à la fois Evelyne et son confort) disait au chien: «Alors Foufou, apporte les pantoufles!» et, remuant son trognon de queue, le chien amenait docilement l'objet réclamé. Malheureusement, l'un de ces fameux soirs où l'ami sérieux venait de goûter aux joies perverses d'une nuit genevoise, il eut soudain

une idée lumineuse: «Je me sens vraiment bien ici et comme je manque à chaque fois de me casser la figure lorsque j'emprunte tes mules, je ferais mieux d'amener une paire de pantoufles...» Ce dernier mot provoqua plusieurs réactions! "Foufou" ouvrit un œil, cet œil qu'il tenait toujours pudiquement clos lors des ébats de sa Maîtresse, tandis qu'une subite rougeur (qui ne devait cette fois rien aux ardeurs du visiteur) montait au visage d'Evelyne B. Comment expliquer la présence d'une solide paire de chaussons masculins à quelqu'un que l'on assure être le seul homme de sa vie? Heureusement (et nous en revenons à une étude plus scientifique de la compréhension animale), l'intonation employée par ce monsieur pour évoquer les pantoufles ne correspondait en rien à celle du charmant jeune homme et "Foufou" eut un doute, reprenant simplement le cours de ses pensées, car il n'avait pas reconnu l'intonation familière. Or, chacun sait (même les chiens...) que, dans le doute, il vaut mieux s'abstenir. Et l'histoire continua ainsi encore pendant quelque temps!

Pierre Lang



# Des corneilles, des êtres humains et des autres oiseaux

**C**oup sur coup sont parus deux articles intéressants, dans *Le Matin Dimanche* et le *24 Heures* du 24 mai au sujet des corneilles envahissantes, de leurs mœurs et des manières plus ou moins efficaces de gérer leur surpopulation. Face à notre balcon qui domine la Seymaz vis-à-vis des immeubles de l'Avenue Mirany, nous avons compté vingt nids dans lesquelles pondent chaque printemps autour d'une quarantaine de corneilles dont les mœurs et l'intelligence nous fascinent, même si leur criailleurie empêche par moment toute conversation, mais c'est dans leur nature. En revanche, ce surnombre de corneilles depuis des années a fait presque disparaître les écureuils que l'on voyait quasi quotidiennement, mais plus que rarement de mois en mois; les passereaux (sauf les moineaux) se font rares, ainsi que les ramiers tous chassés par les corneilles. Dans les articles cités, il est clairement dit

que ces oiseaux sont attirés par les sacs-poubelles en plastique qu'ils éventrent dans les conteneurs non fermés et par les habitants qui les nourrissent comme cette personne du rez-de-chaussée des immeubles de l'avenue Mirany qui déverse à plein pot de la nourriture depuis son balcon. Si le respect de la liberté individuelle est précieuse, ne pourrait-on pas décourager les gens de nourrir en plus les corneilles qui trouvent déjà en surabondance dans la campagne de quoi se sustenter? Il y a déjà 150 000 couples de corneilles recensés en Suisse; elles ne sont donc pas menacées d'extinction; en revanche le sont les autres oiseaux et écureuils qu'elles chassent de leur territoire. Ornithologue amateur et soutenant deux fondations pour la protection des oiseaux, je suis pour la biodiversité et donc contre la prolifération des corneilles qui profitent de leur intelligence et de la bêtise des humains.

Michel B. Vallotton





**Ecole de la Guitare**  
Pierre Meister  
Cours individuels enfants et adultes  
Classique, Folklore, Flamenco & accompagnement  
25, avenue Petit-Senn - 1225 Chêne-Bourg  
Tél. 079 375 19 36 [www.guitaremoi.ch](http://www.guitaremoi.ch)



«*L'art de vivre son corps*»  
**ESPACE MIEUX ÊTRE**

YOGA CRÉATIF – MASSAGES – NATUROPATHIE

Tara Goetelen, heilpraktikerin, naturopathe,  
professeur de yoga  
Agrée par de nombreuses caisses maladie

Av. F.-A.-Grison 3 – 1225 CHÈNE-BOURG  
Tél. 022 349 30 31 (répondeur) ou 079 471 89 26 – [taram@bluewin.ch](mailto:taram@bluewin.ch)  
site: [www.espacemieuxetre.com](http://www.espacemieuxetre.com)



Travail très soigné  
Réparations en tous genres  
+ Clés minute + Gravures  
+ Timbres caoutchouc  
**Gelal AKSARAY**  
12, av. F.-A.-Grison, 1225 Chêne-Bourg  
(en face de l'école)  
Tél. et fax 022 348 54 71



**CUIVRETOUT S.A.**  
82, route de Chêne - 1224 Chêne-Bouggeries  
Tél. 022 / 782 86 22 - Fax 022 / 800 29 29  
FERBLANTERIE - COUVERTURE  
ÉTANCHÉITÉ - ENTRETIEN  
**TOITURES**  
Les Spécialistes  
E-mail: [info@cuvretout.ch](mailto:info@cuvretout.ch)  
[www.cuvretout.ch](http://www.cuvretout.ch)



*Décoration – Intérieur*  
**Frédy MESSMER**

Meubles – Rideaux – Moquettes  
Tentures – Literies  
1225 Chêne-Bourg / Genève  
Tél. 022 349 59 90



**FERDINAND DESJACQUES & C<sup>e</sup> SA**

ENTREPRISE DU BÂTIMENT

Maçonnerie, gypserie, peinture,  
isolation de façades

Avenue de l'Aurore 7 - 1225 CHÈNE-BOURG

Tél. 022 348 61 67

*Pierrine Ravier*

*Fleuriste*

*à Chêne-Bourg*

*Bouquets, confections et décos pour toutes les joies et les peines de la vie.*

Ouvert sans interruption:  
lu-ve: 9 b 30-18 b 30  
samedi: 9 b 30-17 b

*Service national et international*

Rue Peillonnex 30 (face à la caserne des pompiers) Chêne-Bourg  
Fax: 022 349 31 57 Tél. 022 348 56 63

SANITAIRES - FERBLANTERIE

**JACQUES DALLAIS & FILS**



30 ans  
1978 - 2008



26, av. du Petit-Senn - 1225 Chêne-Bourg  
T 022 348 61 91 - F 022 348 20 28  
[E\\_bontuyaux@hotmail.com](mailto:E_bontuyaux@hotmail.com)



**Pharmacie de**  
**Chêne-Bouggeries**

**OUVERT NON STOP :**  
Lundi-vendredi : 8h00 à 19h00 / Samedi : 8h30 à 18h00  
Homéopathie, aromathérapie, phytothérapie, dermocosmétique,  
maquillage, perçage des oreilles, puériculture, nutrition Bébé,  
articles cadeaux, carte de fidélité, livraisons à domicile.

**PARKING À DISPOSITION RUE DU VIEUX-CHÊNE**

Ivan Hamsag, pharmacien  
38, rue de Chêne-Bouggeries, 1224 Chêne-Bouggeries  
Tél. 022 860 26 60 – Fax 022 860 26 61





**L**e vendredi 14 août à 15 h 30, alors que Laura, ma petite fille, se trouvait à la piscine de Carouge avec son amie Gabrielle, j'étais seul à la maison. Je venais de terminer mon pensum mensuel: préparer mes paiements. Tout était prêt, les bulletins postaux, le total que j'avais recalculé trois fois et les 1 230,50 francs pour payer le tout. La seule chose qui n'était pas prête, c'était le bureau de poste aux heures d'ouverture pour le moins fantaisistes.

Comme ce jour-là il faisait plus de 35°C, je décidai de prendre une douche froide en attendant le bon vouloir de l'administration postale. Eh bien, figurez-vous que pendant le petit quart d'heure que j'ai consacré à cette douche, quelqu'un s'est introduit dans la maison et a dérobé la somme que j'avais préparé pour faire mes paiements et qui se trouvait sur la table. Le voleur n'a rien pris d'autre. Il est entré, a pris l'argent et est reparti sans que je ne m'en aperçoive. Comme s'il savait que je devais faire ces maudits paiements... Max, mon chien, qui décidément se fait vieux, n'a même pas aboyé ou bien alors je ne l'ai pas entendu. Ce que je crois c'est que mon chien est tellement gentil qu'il a dû faire la fête à l'intrus!

Ma première réaction a été de me dire que j'avais sûrement changé l'argent de place. J'ai passé deux heures à mettre la maison sans dessus dessous. Mais rien! Il a bien fallu que je me rende à l'évidence, un voleur s'était introduit chez moi et avait tout emporté sauf les factures, bien sûr, et un vieux tas de papier qui traînait par là depuis plusieurs semaines.

C'est la deuxième fois que je suis victime d'un vol: la seule différence,

c'est que la première fois il y avait eu effraction, alors que dans ce cas précis, le voleur était rentré chez moi par le jardin et avait trouvé la porte grande ouverte. J'étais à la fois furieux contre moi de cette négligence et contre ces voleurs qui n'hésitent pas à rentrer chez les gens en plein jour. Il faut croire qu'ils n'ont peur de rien ou qu'ils sont prêts à toutes les audaces pour arriver à leurs fins. Le problème, c'est que l'on ne peut pas vivre éternellement cloîtré. Je me vois difficilement fermer la porte du jardin à chaque fois que je vais aux toilettes ou que je prends une douche!

Bien sûr, j'ai immédiatement prévenu la police. La réponse qui m'a été faite m'a laissé perplexe. Tout d'abord, la personne que j'ai eue au bout du fil m'a affirmé que je n'étais pas un cas isolé. Piètre consolation! Elle m'a ensuite demandé s'il y avait eu des blessés. Comme je répétais mon histoire – que visiblement le préposé n'avait pas écoutée la première fois –, cette même personne m'a dit que cela ne valait pas la peine d'envoyer une patrouille et que je devais passer au poste pour faire ma déposition. Le ton désabusé de mon interlocuteur ne me laissait que fort peu d'espoir de revoir un jour mon argent. Et l'assurance, me direz-vous? Là, non plus, les nouvelles n'étaient pas réjouissantes.

Comme il n'y avait pas eu d'effraction, j'en étais pour mes frais. Quand Laura est rentrée de la piscine de Carouge, elle a tout de suite vu que quelque chose n'allait pas bien. J'ai essayé pendant quelques minutes de lui cacher la vérité, mais elle est tellement maligne et moi tellement mauvais menteur qu'elle a assez rapidement découvert le pot aux roses.

J'étais d'autant plus embêté que j'avais gardé une somme équivalente pour l'emmener à Paris pour les "vacances de pommes de terre" et que, cette somme, j'allais devoir l'utiliser pour faire mes paiements du mois. «Ne t'en fais pas, me dit Laura, nous irons une autre fois à Paris!». Mais je sentais bien, qu'elle était très déçue.

Quelques jours plus tard, Laura m'a aidé à ranger les vieux papiers qui traînaient toujours sur mon bureau. Il faut vous dire que je ne suis pas un parangon de l'ordre, mais que par contre ma petite fille sait très bien y faire. Ce rangement ne lui prit pas plus de cinq minutes! Puis elle disparut dans sa chambre.

Un peu plus tard dans la soirée, Laura est redescendue. Elle avait un drôle d'air que sur le moment je ne remarquai pas, bien trop absorbé par la lecture d'un article sur la sécurité à Genève.

– Don Michel, me dit-elle, est-ce que tu crois à la justice divine?

Sans bien savoir ce qu'elle venait de dire, je grommelai une réponse vaseuse.

– Réponds-moi! insista-t-elle.

– Je... non pas vraiment, dis-je un peu brutalement, tellement j'étais pris par cet article.

– Eh bien, tu devrais...

Comme je ne répondais pas, elle ajouta d'un air espiègle:

– Quand tu daigneras m'écouter, j'ai une petite nouvelle pour toi!

Comme je ne lui répondais toujours pas elle insista:

– Si je te dis, 1, 11, 13, 25, 30, qu'est ce que tu me réponds?

Agacé par ces enfantillages, je lui dis un peu séchement:

– Laisse-moi tranquille, tu vois bien que je suis en train de lire!

– Bon, et bien, tant pis pour toi!

Alors qu'elle s'apprêtait à sortir du salon elle ajouta:

– Tu te souviens du tas de papiers que je viens de ranger?

– Oui, bien sûr, lui répondis-je, en posant mon journal que décidément je n'arriverai pas à finir tranquillement.

– Dans ce tas de papier, il y avait un vieux billet de loto qui datait du 4 juillet. Et...

– Et...?

– Eh bien mon cher Don Michel, ce vieux billet de loto que notre voleur n'a pas daigné emporter, nous rapporte la somme rondelette de 6815,20 francs!

La nouvelle mit plusieurs secondes à pénétrer dans les neurones de mon cerveau, mais quand elle y parvint, je crois que j'ai dû faire une tête pas possible, parce que Laura a éclaté de rire.

– Qu'est-ce que tu racontes comme bêtises, lui répondis-je sceptique. Ce n'est pas gentil de te moquer de moi, surtout après ce qui vient de se passer.

– Si tu ne me crois pas, tu n'as qu'à vérifier sur le site de la Loterie romande! Au tirage du 4 juillet vous êtes 12 à avoir gagné cette somme!

Et, en effet, ce n'était pas une blague, nous avions bel et bien gagné 6815,20 francs. Quand je pense à cet imbécile de voleur!

Quant à notre voyage, Laura et moi avons décidé d'aller à Paris en octobre et peut-être à Londres pour les fêtes de fin d'année!

Jean Michel Jakobowicz

Romans

**Mon roi mon amour**

Robert Pagani

Ed. La Table Ronde 154 p.

Victoire-Eugénie de Battenberg, Anglaise de dix-neuf ans, a épousé Alphonse XIII d'Espagne, jeune et beau, elle n'en attendait pas tant. Elle ne sait pas que Madame Mère trouve que tout ce qui vient d'Angleterre est mauvais ni qu'elle sera la vingt-neuvième au tableau de chasse de son époux, d'ailleurs peu importe.

Toute la journée, elle s'interroge sur ce qui l'attend. Elle ne le sait que vaguement. Comment est "la chose"? Comme cela doit être peu pratique! Elle est aussi tenaillée par un besoin de plus en plus urgent, même les toilettes du corps de garde feraien l'affaire.

Alphonse est également impatient, mais pour d'autres raisons. Si belle, si blanche, et il sera le premier... Il faut encore supporter le repas de gala, le bal interminable. Un attentat commis par un apprenti-terroriste lance un bouquet de fleurs agrémenté d'une bombe et manque sa cible. Tant pis pour les victimes.

Le roi et la reine sont tenaillés, chacun par un désir différent.

Robert Pagani s'est glissé dans la peau de la belle. C'est son premier roman, espérons que cela ne soit pas le dernier.

**Au Bon Roman**

Laurence Cossé

Ed. Gallimard 496 p.

Un rêve, est-ce que ça existe? Quelques libraires privilégiés vendent des romans choisis par un comité de lecture tenu secret. Peu de nouveautés en dépit de ce qui paraît à la rentrée, presque pas de prix littéraires, de ceux qu'on se croit obligé d'offrir.

La profession de libraire est dure, mieux vaut être cultivé, c'est évident. C'est le cas de ceux qui ont pour enseigne "Au Bon Roman" tout simplement. Alors, pourquoi leur fait-on la guerre et qui au juste? D'autres librairies sont venues s'installer dans la même rue mais ça ne signifie rien. Et pourquoi attaquer des auteurs qui font justement partie du jury anonyme?

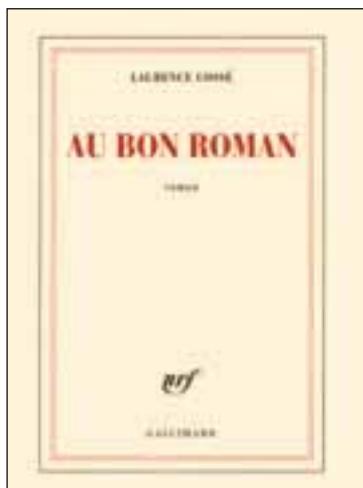
C'est ce que va tenter d'élucider l'inspecteur chargé de l'enquête, bon lecteur lui-même.

On ne peut que lui apporter son soutien si modeste soit-il.

Au fait, c'était en août, la fameuse rentrée?

**Critiques littéraires**

Une sélection de Liliane Roussy



## Documents

**La Cité Interdite – Jean-Jacques Rousseau à Genève**

François Jacob

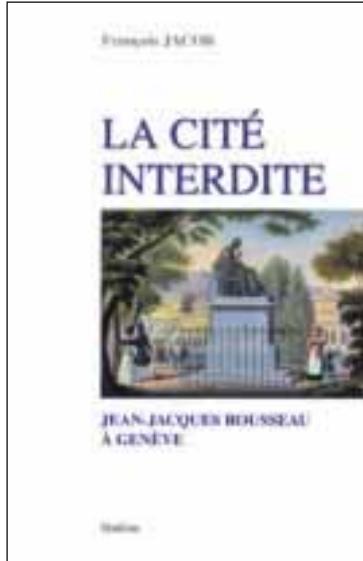
Ed. Slatkine 199 p.

Rien à voir avec des chinoiseries, il s'agit bien de Rousseau dont les écrits furent condamnés par le Petit Conseil en 1762, de sa naissance en Vieille Ville, de son séjour à Coutance dans une maison aujourd'hui disparue sur l'emplacement de Manor, de sa fuite de Genève où il avait entamé une formation de graveur chez un maître sévère.

C'est de tout cela que l'auteur veut parler et de bien d'autres péripéties de la vie de Jean-Jacques qui entretient toujours des relations difficiles avec sa ville natale. Qui a lu dans leur entier le "Contrat social"? Je ne parle pas des "Rêveries" ni des "Lettres écrites de la Montagne"... L'écrivain-philosophe prône tour à tour par tous les partis politiques échappe à tout dogmatisme.

L'opinion de chacun a été sollicitée, morts ou vivants ont participé à ce portrait et à cette histoire, c'est pourquoi ce livre aux multiples facettes est passionnant.

De nombreuses reproductions l'agrémentent.

**Se confronter au réel – Une démarche libératrice**

Jacques Perroux

Ed. Saint-Augustin 94 p.

Tout n'est jamais tout blanc ou tout noir, donc il s'agit de confronter, de comparer, car notre pensée interprète les événements. Par exemple: nous regrettons que la pluie tombe et nous empêche de faire une balade tandis que le paysan se réjouira car son champ sera arrosé.

On sera mieux dans sa peau, plus heureux, si on visualise en utilisant notre imagination. Et pourquoi pas par écrit? Il s'agit de noter les quatre temps de la confrontation: l'événement déclencheur, les pensées qui nous traversent, ce qu'on en déduit et enfin notre décision.

Il nous faut évaluer le degré de la dépression ou du doute et la possible auto-thérapie. Tout le monde est déprimé à ses heures...

L'auteur est chrétien mais son système qui est bon peut s'appliquer à n'importe quelle croyance ou à pas de croyance du tout.

De toute façon, ce petit livre est fort utile.



## Policier

**Meurtre chez les Samaritains**

Matt Rees

Ed. Albin Michel 359 p.

Pourquoi meurtre au singulier? Voilà qui est singulier! C'est le troisième vadrouille d'Omar Youssef, professeur de son état, qui n'est à Jérusalem que pour aider son ami le commissaire.

Que la première victime soit gay n'a aucune importance. Le Fatah et le Hamas se déchirent pour le pouvoir en Cisjordanie. Que dit votre journal favori?

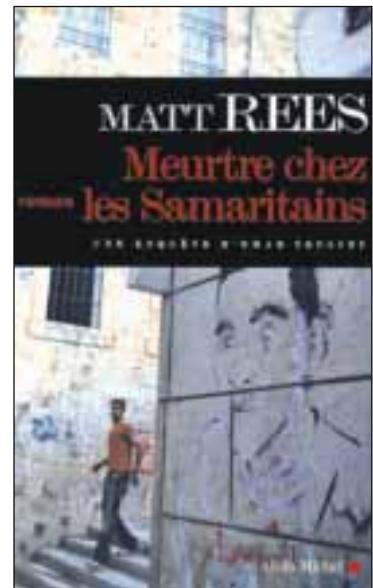
Les rues étroites de la casbah de Jérusalem sont angoissantes. On s'y perdrait. La Banque mondiale qui dispense l'aide humanitaire va garder ses millions.

C'est non seulement une course contre la montre, c'est aussi une course à l'argent destiné en principe aux plus pauvres.

Les Samaritains sont l'une des tribus originelles d'Israël et c'est le fils du prêtre qui a été assassiné le premier.

Omar se perd en politesses labyrinthiques sans lesquelles aucune conversation ne pourrait commencer. Il serait amusant de voir la tête de nos agents lorsque nous sommes verbalisés.

Extrêmement intelligent et un brin tortueux, le contraire d'un polar classique lu en général pour se détendre.



## Enfants

**Amarilla, l'apprentie sorcière**

Erwin Lazar

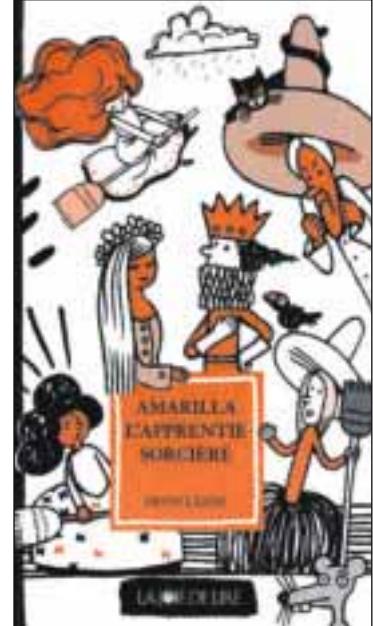
Ed. La Joie de Lire 89 p.

Rita, Marilla et Amarilla sont les trois filles de Mère Mégère la sorcière. Elles doivent réviser les cours de maléfice, d'enchantement, de métamorphose et le pilotage du balaï.

D'accord, on dirait un peu Harry Potter, mais on peut le lire dès huit ans, excellent entraînement.

Outre que l'une d'elles a peur des souris, les exercices ne marchent pas mal. Il y a tant de gens à aider, et tous les animaux! Les petites sorcières ont le cœur tendre...

Un conte bien écrit et original.



# Quiz nature

<http://www.jeux-nature.net>

Les feuilles mortes laissées sur le sol empêchent l'herbe de "respirer", ne se décomposent que très lentement et sont souvent envahies par les maladies. Vrai ou faux?

Réponse  
dans le prochain  
numéro.



## Quiz nature réponse du N° 467



**Vous y allez!**  
L'écureuil peut sans problème sauter 5 m. de longueur.  
Il est très important de laisser pour eux des arbres aux longues branches, qui forment un relais aérien indispensable à cet animal magnifique.

## Sornettes et fariboles

Vous êtes arrivés au tout de votre journée de travail. Vous avez bien donné un dossier à Chose et distribué les consignes à Machin et à Truc. Tout est en ordre. Vous n'aspirez plus qu'à une soirée tranquille face à votre téléviseur. Vous mettez enfin la main sur le programme, voyons ce qui est offert. Les tribulations d'un voyageur, si courageux soit-il, vous fatiguent d'avance. Vous avez envie de vous reposer. Bon, voilà un vicomte mort d'indigestion. C'est bien triste, mais à chacun son régime, et le fait qu'il s'agisse plutôt d'un suicide vous laisse froid.

Ailleurs, un homme est transformé en torche humaine ce qui nuit gravement à sa santé. Ailleurs encore, des célébrités s'affrontent, un jeu qui n'a rien de reposant. Passons sur les dénonciations, les pendaisons, les meurtres de toute sorte.

D'accord, ce n'est pas avec les bons sentiments qu'on fabrique un film ou une émission, qu'il nous indiffère que Monsieur X ait épousé M<sup>me</sup> Y, et que les petits Z se portent bien. Alors quoi?

Disons-nous que c'est une soirée comme il y en a tant et prenons un livre. On peut toujours sauter des pages... **Liliane Roussy**

## Sucré-salé

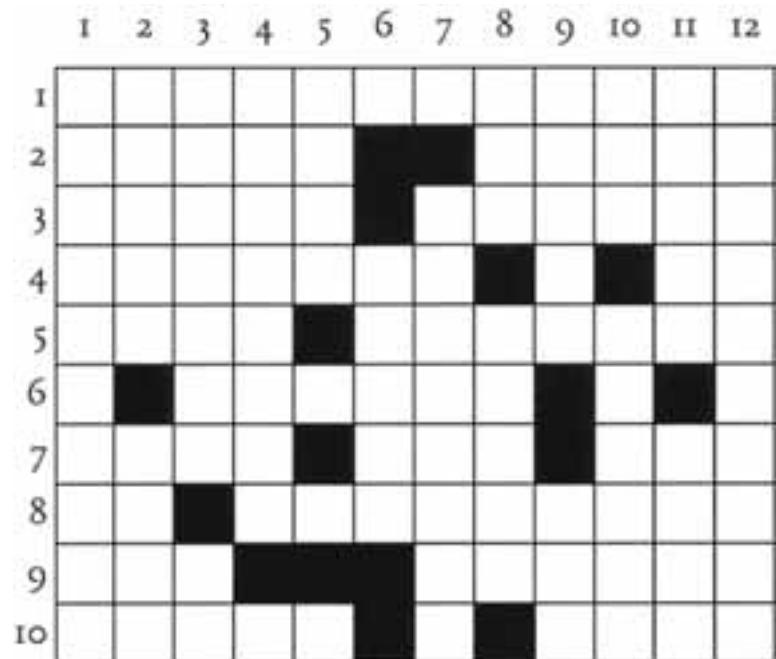
Des courgettes, encore des courgettes, c'est la saison. Cueillez-les ou achetez-les, une ou deux petites par convive.

Et si on les laissait toutes crues, toutes nues? Lavez-les et coupez les extrémités mais rien d'autre, la peau est riche en vitamines.

Préparez une vinaigrette comme pour n'importe quelle salade mais en aucun cas avec du vinaigre de vin rouge, avec du vinaigre de vin blanc ou du jus de citron et de l'huile d'olives. De la moutarde évidemment, sel, poivre et basilic au dernier moment.

Epluchez des crevettes roses dites "bouquet", comptez 150 grammes environ par personne. Mettez-les dans la vinaigrette et râpez les courgettes juste avant de servir pour qu'elles ne ramollissent pas ni ne dégorgent.

Vous avez une entrée en 15 minutes, qui dit mieux? **L. R.**



## Bonne route

par Jean-Victorien

### HORIZONTAL

- Sur une telle route, vous serez secoués! – 2. Pour vous défendre! – A passé dans d'autres mains, de droite – 3. D'eau ou de tissu – Fortement tendue – 4. Régna en Russie – Dans un rond – 5. Cardinaux – Elle vous accompagne – 6. Permet de mieux voir d'en haut – 7. Qualifie des femmes ou des nuages – Eau agitée – Traces de dopage – 8. Infrarouge – Caractérise les calés – 9. C'est moi – Sont dans les nuages – 10. A repassé au deuxième tour – Peuvent être martiaux.

### VERTICAL

- Grâce à lui, nous avons des routes en bon état – 2. Rendu très lisse – Presse! – 3. Cul-de-sac – En plein nœud – 4. Couverte de taches contagieuses – 5. Lettres des îles – 6. Fut celui de Rameau – 7. Trouver la solution – 8. Assassina – Clôture à claire-voie – 9. Editorial – Taxe – 10. Et allemand – Eliminer – 11. Sélectionnés de bas en haut – Relie les rives – 12. Faits importants.

Solution à envoyer à la Rédaction du Chênois. Le ou la gagnant(e) recevra un joli cadeau.

## Solution des mots croisés "En rêvant dans la Lune"



La gagnante du n° 467 est M<sup>me</sup> Janine Klunge de Chêne-Bougaries.



## LE VISON VOYAGEUR

JEUDI 8  
VENDREDI 9 OCTOBRE  
20h30



## Vincent DELERM « Quinze chansons »

JEUDI 15 OCTOBRE  
20H30



## Johnny CLEGG

MARDI 27 OCTOBRE  
20H30



## Pierre RICHARD « Franchise postale »

VENDREDI 30  
SAMEDI 31 OCTOBRE  
20H30



## Yaron HERMAN TRIO

SAMEDI 14 NOVEMBRE  
20H30



## Marianne FAITHFULL « Easy Come, Easy Go »

MARDI 17 NOVEMBRE  
20H30



# LA CULTURE S'AFFICHE À THÔNEX



**AMADOU & MARIAM**  
« Welcome to Mali »  
JEUDI 19 NOVEMBRE  
20h30



**Paolo NUTINI**  
« sunny side up »  
Concert Reporté  
+ d'infos prochainement  
JEUDI 19 NOVEMBRE  
20H30



**Charlie WINSTON**  
« like a hobo »  
+ 1<sup>re</sup> PARTIE - Ralf Harthmann solo  
SAMEDI 21 NOVEMBRE  
20H30



**Emilie SIMON**  
« The big machine »  
MARDI 1<sup>er</sup> DÉCEMBRE  
20H30



**Gérald DAHAN**  
« De droite à gauche »  
JEUDI 3 DÉCEMBRE  
20H30



**SANSEVERINO**  
« Les Faux Talbins »  
+ 1<sup>re</sup> PARTIE - Tony Truant  
SAMEDI 5 DÉCEMBRE  
20H30



**Fabrice EBOUÉ  
& Thomas NGIJOL**  
SAMEDI 19 DÉCEMBRE  
20H30

HUMOUR  
THÉÂTRE  
MUSIC HALL  
MUSIQUE  
Pop-Rock  
JAZZ  
BLUES

# SALLE DES FÊTES DE THÔNEX / GE

Partenaire Principal



Co-sponsors



Partenaires médias



www.lemessager.fr

**Locations:** Resaplus : [www.resaplus.ch](http://www.resaplus.ch) | 0900 552 333 (1F/min) et points de vente habituels  
Mairie de Thônex: T. 022 869 39 09 | Fnac: magasins, [www.fnac.ch](http://www.fnac.ch) et réseau FranceBillet

[www.thonex.ch](http://www.thonex.ch)

